



LES SUNAMITES *AU PALAIS-ROYAL.*





La Colonnade

LE
PALAIS-ROYAL.

SECONDE PARTIE.

LES SUNAMITES.

O tempora! ô mores!... Cicero & Martialis.



A PARIS,
AU PALAIS-ROYAL dabord; puis,
PARTOUT;
Même chés Guillot, libraire rue des-Bernardins.

1790.

SUJET DE LA II.de ESTAMPE.

LE CIRQUE.

On voit ici les 48 SUNAMITES, dont Chaqu'une eſt indiquée par le même chifre qui la designe dans la Table.

TABLE DES MATIÈRES.

Les Sunamites.

TABLE.

Nous venons de parcourir une épineuse carrière !... Que de petits Catons de vingt-ans auront froncé le fourcil !... —Qu'eſt-ce que cette Brochure ? Des Hiſtoriettes ſcandaleuses ! de Perſones très-peu interesſantes-!... A quoi ſ'eſt-il occupé-là-!

Que de choses nous aurions à te repondre, Sage-prematuré !... qui te crois un Ariſtarque, parceque tu as deja fait tomber dix Tragedies ?.... Dabord, Celles dont je t'ai parlé, ſont des Françaises.... Sais-tu tout ce que ce nom a de glorieux ? Enſuite, elles auraient été des Citoyennes... —Des Citoyennes !.. —Pourquoi ne le ſeraient-elles pas ?.. Hâ ! c'eſt qu'une Ariſtocratie corruptrice avait avili toutes les Clâſſes de la Société... Nous posons en fait, que ſi notre admirable Revolution ſe conſolide, comme il y a tout lieu de le croire, elle élevera tellement l'âme à tout ce qui porte le nom de Fran-

çais, que dans dix ans, on ne trouvera plus de Filles-publiques, ni de SUNAMITES, ni de BERCEUSES, ni de CHANTEUSES, ni de CONVERSEUSES, comme Celles dont nous avons parlé, comme Celles dont nous alons tracer l'hiſtoire. Les mœurs vont ſ'épurer, ô chers Concitoyens, ét cet Ouvrage, publié, non pour divertir les Sots, égayer les Fous, émouſtiller les Libertins, mais pour montrer à quel point effrayant nous en ſommes, cet Ouvrage ſera pour la Poſterité, un monument hiſtorique, comme les *Satires* de *Juvenal*, ét les *Epigrammes* de ce *Martial* omniloque, ſans lequel on n'aurait pas le vocabulaire ſecret des Latins!... Nous ne pretendons pas à cette dernière gloire! notre ſtyle eſt ſevère ét chatié: Tout le monde peut nous lire...

Nous vous ſaluons, ſage Lecteur, après cette eſpèce de *Mercuriale*, que nous fesons aux petits Catons, graves Effetés: Helas! on dirait qu'ils ſemblent ne redouter les Tableaux voluptueux, que par la rage de l'impuiſſance!

LE

PALAIS-ROYAL.

Par un INDAGATEUR.

SECONDE PARTIE.

LES SUNAMITES AU PALAIS-ROYAL.

Preambule.

CONCLUSION DE RENAUDETTE.

Nous avons dit, que nous ne parlerions pas des *Filles communes* du Palais-royal : Nous les paſſons donc, à l'exception d'une ſeule, *Renaudette*. Cette jolie Creature, qu'on a vue cet été 1789, en karako rayé, ét en blanc, cet automne, a paru ſi jolie à un Provincial, qu'il l'a tirée du grand-commun, pour la remettre au particulier. Elle voulait-

resister, l'Homme étant dans sa trente-cinquieme année, & la delicate Renaudette n'ayant de goût que pour les Adolescens: Mais cet Homme, tenace dans ses goûts, qu'il s'embarrasse peu qu'on partage, ayant emmené Renaudette chés lui par ruse, il lui signifia, qu'il la voulait garder: Elle resista; il la fit mettre en cage; ét toutes les fois qu'elle resiste, ou qu'elle veut s'en-aler, quatre grillages lateraux, artistement faits, se lèvent, ét la Petite-persone se trouve encagée. Rien n'y fait. Mais on la tient-là, sans manger, jusqu'à ce qu'elle se mette à la raison. L'Homme lui a déclaré, que s'il ne craignait-pas de lui gâter la peau, il la ferait passer par les verges, au moindre caprice. Il espère de parvenir enfin à la rendre douce, ét il se propose de la mener partout avec lui Quand il la quitte, ce qui est rare, elle est enfermée. Voila tout ce que nous avons su, par Doris, de cette Fille mutine.

LE CIRQUE.

Nous avions fait un delicieux dîner, chés un Ami, avec beaucoup d'Etrangers, ét une Jeune-perſone charmante. Nous ne ſortimes de cette maison qu'à huit heures, ét nous nous rendimes au Palais-royal, devenu le centre de tous les amusemens. Le Cirque était ouvert. Nous y entrames.

La majeſté de la ſalle, le charme de l'Orqueſtre, la legèreté des Danſeuses, la beauté, l'élegance des Spectatrices, tout contribuait à donner à ce beau Souterrein, un air magique: la curiosité était attirée par les Jeux, par les Cafés, par les Cabinets commodes, qui pouvaient ſervir de retraite à la volupté, même à l'amour

Après avoir tout examiné, vers les neuf heures, au moment où toutes les

Femmes honnêtes ſortaient, pour aler à leur ſoupers-fins, nous remarquames qu'il ne reſtait que les *Filles* : nous les obſervames curieusement, en notre qualité d'Indagateur.

La Cicerona du Cirque.

Une d'entr'elles, au long visage, nous parut de bonne-amitié. Nous l'abordames. Elle en parut flatée : Nous avions fait dans le Cirque une ſorte de ſenſation, ét la preference que nous paraiſſions donner à *Maîne*, ſur une foule de Belles, étalées ou danſantes, dut exalter ſa vanité.... (Soit-dit ſans en marquer nous-mêmes) !.... Nous ſondames ſa tournure - d'eſprit. Elle nous parut gaie, ét plûs inſtruite que les Filles ordinaires. Nous lui exprimames une velleïté de connaître... Auſſitôt la très-prévenante Maîne, allemande d'origine, nous offrit d'être notre *Cicerona*, ét de

nous inſtruire de tout ce que nous voudrions ſavoir.

La première *Fille* qui nous frappa, ce fut une Enfant de douze à treize ans, ſi jolie, ſi delicate, ſi modeſte, quoi-qu'ayant l'air d'une Enfant-gâté, que nous ne pouvions nous laſſer de la conſiderer. L'Alsacienne au long visage, nous dit: —C'eſt par Celle-là que je vais commencer. Son vrai nom eſt *Clovise*; ſon nom-de-guerre, *Sirène*. Je ſais tout ce qui la regarde, parceque je ſuis bien avec Celle qui l'a mise dans le monde. C'eſt une Jolie *Fille* de dixhuit ans, mais qui n'en paraît que ſeize: elle ſe nomme *Javote*, ét ſon nom-de-guerre eſt *Serpentine*. Ecoutez-moi. Je ne me ſervirai que de leur vrais noms.

I.res SUNAMITES:

Clovise, ét Javote.

Une Mère assés laide, avait épousé un joli Père. Ils avaient fait une jolie Enfant, qui ressemblait au Dernier. La Mère était bien-fière d'avoir fait plûs beau qu'elle, ét on n'imagine pas les peines qu'elle prenait à parer sa Fille. Elle ne l'a perdait pas de vue; elle la tenait toujours à-côté d'elle. Precaution fort sage! mais qui ne fut pas suffisante...!

Mad. *Legrand*, au-moment où sa Fille atteignit sa douzième année, avait pris pour cuisinière, une petite Villageoise assés jolie, qu'on lui recommanda fort, parce qu'elle était d'honnête famille. M. ét Mad. Legrand, qui étaient marchands, vinrent, comme tout le monde, s'établir au Palais-royal. Là, ils envoyaient *Clovise*, avec *Javote*, se promener dans le Jar-

din, pour fortifier sa santé. La Fille-domestique avait environ seize ans, elle s'enjolivait à vue-d'œil; Clovise, à douze accomplis, annonçait la beauté la plûs complette.

Javote était honnête: mais le spectacle continuel qu'elle avait sous les ieus, de *Filles* qui ne la valaient pas, superbement parées, lui fesait-faire des reflexions. Elle en causait même avec Clovise. Elles remarquaient ensemble, comme ces *Filles* étaient suivies de Jeunes-gens. —Elles sont bien heureuses! (disait Javote!)—Oui! (repondait Clovise): Elles vont où elles veulent! ét moi, pour venir seulement ici, faut le demander pendant une heure! —Hô! vous, votre Maman vous aime, elle vous accorde tout; si vous faites quelque chose de mal, c'est-moi qu'elle gronde. —Oui; mais à-force de me choyer, ça m'ennuie! J'aimerais mieus

moins d'amitié, ét plûs de liberté. —Vous avez raison! mais si vous étiez donc comme moi, toujours méprisée, toujours grondée! On ne souffre pas, sans peine, que je mette un fichu blanc! des bas, des chaussures propres: :: Voyez dònc ç'te Chiffon! ça se croit jolie!.. (dit votre Mère). Et votre Père, qui se sert des mots les plûs avilissans! qui me fait m'abîmer les mains à lui decroter ses habits ét ses souliers! —Hâ-dame, Ma'm'-selle, vous êtes servante vous-!

Ce mot fit rougir Javote. —Tu me le paieras-! (pensa-t-elle). De ce moment, Javote resolut de perdre la Fille-unique des ses Maîtres. Elle dissimula; mais elle chercha l'occasion de la faire souvent gronder, par une Mère qui l'idolâtrait. C'est qu'ensuite, Mad. Legrand demandait presque pardon à sa Fille, ét causait cent-fois plûs de mal, que sa reprimande n'avait produit de

bien. On reparait le petit desagrement causé à la jolie Clovise, par mille complaisances, ſurtout par la promenade. Javote, qui voulait la perdre, ét rendre cette Fille cherie ſon égale, employait tous les moyens pour rendre ſa Jeune-maîtreſſe ingrate, inſolente. Elle reüſſit au-point, que la Mère ne ſavait que devenir. Elle pleurait : Ce qui ne fesait qu'impatienter Clovise plûſque tout le reſte ; elle en était depitée.

Un-jour, la mechante Javote dit à Clovise : —Vous ètes bien-bonne, Ma'm'selle ! faites une eſcapade ! On ne vous retient comme on fait, que parceque vous êtes jolie, ét que vous êtes pucelle : Dès que vous aurez ſauté le pas, on ne fera plus tant d'attention à vous : C'eſt comme vos fourreaux, ausquels on vous oblige de bien prendre-garde le premier jour ; ét dès qu'ils ont une tache, on ne vous dit plus

rien-!... Clovise ſe trouva convaincue par ce raisonnement à ſa portée. Il fut convenu que Javote ſortirait, qu'elle ſe ferait demoiselle du Palais-royal, ét que, comme il y en avait de l'âge ét de la tâille de Clovise, la petite Legrand irait avec Javote, dès que Celle-ci ſerait placée.

Javote, à la première querelle, demanda ſon compte. On la prit au mot, en apparence ; mais comme elle était recommandée, on ſe promettait de lui faire-grâce, à la première marque de repentir : La Petite, ſon argent reçu, fit ſon paquet, ét l'emporta, ſans être visité. Ce qui mit dans une furieuse colère contr'elle.

Dès le lendemain-ſoir, elle vint touſſer, ſuivant qu'il était convenu avec Clovise, aux environs de la boutique. Elle était mise comme une deeſſe, en fourreau de linon, doublé de rose, ét coîfée du dernier goût. Ce qui la rendait jolie

comme Venus !... Clovise profita de la distraction de sa Mère, pour s'échapper sans permission, ét courir au Jardin, le long du Cirque à droite, en entrant par le Palais. Elle demanda Javote à elle-même, en l'abordant? La Fille éclata de rire, ét fut reconnue. —Hô! que tu es belle! —Tu le seras bien davantage! (lui repondit Javote, en la tutoyant pour la première-fois). Tu me surpasseras, autant que tu me surpassais : Tous les Hommes seront fous de toi, comme ils le sont de moi-. En-ce-moment, un vieux Débauché s'approcha. Javote le repoussa dedaigneusement. Un beau Jeune-homme survint. Elle lui prit le bras, ét s'en fut avec lui, en disant à Clovise : —Adieu, ma Bonne-amie! Demain, je te dirai bien deschoses!

Clovise s'en-revint toute-émerveillée. Elle trouvait Javote adorable ; ét

l'idée qu'elle la ſurpaſſerait, lui tournait la tête. Ce fut au-milieu de ces reflexions, qu'elle ſe retrouva auprès de ſa Mère.

On lui demanda ſevèrement, d'où elle venait? C'eſt que le Père avait reconnu la toux de Javote. Clovise baiſſa les ieux, ét ne dit mot. Sa Mère l'embraſſa. Mais il était l'heure de fermer, ét quand on fut à la maison, le Père gronda fort, ét voulut ſavoir la verité? Il ne la ſut qu'à-demi. Sa colère ala juſqu'à vouloir donner un ſoufflet à Clovise, que ſa Mére preserva, en la cachant dans ſon giron. La petite Legrand prit en ce moment ſa resolution.

Le lendemain, à l'heure du dîner, ſe trouvant ſeule à la maison, elle fit une malle de tout ce qu'elle avait de mieux, prit de l'argent, cacha tout-cela dans un petit cabinet, dont elle emporta la

clef, ét vint à la boutique. Elle attendit le ſoir avec impatience. Vers les dix heures, Javote touſſa faiblement. Le Père n'était pas-là : Mad. Legrand était occupée. Clovise ſe gliſſe, court à ſon ancienne Servante, ét lui dit: —Il n'y a pas un moment à perdre : vîte un fiacre ; courons à la maison ; mon paquet eſt fait ; je quitte, ét vais avec toi-. Javote lui prit la main, ét ſans lui rependre, ſe mit à courir avec elle. On prit un fiacre au Château-d'eau : Le Cocher deſcendit les caſſettes (car la Petite en avait rempli deux), ét on ſ'éloigna, ſans être vues du Voisinage.

Javote mit Clovise chés la même *Maman* : Celle-ci fut enchantée d'avoir une ſi Jolie-perſone ! Comme c'eſt depuis la *revolution*, il n'y avait pas encore de règle: On ſ'inquiéta peu ſi Clovise était pucelle ou non. Cependant Javote, qui l'était encore elle-même, dit que ſa

Compagne ne l'était pas. Elles couchèrent ensemble avec un Viellard, qui paya gros ; mais Clovise ne le vit pas. Cet Homme ne leur ôta qu'un-peu de fraîcheur, car il était incapable.

Le lendemain, Clovise fut parée. Elle était ravissante. Elle voulut aler au Palais-royal, où Persone ne la reconnut. Il est vrai qu'elle ne passa pas devant la boutique de son Père. Elle ala seulement à la porte-vîtrée qui donnait sur le Jardin, pour voir quelle mine on fesait. La Mère avait les ieus rouges : Le Père était accâblé. Javote savoura sa vengeance. Mais bientôt, craignant que sa Compagne ne s'attendrît, elle éclata-de-rire, ét l'entraîna, en courant. Elles accueillirent deux Jeunes-fats, ét Javote voulait sortir du Jardin avec eux ; mais Clovise prefera de se promener ét de voir le monde. Elles ne rentrèrent qu'à onze heures.

On les mit coucher ensemble, avec un Villard, qu'on ne laissa pas voir à Clovise.

Tous les jours, depuis un mois, se sont passés comme ces deux-là. Javote fait tout ce qu'elle peut, afin qu'un Libertin deflore Clovise, avant elle-même: Mais la Petite, qui n'est pas encote formée, outre qu'elle n'a pas de goût pour les Hommes, offre de trop grands obstacles. Elle est passionnée pour la danse du Cirque, ét c'est ce qui la retient dans son état, qu'elle aurait deja quitté. Elle a refusé d'être entretenue, très-avantageusement. Elle a proposé, à sa place, Javote, qu'elle appelle sa Sœur: Mais deux Hommes riches, instruits de sa conduite envers Clovise, ont pris la Servante en aversion.

Ils n'ont pas tort! Il n'est rien d'infâme qu'elle ne chercha à faire-faire à Clovise, par les Hommes, mais Celle-ci oppose son innocence, sa beauté: les

Hommes ſont ſi touchés de la jeuneſſe ét de la naïveté de cette Enfant, qu'ils la reſpectent »...

En-ce-moment, Javote arriva.

—Tenez, voila Javote! (nous dit l'Alsacienne au long visage). Nous la regardames. Cette Fille était jolie; mais elle avait l'air bas. Il était onze heures: on ſortait.

Nous priames l'Alsacienne de nous accorder ſa compagnie, au Cirque du jeudi ſuivant; ét nous l'engajames à nous procurer un entretien avec Clovise ét Javote, ce ſoir-même. Elle ala auſſitôt les prevenir. L'Orqueſtre jouait la retraite: les danſes étaient diſſoutes, ét nous donnames la main à la jolie Clovise, ainſi qu'à Javote. Nous marchames, en fesant à la Première, des complimens d'un air, qui deguisait nos ſentimens interieurs. Arrivés dans la cour, nous leur offrimes de les remener dans

dans notre voiture. L'envie d'aler en caroſſe, les determina. Nous ſavions la demeure de M. Legrand, père de Clovise, marchand connu. Un mot à notre Cocher nous fit remettre, non ſeulement à ſa porte, mais dans ſa cour. Nous ſavions, par experience, qu'on ne ſe reconnaît pas facilement le ſoir, quand on eſt venu en caroſſe. Nous primes l'eſcalier, ſans que Clovise ſ'aperçût qu'elle était chés elle. Notre Laquais, monté avant nous, vint nous recevoir un flambeau à la main, après avoir prevenu les Parens. Nous étions au-milieu de la ſalle de M. ét Mad. Legrand, avant que ſa Fille ét Javote l'euſſent reconnue. Ils parurent. Clovise fit un cri, ét courut ſe jeter dans les bras de ſa Mère. Javote fut prête à ſ'évanouir. Nous la ſoutinmes. M. Legrand, quoiqu'un-peu ſevère, ala embraſſer ſa Fille dans les bras de ſa Femme.

—Hâ ! bon Père ! (ſ'écria Clovise d'elle-même), jamais je ne te donnerai plus de chagrin-!

On ne remit pas Javote. On lui montra le plûs grand reſpect. Elle était tremblante. Clovise qui nous parut très-ſpirituelle, en cette occasion, ſentit, qu'il ne falait rien dire. Elle appela Javote *Madame*; ét Celle-ci ne prononça pas un mot. Nous engajames les Parens à l'indulgence éclairée; nous leur fimes ſentir la neceſſité de mettre leur Fille, ſoit au Couvent, ſoit, ét mieux encore, dans une Penſion ſûre, de Jeunes-demoiselles. Clovise elle-même goûta notre motif, qu'elle penetra. Nous ſortimes enſuite avec Serpentine.

Lorſque nous fumes dans la voiture, cette Fille ſe jeta dans nos bras, en nous disant : —Vous pouviez me perdre ; vous ne l'avez pas fait ! hâ ! que vous êtes bon ! Nous lui fimes des re-

montrances graves, ét nous la conduisimes, de ſon aveu, dans une Penſion, rue de-Luxembourg.

En alant l'y voir le lendemain, nous y trouvames Clovise. Nous primes en particulier Serpentine, ét nous lui dimes, que la moindre imprudence de ſa part, ferait ſans misericorde.... Qu'eſt-il arrivé? Serpentine (c'eſt le nom qu'elle porte dans la Penſion), a été changée par les inſtructions de la Maîtreſſe, ét elle eſt à-present le plûs ferme appui de la vertu, dans le cœur de Clovise. Elle voulait aler ſe jeter aux genoux de ſes anciens Maîtres, ét leur demander pardon. Nous en avons empêché: Nous laiſſons dans l'obſcurité ce qui ſ'eſt paſſé, dans la rue Beaujolais, où les deux Jeunesfilles ont demeuré, pendant leur fuite...

Clovise rentrera bientôt chés ſes Parens, qui ont une Fille-de-boutique

auſſi aimable que Javote, par la figure; mais infiniment plûs meritante, pleine de talens utiles, de qualités eſtimables, ét une vertu à toute épreuve.... Parens, qui avez des Enfans, prenez garde aux mœurs de vos Domeſtiques [*]!

On peut regarder Clovise ou Sirène, Serpentine ou Javote comme les deux premières Sunamites : mais en voici d'Autres plûs reelles.

---

[*] C'eſt un grand mal, qu'il y ait des Filles-publiques! mais c'eſt un mal neceſſaire! ¶ On nous a dit que le *Diſtrict de Notre-dame* avait chaſſé toutes les *Filles-publiques* de ſon reſſort : Nous desirons que les mœurs actuelles deviennent telles, que cette proſcription ſoit ſans inconvenient.

3.me ét 4.me SUNAMITES:

Rosalie, ét Fanchette.

Le jeudi, l'Alsacienne nous attendait. Elle vint à nous, dès que nous parumes.

„—Je me ſuis doutée (nous dit-elle), que vous voudriez ſavoir des Avantures, ét les terminer, comme j'imagine que vous avez terminé celle de Clovise ét de Javote-Serpentine! Gage que vous avez eu la fleur de cette Enfant? Je veux dire Clovise-? Nous repondimes, que céla n'était pas dans notre caractère. —Il en ſera ce qu'il en doit être: Mais je vous procurerai une ample moiſſon: Car non-ſeulement je vous ferai les hiſtoires, mais je ſerai votre agente, ét j'attirerai au Cirque, toutes Celles que je ſaurai dignes de vous, des deux manières. —Bien!

„—Vous voyez (reprit Maîne),

ces deux Jeunes-filles? —Elles ſont charmantes ! (repondimes-nous, ét ne paraiſſent pas plùs de quatorze ans. —Elles en ont quinze, ét ſont à la fin de leur noviciat. —Comment de leur noviciat? —Oui : Elles ſont chés une Femme, qu'on nomme la *Reſtauratrice*. —Je ne connaiſſais pas encore ce genre-là, ét je ne croyais pas que les deux titres de Femme-de-plaisir, ét de Reſtauratrice, puſſent jamais ſ'allier! —Ils ſ'allient très-bien, par l'art de Mad. *Janus*, qui a plûs de quarante Jeunes-filles de cet âge, prises dans les faubourgs & les provinces : car rarement elle ſe fournit de Filles nées au centre de la Ville. Tenez, elle les a toutes amenées aujourdhui voir le Cirque. Je vous les detaillerai tour-à-tour.

» Rosalie, cette petite Brune, aux couleurs un-peu ternies, mais qui les avait d'une extrême fraîcheur, il y a ſix mois,

ét *Fanchette*, cette Blonde encore vermeille, ſont des *Sulamites*. —Des *Sunamites* donc! —Soit. Le metier de Mad. Janus, ancienne femme-de-charge d'un Medecin celèbre, eſt de reſtaurer les Vieillards. Elle leur donne deux de ſes Elèves, qu'elle tient dans une grande maison bien aërée, audelà du Boulevard, qu'elle nourrit des alimens les plûs ſains, ét qu'elle fortifie par un exercice journalier: Elle prend un louis par nuit. Chaque Fille a ſix francs, ét elle douze. Les premières-fois, elle eſt-là: Le Vieillard eſt mis par elle dans un bain aromatiq: Elle l'eſſuie elle-même, avec la main, qu'elle roule ſur ſon corps, juſqu'à ce qu'il ſoit d'une propreté complette. Cela fait, elle lui met une muselière ſolide ét le couche avec les deux Sunamites, dont la peau touche exactement la ſienne. Il ſ'entrelace dans les deux Vierges: (car il faut qu'elles le ſoient).

» Une Fille ne peut ſervir que huit nuits de ſuite. On en ſubſtitue deux Autres, ét les deux Premières ſe reposent, en prenant des bains les deux premiers jours, ét en ſe divertiſſant les autres, pendant quinze. Car il faut à un Vieillard trois paires de Filles.

» On a la plûs grande attention à les conſerver vierges, vu que cette qualité perdue, elles deviendraient nuisibles, ſurtout pendant la groſſeſſe. Si un Vieillard jouiſſait d'une Fille, il ſe ferait beaucoup de mal! ét en-outre, il perdrait une ſomme deposée dès le premier jour. Une Fille ſert depuis ſa nubilité déclarée, juſqu'à trois ans audelà. Plûtard, elle dominerait le Vieillard, ét repouſſerait ſes *effluences*, ſans *influer* en lui, ſi elle était neuve; ét ſi c'était une de ſes anciennes Sunamites, elle lui *reïnfluerait* les humeurs *peccantes*, qu'il lui aurait *influées*. Une Fille peut ſervir

un an au-plûs, en l'employant tous les jours... Voila ſans-doute ce que vous vouliez ſavoir?

» Rosalie ét Fanchette ſont deux cousines, priſes à l'extremité du faubourg *Saintantoine*. Elles ont été achetées par Mad. Janus, à l'âge de quatre ans, d'une Femme qui les conduiſait, après la mort de leurs Parens, à l'Hôpital-general: Mad. Janus, qui avait dès-lors ſes vues, vit ces deux Enfans qui pleuraient elle ſ'informa. La Femme lui dit, que l'Une était fille de ce malheureux Jeunehomme du faubourg, qui aimait ſa Sœur, & qui l'avait poignardée; c'eſt Rosalie; ét d'une Fille, que cette Sœur honnéte avait ſubſtituée à ſa place, dans une occasion perilleuse: l'Autre, de la Sœur elle-même, ét d'un Amant

» Surpriſe un-jour par ce Furieux, elle ne le calma, qu'en promettant de coucher avec lui, la nuit ſuivante. Ils

convinrent entr'autres du ſilence. Fanchette avait une Amie, appelée Rosalie, qui ne haïſſait pas le Frère cruel: Cette Sœur infortunée ſe jeta dans ſes bras, lui fit ſa confidence, ét parvint à la determiner à coucher avec le Furieux. Elle eſperait les marier un-jour. Pour mieux cacher ſon jeu, ét pour tenter les remords, dans le cœur de ſon Frère, Fanchette, adorée d'un Amant aimé, qui n'osait l'épouser, depeur d'être tué par ſon Beaufrère, voulut qu'il couchât avec elle, ét ſe livra. Les deux Amies devinrent enceintes. Le Frère barbare crut avoir joui de ſa Sœur, qui le ſupplia de lui ſauver l'honneur, en la mariant: C'était ce qu'elle avait eſperé. Mais le Feroce ne voulut jamais y conſentir. Fanchette épousa neanmoins ſon Amant en ſecret. Les deux Amies accouchèrent le même j ur. Fanchette de Rosalie, Rosalie de notre

petite Fanchette. Quelque temps après, le Frère voyant ſa Sœur familière avec ſon Mari, ét ayant été preſſé d'épouser Rosalie, il eut des ſoupçons, qu'il éclaircit, en écoutant un entretien entr'elles. Dès qu'il ſut que la petite Rosalie, qu'il adorait, n'était pas ſa fille, mais ſeulement ſa nièce, ét qu'il était père avec Une-autre, il ſortit de ſa cachette, ét trouvant ſa Sœur ſeule, il la poignarda. On ſait, qu'il ne chercha pas à ſe ſauver. Il ſe jeta aux genoux de Fanchette expirante, lui demanda pardon, but de ſon ſang, ét monta ſur les toîts. Là, prêt à ſe precipiter, parceque, dit-il, une Fille comme ſa Sœur ne devait pas être deshonorée par un Rompu, il eut la ſingulière attention de ne vouloir bleſſer Perſone. Il cria *gare*, trois-fois, ét ne ſe precipita, que lorſqu'il vit la place vide.

» Tel fut le recit qu'on fit à Mad. Ja-

nus, en lui cedant lesdeux Orfelines, pour ſix francs pièce. Je dis les deux Orfelines. Rosalie-mère mourut de douleur, ét l'Amant de Fanchette ala ſur mer, où il a peri. Les deux Petites abandonnées de tout le monde, furent laiſſées à une Fruitière - alumettière, qui ne put les nourrir plûs d'un mois, ét qui ne reçut les 12 livres, que pour ſe dedomager de ſa depenſe.

» Mad. Janus éleva ces deux Enfans de la manière la plûs ſaine, ét elle en a fait ce que je vous ai dit.

» Rosalie ét Fanchette ſont les *reſtauratrices* d'un Vieillard, qu'elles ont tellement fortifié, qu'il les a poſſedées toutes-deux, à une époque differente. Mad. Janus en a été furieuse! Elle les a ôtées du nombre de ſes Sunamites, a placé ſur leurs têtes l'amende encourue par le Vieillard, leur donne encore le coucher ét la table, mais les laiſſe libres, comme vous voyez ».

Nous remerciames l'Alsacienne au long visage de ſon intereſſante narration, pendant laquelle Mad. Janus était partie avec ſes Elèves, ét nous joïgnimes les deux Exſunamites, resolus de leur étre utile, à la manière de notre ancien Ami, l'Auteur des *Nuits de Paris*.

Nous mimes tant de politeſſe dans notre abord, que nous nous conciliames la bienveillance des deux Jeunesfilles. Elles conſentirent à ſortir avec nous, ét nous les reconduisimes chés Mad. Janus dans notre voiture.

Arrivés dans une maison riante ét commode, nous y remimes les deux Jeunesfilles, à la Dame elle-même, qui, nous voyant jeunes, nous offrit une liaison de cœur avec l'Une ou l'Autre des deux Exſunamites. Nous la remerciames, en lui disant, que nous avions une Amie adorée : Ce qui nous attira

des louanges de ſa part, ét de celle des deux Jeunes-perſones: Nous offrimes neanmoins d'être utiles à Rosalie ét à Fanchette de la manière qu'on nous indiquerait. Nous ſortimes, après avoir promis de venir le lendemain, de bonne-heure, afin de voir toutes les Sunamites, avant le depart de Celles en-exercice.

—Voila des choses étranges! (diront nos Lecteurs de province, ét même Ceux de Paris). — Oui! elles ſont étranges! mais elles ſont vraies Nous avons fait inſerer, il y a quelque-temps, dans certain Journal, un article ſingulier, pour y preparer

---

I.re QUATORZAINE.

Les SUNAMITES en exercice:

Nous étions chés Mad. Janus, avant sept-heures du soir. On sait que les Sunamites servent huit jours, ét se reposent quinze: Il le faut, pour qu'elles soient saines. Consequemment, il est necessaire qu'un seul Vieillard ait six Filles: Aussi Mad. Janus n'avait que sept Pratiques: Mais elles étaient excellentes! Les Vieillards donnaient trois louis par nuit, les deux Couples qui se reposaient, étant payés comme celui de service.

On nous montra d'abord les quatorze Sunamites, qui devaient partir à neuf ét dix heures, pour leur destination. ¶ *Œillette* ét *Rose* alaient chés un vieux Financier ¶ *Aurore* ét *Jasmine*, chés

un Homme empourpré: ¶ *Amande* ét *Giroflée*, chés un vieux Duc: ¶ *Amarante* ét *Violette*, chés un Marechal-de-France: ¶ *Piramidale* ét *Pensée*, chés un Medecin millionaire: ¶ *Basilique* ét *Balsamie*, chés un Agioteur; ¶ Enfin *Lilette* ét *Tubereuse*, chés un vieux Tontiniste, que sa Famille voulait conserver longtemps.

Nous observames, en riant, qu'on pourrait laisser mourir tous ces Gens-là, au terme fixé par la Nature. —Il est vrai (nous repondit Mad. Janus); mais ces Richards alimentent un Etablissement qui peut être utile, quelque-jour, à nous conserver des Hommes precieux-. Et elle cita plusieurs noms. Nous fumes obligés de convenir qu'elle avait raison.

Remarquons ici, que si Mad Janus avait été connue plutôt, elle nous aurais

conſervé Voltaire, Rouſſeau, Diderot, Dalembert; plûs anciennement, Monteſquieu, Fontenelle : Combien d'honnètes Pères-de-famille, d'Hommes utiles à l'État, elle aurait pu conduire à une vieilleſſe experimentée!... Conſolons-nous pour l'avenir! Dès qu'un Citoyen ſera neceſſaire à la Nation, Mad. Janus le fera vivre tant qu'il faudra, ſans ſacrifier ſes Sunamites... Revenons.

Nous priames les premières Sunamites, qui partaient à neuf heures, de vouloir bien nous faire un abregé de leur hiſtoire ; afin que nous les immortaliſaſſions, dans l'utile Ouvrage, que nous publions aujourdhui. Rose ſ'approcha de nous. C'eſt une jolie Blonde, brillante comme la fleur dont elle porte le nom.

5.me ét 6.me SUNAMITES:

Rose, ét sa Compagne Œillette.

»—Maman Janus (nous dit-elle), ne veut que desEnfans independantes, pour être plûs tranquile, ét ne point essuyer de reclamation desagreable. Je suis fille d'uneDemoiselle bien-née, âgée de quinze ans, qui ayant donné un rendevous à son Amant, dans un grenier, dont il y avait deux clefs, y fut singulièrement surprise. Mon Papa, grand homme fort ét vigoureux, avait reçu au même lieu, un rendevous d'une Barone très-aimable ét très-voluptueuse. Mais *Adelaïde de-T**-de-R****, ma mère, l'avait devancée ; la Barone, qui avait un Amant en titre, qu'elle trompait, entendant respirer, crut que c'était lui, ou ma Grand'mère, qui l'épiait. Elle tâta, ét trouvant une robe-de-soie, elle se retira

doucement. En descendant, elle trouva l'Amant de ma Mère qui montait, ét qui lui baisa la main. Le prenant pour le sien, elle le conduisit dans son appartement, trouvant plaisant de tromper la Jalouse chés elle, tandis qu'elle l'attendrait au grenier.

» Cependant, le Père d'Adelaïde monta doucement au rendevous de la Barone. Il arriva, sans bruit, ét ayant entendu respirer la craintive Adelaïde, il ala droit à elle. Il eut bien quelques surprise, causée par le sens du tact; mais à cent lieues de la verité, il n'imagina rien.

» Les choses faites, il descendit, ét ala se mettre dans son cabinet Un instant après, il entendit rentrer Quelqu'un : Il regarda, ét vit sa Fille, en desordre, qui prenait une lumière, ét demanda de l'eau. Il la vit...... ensanglantée: mais il ne soupçonna rien.

» Après le ſouper, il eut occasion de voir la Barone, qui lui parut embaraſſée C'eſt qu'elle ſ'était aperçue que ce n'était pas ſon Amant qu'elle avait voulu favoriser : Le Jeunehomme, en la reconnaiſſant, ſ'était derobé. Il avait été ſe cacher dans le grenier, où il avait entendu les exploits de ſon Rival, ſans le ſavoir. Il l'avait ſuivi, en ſortant, ét l'avait reconnu ; il avait vu enſuite Adelaïde, ét l'avait également reconnue. Il avait fremi, ét ſ'était bien gardé de ſe montrer ! Le Vicomte père, fut bien étonné d'apprendre, que ce n'était pas la Barone, qu'il avait poſſedée !... Mais il n'en fut pas davantage.

» Le Jeune-Amant, de ſon côté, ne dit mot à ſa Maîtreſſe. Elle ne lui avait encore rien accordé ; il l'évita...... Elle devint groſſe, ét elle l'en informa par une lettre... La reponſe du Jeune-J**, fut la verité : Il offrait la preuve

de tout. Adelaïde, au-desespoir, eut la force de questionner adroitement son Père ét la Barone ; elle ne fut que trop confirmée dans la verité ! Elle resolut de detruire son Fruit... Mais les moyens ne reüssirent pas. Elle eut alors le bonheur de pouvoir consulter le Medecin, chés lequel était Maman-Janus. Cet habile Homme l'empêcha de prendre des drogues, ét lui promit de l'accoucher secrettement.

» On reüssit à cacher la grossesse, à l'aide du Medecin, qui traita d'une pretendue maladie ; ét qui, lors de la crise, usa de son credit, pour engager à lui confier la Malade pendant six semaines.

» Adelaïde accoucha de moi, chés le Medecin : Maman-Janus me reçut, ét prit soin de mon enfance : Je lui dois la vie. Car dans un moment où l'on m'avait laissée auprès de ma Mère, elle voulut

m'étouffer. Heureusement que Maman-Janus rentra ! Elle m'emporta, ét me donna ui e Nourrice, qu'elle a payée. Ainſi, je lui appartiens.

» Voila toute mon hiſtoire-».

Nous priames auſſitôt Œillette de nous faire ſon recit. —Je n'ai pas (nous dit-elle en rougiſſant), le talent de narrer, comme ma Sœur Rose : Elle fait tout ; qu'elle raconte pour moi.

—Je le veux bien! (ſ'écria Rose).

» Œillette eſt ma ſœur de Père : Elle eſt fille du Vicomte, ét de la Barone. Celle-ci ſe trouvant groſſe, ét non remariée, jugea très-à-propos de cacher ſa maternité. C'eſt une Femme eſprit-fort ; elle ne rougiſſait pas de ſon état, devant ſes Connaiſſances intimes : Mais ma Grand'mère maternelle lui fit entendre, qu'ayant des Filles, ma Mère ét Une-autre, il falait éviter de les ſcandaliser. Ce fut ce qui determina la

Barone, à se rendre chés le Medecin, notre protecteur primordial, pour y accoucher de ma Sœur. Ce fut environ trois mois après ma naissance.

» La Barone était brune ét jolie, comme sa Fille. Maman-Janus, qui dès ce temps-là, prevoyait son établissement actuel, s'en chargea volontiers. La Barone donnait la paternité à son Amant, ét Celui-ci en était tout-glorieux; mais après la naissance d'Œillette, les traits de mon Père étaient si visiblement amalgamés à ceux de la Barone, qu'on n'osa pas montrer l'Enfant au Père-putatif; on lui dit qu'Œillette était morte.

» Nous avons été élevées ensemble, jusqu'à-present. Maman-Janus s'étant établie, elle nous a fait voir à nos Mères, ét leur a demandé leur consentement, pour faire de nous ce qu'elle en fait. Elles l'ont donné, parceque ni l'Une,

ni l'Autre n'étaient dans le cas de nous prendre avec elles.

» Le vieux Financier chés lequel nous alons, étant venus ici, il nous choisit, ma Sœur ét moi: Il voulut ſavoir notre hiſtoire, à toutes-deux, ét il fut enchanté de nous avoir preferées par-hasard, ét de ce que nous étions preſque du même ſang, quoique de chevelure differente. Il dit auſſi, que notre origine donnerait plûs d'énergie ét d'activité à nos *effluences.*

» Je vais remplir ici, une tâche desagreable, depeur que mes Compagnes ne la negligent: Je prendrai ſur moi de vous donner les details de la reſtauration. Nous avons le vieux Financier.

» A notre première entrée chés lui, nous étions inſtruites par Maman-Janus. Ainſi, nous ne fimes point de ſotes difficultés. Il ſe mit au lit au-milieu de nous, ſ'entrelaçant de ſon mieux. Je vous

vous assure que c'est une grande peine, surtout en été! Il faut toute l'amitié que nous portons à Maman; ét le besoin que nous avons de nous faire un sort, pour nous obliger à supporter la fatigue, l'insalubrité, la singularité,... les degoûts de notre emploi! Un Vieillard... qui tousse... crache... mouche ... sue ... ét fait mille autre choses ... non-moins desgreables!... Hâ!.... Enfin, nous le fesons, ét nous aspirons au moment de notre liberté, comme des Prisoniers à la Bastille, à voir le jour. Je vous assure que nous ne ferons pas comme Rosalie ét Fanchette, ét que jamais nous ne gâgnerons le depôt »!

Ainsi parla Rose.

7.me ét 8.me SUNAMITES:

Aurore, ét Jasmine.

— Et vous, mes Belles ? (dimes-nous aux deux Sunamites, qui s'approchèrent de nous, au moment où Rose cessa de parler). Aurore prit la parole :

» - Nous sommes aussi deux Sœurs (nous dit-elle), Jasmine ét moi, qui avons été chosies par un Cardinal. Je commencerai par l'histoire de ma Sœur : car je suis bien-sûre que, pour tout au monde, elle ne voudrait pas la raconter... Nous sommes nées chés le Medecin dont Rose vous a parlé : Ma Sœur est fille d'une Duchesse, separée de son Mari, ét qui avait entr'autres, pour Amant, un Batelier très-beau garson [*].

[*] Une Chanson du temps celebra cette comique Avanture :

Les Marigniers d'la Gueurnouillère,

S'étant trouvée prise, elle vint acconcher chés le Medecin. Des ordres exprès étaient donnés d'enlever l'Enfant, aussitôt après sa naissance, de le porter au Père, resserré dans une étroite prison, de le massacrer devant lui, ét de lui battre les joues des membres sanglans de l'innocente Creature. Cela fait, on devait l'envoyer aux Iles.

» Une Furie tîtrée peut donner de pareils ordres; l'interêt peut engager à promettre de les executer; mais l'humanité en empêche: On trompe la Megère, ét l'on reçoit son argent. Ce fut ce qui arriva. Jasmine fut remise à Maman-Janus, qui la fit élever. On montra au Monstre-mère, les membres d'une

Vantez qu'ça fait d'jolis-garsons!
Ça vous a ç'tout, ét des façons
Qu'on n'dirait pas des Gens-d'-rivière;
Les pauvres Fiyes du Gros-cayou
N'en ont pas à-moiquié leû' sou. &c.

Enfant morte naturellement ét diſſequée. Jaſmine grandit, avec moi ».

Mon hiſtoire eſt liée avec la ſienne.

AURORE.

» Je ſuis la cauſe innocente du malheur qui menaça les jours de ma Sœur, en naiſſant. Le beau Batelier, qui avait donné dans l'œil de la Ducheſſe, en était aimé, comme un Nègre-ſucriſte, ou comme un Animal-de-travail: La Dame, pour elle-même, non pour lui, fourniſſait à l'Inſtrument-de-ſes-plaisirs tout ce qu'il pouvait desirer. Le Batelier était monſieur, ét il avait quelquefois du bon-temps. Ce fut dans une veine-de-tranquilité, que paſſant un-jour, en caroſſe, par la rue *Dauſine*, en habit de Joûteur, c'eſt-à dire, en veſte ét culote blanches bien juſtes, avec une ceinture-de-ſoie, il aperçut la jolie *Aurore*, ma Mère, dans la boutique de ſon Père, marchand-fourreur. Il deſcendit, ét il

entra pour la voir mieux. C'était l'été ; il y avait peu d'ouvrage ; Aurore était ſeule. Le Jeunehomme était ſuperbe ! ſon habit provoquant laiſſait voir les ſignes du desir. Il interpela d'amour la belle Aurore, qui ne put resiſter.... Je ne ſais ſi ce fut à la première, la ſeconde, ou la troisième visite ; car il n'en rendit que trois.

» L'infidelité fut decouverte. La Ducheſſe diſſimula, vis-à-vis de ma Mère. Au-moment des couches, elle la fit enlever, ét conduire chés le Medecin : Les mémes ordres furent donnés contre moi, que contre ma Sœur Jaſmine. On devait également faire-perir ma Mère. Mais le Medecin était trop honnête-homme pour cela. Il meurt aſſés d'Enfans, ſans qu'on en tue. La Ducheſſe ſe crut ſatiſfaite. Mon Père a été aux Iles, où il eſt peutétre encore. Puiſſe-t-il un jour me reconnaître » !

9.me ét 10.me SUNAMITES:

AMANDE, ét GIROFLÉE.

Deux Bellesfilles ſe presentèrent, après la blonde Aurore ét la brune Jaſmine. On obſerve, que les Sunamites ſont toujours brune ét blonde: Amande, qui va parler, eſt de ce dernier genre, ét Giroflée du premier.

»—Comme nos quatre precedentes Compagnes, nous ſommes nées ſous les ieux de Maman-Janus, Giroflée ét moi. Nos Mères étaient les deux ſœurs, ét nous n'avons qu'un ſeul Père: C'était un petit Abbé, maître-de-musique ét d'inſtrumens.

» Nos Mères étaient filles d'un riche Marchand-drapier de la rue Saintdenis Elles étaient jolies, ét pour l'âge, à un an de diſtance l'Une de l'Autre. Ma Mère était l'aînée. Blonde comme ſon

Père, elle était indolente ét volup-tueuse. Le petit Abbé la cajola, ét parvint à la poſſeder, malgré les attentions d'une Mère ſurveillante. Mais ſi ma Mère eſquiva les regards de ſa Maman, elle ne put ſe derober à la curiosité de ſa Sœur-cadette. Celle-ci fut donc ſouvent temoin des delices que goûtait ét que procurait ſon Aînée. Elle fut tentée par-là.

» Un-jour que ma Mère fut menée en visite par ſa Maman, la Cadette dit à l'Abbé : —Eſt-ce que je ne vaux pas ma Sœur, que vous la traitez ſeule en grand'fille ? Elle eſt blonde ét belle ; je ſuis brune ét jolie : Elle eſt langoureuse ét tendre ; je ſuis vive ét petillante-... Elle n'eut pas besoin de perorer plûs longtemps.

» Elle fut aſſimilée à ſa Sœur, cette fois-là ſeulement. Car peu de jours après, on ſ'aperçut de la groſſeſſe de l'Aînée. On ſ'informa. L'Abbé fut expulſé.

» Le Medecin de Maman-Janus, l'était de la maison : Il fut consulté. Il promit de tenir tout bien secret. Ma Mère fut mise chés lui, où elle accoucha.

» Elle n'était relevée que depuis quinze-jours, quand on s'aperçut que la Cadette en tenait à son tour. On la mit en pension, comme sa Sœur, ét Giroflée vit le jour.... Maman-Janus nous a élevées, comme ses Filles : Elle nous a laissé voir nos Mères, autant que Celles-ci l'ont voulu, ét comme toutes-deux sont avantageusement établies, elles nous font chacune une pension-viagère, sur leurs épargnes.

» Nous avons à restaurer un vieux Duc, bien degoûtant : Avant nous, il se fesait appliquer, sur le corps, des pièces de veau : Mais cela ne vaut pas notre chair, dont la douce chaleur lui a deja rendu la moitié de ses forces. Il

redevient libertin, ét nous avons beaucoup de peine à nous en defendre ! Mais Maman lui a bien dit, l'un de ces jours, que s'il s'échappait, il perdrait de deux façons, le depôt d'argent, ét la vie, qu'il aime si-fort-» !

Nota. Il est de la plûs grande importance, de ne pas donner aux Jeunesfilles, pour Maîtres-de-musique, des Abbés-poupards: Qu'on prenne des Femmes ; on donnera par-là un état convenable à certaines *Émerites*, qui ne savent que devenir, ét l'on évitera des perils devenus trop frequens. On doit se rappeler, en fremissant, le petit Abbé, maître-de-musique, qui se fit sauter la cervelle, au Palais-royal, après un bon dîner.

11.me ét 12.me SUNAMITES:

AMARANTE, ét VIOLETTE.

»—Nous ne sommes pas nées chés Maman-Janus, ét nous ne sommes pas sœurs, Violette ét moi (dit la blonde Amarante) : mais je me rappelle que nous étions deux Voisines, dans notre enfance, ét que nous étions bien-mises. Je crois me souvenir, que mes Parens étaient Orfèvre, ou Orloger, ét ceux de ma Compagne, Notaire : Car il y avait des armes-du-Roi, ou panonceaux dorés à leur balcon;... à-moins que ce ne fût au nôtre : Tout-cela est fort confus dans ma-memoire, ét ma Compagne, un-peu plûs jeune, ne se souvient de rien du-tout.

» Nous avions environ trois ans, quand une Femme, que nous avions coutume de voir vendre des balets-

de-plumes, nous trouva devant notre porte, bien-parées : Elle nous donna des bonbons, nous fit paſſer par une alée qui ſortait dans une autre rue, ét nous emmena (disait-elle), aux *Tuileries* : Elle nous fit monter dans un fiacre, ce qui nous plut beaucoup, ét nous roulames. Je me rappelle que l'alée où nous deſcendimes était fort-laide, ét fort-obſcure : On nous porta au cinquième, on nous regala, on nous coucha, ét le lendemain, on nous emmaillota, on nous garda quelque-temps ainſi, ét on nous porta chés Maman-Janus, à laquelle on nous laiſſa.

» Nous lui avons demandé depuis, ſi on lui avait donné quelques renſeignemens à notre ſujet ? Non : loin delà ! On lui deguisa notre âge d'un an ; on nous livra nues, c'eſt-à-dire, avec une mauvaise chemise, ét une mauvaise portion de couverture ; on nous dit filles

de pauvres Gens. Maman-Janus nous questionna : mais elle ne put rien tirer de nos r.ponses obscures : Nous confondions ce qui s'était passé depuis notre enlèvement, avec ce qui nous était arrivé chés la vilaine Femme.

» Maman-Janus nous trouvant passables, pour la figure, nous éleva comme nos Compagnes, ét nous lui devons tout ».

Voila ce que nous apprit Amarante, pour elle, ét pour sa Compagne ; en y ajoutant seulement, que le vieux Marechal-de-France qu'elles conservaient, les aimait beaucoup, ét qu'il avait promis de les établir. Mais nous leur fimes donner tous les renseignemens topographiques possibles, ét d'après ce qu'elles nous dirent, les jours suivans, nous avons fait des recherches. Nous avons trouvé une alée qui aboutissait dans une petite place : des Orfèvres, un Notaire. Nous nous sommes enquis, ét nous avons

decouvert, qu'on avait perdu, dans deux maisons voisines, douze ans auparavant, une Fille d'Orfèvre, blonde, de trois ans, ét une Fille de Notaire, brune, d'une charmante figure, de deux ans-ét-demi : Que ce jour-là, ces deux Enfans eſſayaient des bijous de grande valeur, avec lesquels toutes-deux étaient diſparues : Qu'elles étaient reconnaiſſables à une marque, ou agrement, la Blonde à-côté de l'œil gaûche; la Brune, aucoin de la joue droite; ét qu'elles ſe nommaient, la première, Sofie, la ſeconde Eleonore. Nous revinmes voir les deux Jeunes-filles, que nous ſommes ſur-le-point de faire reconnaître : Si nous y parvenons, ét que nous puiſſions les rendre à leur Parens, nous ne ſerons pas tout-à-fait inutiles au monde, ét c'eſt notre unique ſujet de gloire.

13.me 14me SUNAMITES:

Piramidale, ét Pensée.

Auſſitôt après le recit des deux Sunamites precedentes, deux Autres s'avancèrent, ét Piramidale la Brune prit la parole.

»—Pour nous, Monſieur, nous ſommes cousines, ét nos Parens ſont bien-connus: Si nous avons une exiſtance, nous la devons à Maman-Janus. Ma Mère eſt femme d'un Decroteur à l'Ile-Saintlouis, ét celle de Penſée eſt Chifonière: C'eſt ma Tante, dont le Mari eſt roux: mais ſa Fille eſt une jolie blonde, comme vous voyez.

»Ma Mère me portait auprès de mon Père, ét me laiſſait ſur le rebord du trotoir. Ma Tante metrait ma Cousine auprès de moi, et nous reſtions-là toutes-deux, commençant à nous traî-

ner. Un-jour, il passa sur le pont une Dame en voiture, qui dit à Une-autre: —Regardez donc ces deux Enfans! Cette Femme-là, noire ét laide, les a volées; il n'est pas possible qu'elles soient à elle-! Ma Mère les entendit, ét elle leur dit des injures. Peu de jours après, les deux Dames repassèrent encore; ma Mère était absente; elles envoyèrent mon Père en commission, en le payant d'avance, ét dès qu'il fut parti, elles nous prirent, ét nous emportèrent, en nous donnant des bonbons.

» Je ne sais où l'on nous mena. Mais, le soir, on vint prendre mon Père ét ma Mère, mon Oncle ét ma Tante, ét on les conduisit au Châtelet. Ils furent interrogés le lendemain, à notre sujet. Ils offrirent toutes les preuves possibles, que nous étions leurs enfans. On les fit sortir, en leur offrant tel dedomagement qu'ils voudraient, ét deux

Dames ſe trouvèrent-là, qui proposèrent de ſe charger des deux Petites. Mais ma Mère ét ma Tante ſe mirent en colère, ét jurèrent, qu'elles ne nous cèderaient pas. Tout ce qu'on put leur dire, ne ſervit de rien. Il falut nous rendre.

» Dans ce même temps-là, ma Mère ét ma Tante entendirent parler de Maman-Janus, par la Femme-depouilleuse-d'Enfans, qui avait volé mes deux Camarades Amarante ét Violette : Et ma Mère dit à ma Tante: —On nous prendra toujours nos Petites ; donnons-les à la bonne Mad. Janus-. Ce qui fut executé. On nous apporta ici ; Maman-Janus nous accepta, donna ſix louis à nos Mères, ét nous a élevées comme ſi nous euſſions été ſes filles-.

Nous fimes des queſtions aux deux Jeunesfilles, ſur la Femme, amie de leurs Mères, qui avait enlevé Amarante ét Violette? Mais elles ne purent

nous en rien dire. Penſée nous parla ſeulement du vieux Medecin, qui fesait une penſion à leurs Parens, ét qui devait les établir toutes-deux, en ceſſant de les employer.

C'eſt par les Parens de ces deux Sunamites que nous avons decouvert la Voleuse. Elle demeurait rue *Tirboudin:* elle était à l'extremité, quand nous l'avons trouvée: elle fesait le prêt-ſur-gages, depuis ſon vol. Nous avons pris ſur nous de la denoncer, ét à ſa mort, on a mis le ſcellé ſur ſes effets, pour aſſurer la reſtitution du prix des bijous. Nos vues ſont remplies: On a trouvé des preuves du vol des deux Enfans, par certains effets: ét après avoir tout recouvré, les Parens d'Amarante ét de Violette ont fait un present à Ceux de Piramidale ét Penſée.

15.me 16.me SUNAMITES:

BASILIQUE, ét BALSAMIE:

LILETTE, ét TUBEREUSE, ſuppleantes à ROSALIE ét FANCHETTE, retirées.

Nous vimes, avec ſurpriſe, ſ'avancer quatre Sunamites à-la-fois : C'étaient celles qui partaient les dernières.

»—Nous avons toutes - quatre la même hiſtoire (nous dit Baſilique la Blonde; l'autre Blonde était Lilette). Nous ſommes d'une Ville de Province, ét nées de la plûs ſingulière Avanture ! Nos Mères ont été obligées de venir ici, Maman-Janus les a cachées ét ſecourues; elle nous a gardées, ét nous lui appartenons. Auſſi lui ſommes-nous ſoumiſes, car nous n'avons qu'elle au monde... Mais revenons à notre origine.

» Il y avait dans notre Ville de Pro-

vince, un Libertin celèbre, appelé M. *Priape*. C'était un bel-homme, fort-riche, qui avait des goûts ſinguliers, ét des fantaisies plûs ſingulières encore. Ce M. Priape ſ'avisa, au Carnaval, de donner un bal, où toute la Ville devait être admise, Nobles, Robins, Bourgeois, Artiſtes, Artisans, Vignerons, Manœuvres: Il annonça, que c'étaient, non des Saturnales, mais une fête *d'égale Humanité*; ce fut ſon mot. Il ſ'informa de toutes les jolies Filles pauvres, ét il leur fit faire à chacune, pour ſon bal, un habit complet, depuis la chemise juſqu'aux chauſſures; le tout fort-propre, ét fait avec goût. Au jour indiqué, toute la Ville ſe rendit au bal des *Egaux*: On y ſervit une colation: Les Nobles, un-peu dedaigneux, paraiſſaient hesiter de ſe mettre à table: Priape lės râilla, ét les fit rougir. Il ſe mit lui-même à une table de Vigne-

rons ét d'Artisans, avec ſa Sœur ét ſa Mère. Ces deux Dames étaient les plûs impertinentes Femmes du monde; mais voyant Priape aſſis, elles reſtèrent avec lui, pour qu'il ſ'avilit moins. Les Bourgeoises, d'un autre côté, dedaignaient encore plûs les Vignerones ét les Artisanes. Priape obſervait tout cela.

Après la collation, l'on ſe maſqua: Priape avait choisi douze jeunes Ruſtres très-bien-faits, dont lui ſeul connaiſſait le deguisement, ét il leur avait promis de leur livrer les Douze plûs belles Dedaigneuses, ſa Sœur en-tête, à condition, qu'ils les traiteraient en Nouvelles-mariées. Les Ruſtres, en-conſequence, devaient ſe menager au ſouper, qui partageait le bal en deux, vers minuit. On danſa... Les Douze Dedaigneuses avaient un petit bout de ruban-rose à leur habit.

» A minuit donc, après une danſe

animée, où les Hommes bien-nés ſ'étaient fait connaître, par le parler guiorant du bal, on ſemit gaîment à table, ſans penſer à la derogeance. Pendant le ſouper, Priape fit une fauſſe confidence du deguisement des Femmes, à Douze, tant Bourgeois que Robins ét Gentilshommes, tous jeunes ét petulans. Il fit metre l'habit designé à Douze Servantes choisies, ausquelles ils recommanda d'imiter leurs Maîtreſſes, ét de ſe laiſſer faire. Il payait leur complaisance. Une autre confidence était également faite aux douze Dedaigneuses, ſur l'habit des Douze plûs beaux Jeunesgens comme-il-faut ; ét ſur le ſilence obſtiné qu'ils devaient garder. Chacun de ces Jeunesgens était l'amant aimé de chacune des Belles.

» Tout cela diſposé, le bal recommença. Les rafraichiſſemens étaient agreablement mixtionnés; on avait beau-

beaucoup bu, ét mangé fort ; la joie ét la volupté circulaient dans les veines : Les Servantes étaient choisies bienfaites ; les Demoiselles avaient un habit moins élegant.... Tout reüssit au malin Priape : Les douze Belles furent égarées dans des chambres, au-fait desquelles on avait mis les Rustres ét les Servantes ; les Belles-demoiselles furent traitées étonnamment, ét on leur enleva un bijou à Chacune : les Servantes furent surprenantes, par leur fraîcheur, ét pareillement elles enlevèrent chacune un bijou aux Galans. Tout le monde fut comblé.

» Le bal finit au jour, ét les Acteurs se retirérent, pour aler dormir.

Le lendemain-soir, Priape reüniffait encore tout son monde, non pour danser, on s'en était donné pour deux jours, mais pour souper. C'était le mardi-soir. Ici, les rangs ne furent plus confondus ; les Demoiselles s'assirent avec les Nobles, les Robines avec avec les Ro-

bins, les Bourgeoises avec les Bourgeois, &c. Enfin les Servantes étaient derrière leurs Maîtresses, pour les servir, comme les Laquais servaient leurs Maîtres. C'était ici la soirée des confidences. Chaque Fat favorisé la veille par une Laveuse-de-vaisselle, était *turgi* de bonheur ét de gloire: Chaque Belle, qui croyait avoir été vigoureusement aimée, fesait la petite minauderie, de la manière le plûs piquante. Aprés le souper, on causa, chaque Amant avec sa Belle, qu'il remercia de son bonheur. La Belle, en rougissant, pria son Amant, d'être discret, sur le gaje qu'il lui avait enlevé. L'Amant n'entendait pas. On s'expliqua. Il demanda celui qu'on lui avait pris, ét qu'on lui nia. Grand étonnement! Priape guettait. Il eut l'art de separer les douze Belles de leurs Galans; il ordonna ensuite aux douze Rustres de passer devant les Belles, le gage visible; tandis que d'un autre

côté, les douze Servantes paſſèrent également devant les Petitsmaîtres, en montrant les gajes attrappés. Ce fut un grand étonnement, pour les douze Paires d'Amans ! Les Demoiselles ne ſonnèrent mot. Mais les Jeunesgens parlèrent. On ne put neanmoins demêler le fond de cette avanture.

» Quatre Demoiselles, des Douze, devinrent enceintes, ou dumoins furent les ſeules qui le parurent. Perſuadées, par les entretiens qu'elles avaient eu, avec leurs Amans, que ce n'était pas eux qu'elles avaient favorisés, elles vinrent Paris, cacher leur faibleſſe amoureuse. Ce ſont nos Mères. Quant aux Servantes, elles accouchèrent preſque toutes dans la Ville, en nommant le Père de leur Enfant, ét declarant la manière dont il avait été conçu. Elles étaient payées par Priape.

» Ce fut alors que les Jeunesgens des deux-ſexes, conçurent comment ils

avaient

été joués par cet Homme. Un d'eux le guetta, ét un beau ſoir, lui donna ſon paſſeport pour l'autre monde.... Mais admirez la malice de Priape! Il avait prevu le coup! Dans ſon teſtament, il fesait des legs aux douze Servantes, ét aux douze Demoiselles; il motivait ces legs du tour qu'il leur avait joué; nommant auſſi les douzes Ruſtres, qui avaient obtenu les faveurs des douze Belles, ét laiſſant à chacun d'eux une vigne avec une pièce de terre!

Ce teſtament fit le plûs grand bruit! La Sœur du Teſtateur, qui ſeule pouvait le faire-caſſer (c'eſt ma Mère), en demanda l'execution, ét ſe contenta de ce qui lui reſtait, tous les dons prelevés.

» Voila l'hiſtoire de notre naiſſance à Toutes-quatre: Vous connaiſſez ma Mère, qui m'a promis que j'aurais ma part dans la fortune de mon Oncle:

Balsamie eſt fille d'une Demoiselle de grande condition ! qui ſ'eſt mariée, malgré ſon accident, à Celui qui la devait épouser ; elle a laiſſé ſon legs à ſa Fille: Lilette eſt petitefille d'un President, par ſa Mère, ét Tubereuse, d'une riche Heritière Bourgeoise, qui ſ'eſt également mariée. Les huit autres Belles ont caché leur état, ou n'ont reçu qu'un coup-d'épée dans l'eau. Quant aux Enfans des Servantes, chacune de Celles-ci ſ'eſt mariée à Un des Douze Ruſtres, qui tous, excepté Un-ſeul, père de Balsamie, ont adopté l'Enfant. On les dit tous jolis Garſons ét Filles. Adieu ».

Basilique, en achevant, partit avec ſes quatre Compagnes, pour aler, les deux Premières, chés leur riche Agioteur, les deux Autres, chés leur vieux Tontiniſte : Ces deux Vieillards doivent (dit-on) aſſurer un ſort convenable à leurs aimables Prolongiſtes.

II.de QUATORZAINE.

Des SUNAMITES *en exercice.*

Nous fumes quelques jours à rediger les hiſtoires des Quatorze premières Sunamites. Cependant nous retournames chés Mad. Janus, avant que le tour des Quatorze ſuivantes fût arrivé. Mais nous ne les trouvames pas. —C'eſt qu'elles prennent leur leçon de Berçage (nous dit Mad. Janus). —Qu'eſt-ce que cela, Madame? —Hâ-hâ! vous ne ſavez pas tout! J'ai differentes Pratiques, pour l'agrement ét la conſervation de la vie. J'ai des *Sunamites*, comme Femme-medecin-prolongiſte: J'ai des *Berceuses*, pour d'autres Hommes, qui veulent jouir, ét ne ſ'embarraſſent pas tant de prolonger la vegetation animale: J'ai des *Chanteuses*, qui vont chatouiller l'oreille des Voluptueux, paſſionnés pour la musique:

J'ai des *Converſeuses*, pour Ceux qui aiment la converſation, ét je forme mes Elèves à ces differens talens, d'après leurs diſpositions. Celles qui vous racontent les hiſtoires, ſont des Elèves pour la converſation : Celles qui ont de la voix, ſeront chanteuses : Celles qui ont le talent du tact au degré le plûs parfait, ſeront Berceuses : Toutes aprennent la *danſe* en perfection ; ét Toutes commencent par être Sunamites.

Nous fumes émerveillés de tout ce que nous disait la bonne Dame-Janus, ét nous ſentimes que tout-cela pourrait être legitimé par l'intention ét par l'usage.... En ce moment, les quatorze Elèves dont nous devions entendre l'hiſtoire, arrivèrent auprès de nous, ét Mad. Janus nous les nomma, dans le même ordre que les Precedentes : C'étaient *Capucine* ét *Santorée*; *Lavande* ét *Julienne* ; *Muguette* ét *Jacinte* ; *Narciſſe* ét *Blanchette*, ou *Roseblanche* ; *Belledejour* ét

Belledenuit ; Printanière ét *Automnette ; Soucie* ét *Liserone.*

Arrêtons-nous un-moment! Nous parcourons une carrière penible!... Centfois la plume nous est tombée des mains... Mais la pureté de nos motifs nous a soutenus.......... Non! Moralistes sevères, renfermés dans des Sociétés épurées, vous ne connaissez, ni le vice, ni les rafinemens de la volupté! Vous voyez le vil interêt, l'égoïsme impudent, l'amour personel mal-entendu, ces poisons capables de tout corrompre, ét vous n'imaginez pas ce qui rend durs les Riches, les Grands, les Heureux, ét nous alons vous en devoiler la cause secrette : Ce sont d'exquises, de coûteuses voluptés, qu'on leur tient à si haut prix, qu'ils se trouvent toujours pauvres, au sein de l'opulence. ....Instruisez-vous, Administrateurs, étremediez, s'il est possible!

17.me ét 18.me SUNAMITES:

CAPUCINE, ét SANTORÉE.

La Blonde Capucine prit la parole ; ét à cette occasion, nous remarquames, que les Blondes, quoiqu'avec moins d'esprit, en-general, que les Brunes, sont ordinairement meilleures Oratrices : Les Brunes parlent trop vîte, mais elles écrivent mieux. On sent qu'à tout-cela, il est de frequentes exceptions.

»—Monsieur (nous dit Capucine), puisque Maman permet que je vous fasse notre histoire, à ma Coucheuse ét à moi, je le veux bien. Sans-doute, qu'en nous trouvant ici, vous deviez vous attendre, que nous ne sommes pas des Filles ordinaires, nées tout-bonnement dans le mariage, de Parens aisés, dont l'union est sanctionnée par toutes les lois ?

„ Je ſuis fille de la Fille d'un Layetier, ét Santorée eſt ma Sœur ét ma Tante. Ma Mère était paſſablement jolie : mais une chose en quoi nous tenons d'elle, ma Sœur-tante ét moi, c'eſt qu'elle avait la marche la plûs agreable, ét la plùs jolie jambe de l'Europe. Ce fut cette perfection, qui porta juſqu'à la frenesie, pour elle, la paſſion d'un Homme-marié, âgé de quarante ans, fort, ét ſi vigoureux avec les Femmes, qu'il était redouté de toutes Celles qui le connaiſſaient. Ma Mère, ni ma Grand'-mère ne pouvaient ſavoir cela; elles ne le connaiſſaient pas.

„ L'Homme amant de ma Mère, ne l'eut pas plutôt remarquée, qu'il la guetta tous les jours, pour la voir paſſer. Quand elle marchait dans la rue, il la ſuivait, ravi d'admiration. Il excitait tellement ſa paſſion amoureuse par-là, qu'il n'en fut plus le maître. Un-jour-de-fête,

il ſ'aperçut que ma Grand'mère, ét mon Grandpère, homme ſevère (dit-on), ét fort âgé, n'étaient pas à la maison. Il obſerva que tout le Voisinage alait à la promenade, à-cause du beau-temps. Il reflechiſſait, comment il profiterait des circonſtances, pour ſ'introduire dans la maison, ét en connaître les *agêts*, lorſqu'il decouvrit de-loin ma Mère, qui revenait ſeule. Après ſ'être aſſuré, qu'elle n'était pas accompagnée, il ſe precipita dans l'eſcalier, qui était obſcur, monta un-peu plûs haut que le premier, ét attendit laB elle. Tandis qu'elle ouvrait, il deſcendit doucement, entra comme elle, la ſaiſit au premier cri, lui couvrit la bouche d'un mouchoir, referma la porte, ét menaça de la tuer, ſi elle jetait un cri. Ma Mère effrayée, ſ'évanouit. L'Homme en profita, pour contenter ſa paſſion. Après quoi, ayant des craintes, il lui

lia les mains ét les jambes, puis il descendit, ét s'enfuit dans une maison voisine, d'où il regarda par une fenêtre-d'escalier. ne vi t pas que sa Victime s'agitât ; mais aubout d'une demi-heure, son Père ét sa Mère parurent, avec la Sœur-aînée, mariée depuis long-temps ! Ils rentrèrent. L'Homme examinait, sans être vu, se cachant dans un cabinet-d'escalier, dès qu'il entendait Quelqu'un monter ou descendre. Il ne tarda pas à remarquer le trouble de la maison. Le soir venu, il vit encore plûs à son aise, aux lumières. Ma Mère pleurait. On la deshabilla, ét on la mit au lit. L'Homme s'en-ala.

» Comme il avait été vu de ma Mère, il n'osa plus reparaître dans le quartier. Il tremblait même dans les rues, ét dans les jardins-publics. Il changea tout son habillement, prit perruque, ét ala jusqu'à se deguiser en Femme, pour voir passer ma Mère.

» Elle cessa de paraître aubout d'un temps. L'Homme employa tous les moyens, pour savoir ce qu'elle était devenue : Il se mit en Marchande-d'huitres, ét monta pour en offrir. A la porte, avant de frapper, il entendit ma Grand'-mère qui grondait, en disant : —Vous voila grosse! Pardi ! on repousse bien un Homme, quand on le veut! mais votre grossesse prouve, qu'il ne vous était pas inconnu-! Ma Mère pleurait. La Marchande-d'huitres ne se montra pas: Elle en savait assés. Mais elle était furieuse contre ma Grand'mère, ét elle se promit de la punir, en la traitant comme sa Fille.

» L'occasion s'en presenta bientôt. Mon Grandpère mena ma Mère prendre l'air à la campagne, de grand matin, pour toute la journée. L'Homme observa que la Sœur aînée accompagnait son Père ét sa Sœur, ét que la Mère restait

ſeule à la maison. Il la guetta, ét vers les deux heures, au moment où elle était dans ſa cuisine ſur le derrière; il vint en Femme lui offrir du thin, du laurier, du basiliq ét de l'ail. Ma Grand'mère en acheta. Au moment où elle payait, la pretendue Femme ſe jeta ſur elle, ét l'effraya tellement, que ma pauvre Ayeule perdit connaiſſance. L'Homme... Vous entendez?.................. Enſuite, il ..... la lia, comme l'avait été ſa Fille, ét ſ'en-ala..... Il en fut quitte pour ne plus ſe mettre en femme. Ma Grand'mère, qui ne fesait plus d'Enfans depuis dix-huit années, devint groſſe, ét accoucha d'une Fille, qui eſt Santorée.

» On me nomma Basilique, à ma naiſſance, parceque ma Mère disait de mon Père, que c'était un Basiliq; ét ma Sœur-tante, Santorée, à-cause que ma Grand'mère en prenait, quand l'Homme ſe jeta ſur elle.

» Voila l'hiſtoire de notre naiſſance. Le Medecin de Maman-Janus était le nôtre ; il accoucha ma Mère, ét ſon Amie me garda: Il accoucha enſuite ma Grand'mère, qui n'avoua pas ſa groſeſſe à ſon Mari, parcequ'il ne la voyait plus; elle eut Santorée, ét Maman-Janus la garda.

» Depuis ſon accident ma Grand'-mère fut bien plûs douce avec Maman, qu'elle a mariée : Auparavant, on la voulait mettre au Couvent ».

Voila tout.

—Toutes ces Hiſtoires ſont ſingulières, ét même groteſques! (dira-t-on). —Soit. Mais penſe-t-on que des Filles laiſſées à Mad. Janus, pour en faire des *apozèmes* ét des *reſtaurans*, puiſſent être des Filles legitimes? Tout ſe correſpond ici, la Perſone ét l'hiſtoire.

19.me ét 20.me SUNAMITES:

LAVANDE, ét JULIENNE.

Ce fut ici la brune Lavande qui prit la parole.

»—Notre hiſtoire, à Julienne ét moi, ne reſſemble pas à celle qu'on vient de vous conter. Nous ſommes filles d'un Cocher, de ſa Maîtreſſe, ét de la Femme-de-chambre. Mais cela eſt tellement embrouillé, qu'on ne ſait laquelle de nous-deux eſt fille de la Maîtreſſe, ou de la Chambrière.

La Marquise de-L**, avant de ſe marier, avait pour Galant, le Secretaire de ſon Père! Jamais ils n'avaient été au dernier point, mais ils avaient usé de la petite-oie. La Femme-de-chambre, brune piquante comme ſa Maîtreſſe, ét du même âge, c'eſt-à-dire dixſept ans, était la confidente.

On demanda la Demoiselle en mariage : c'était l'interet qui determinait le Marquis ; c'était la gloire qui determinait le Richard père de la Demoiselle, ét c'était l'autorité, qui determinait Celle-ci.

» Dès que la Belle fut mariée, elle resolut de favoriser ſon Galant. Un-jour, qu'il était en carroſſe avec elle, le Cocher les entendit, au moment où il venait d'arriver, ſe donner un rendevous. Il fut dabord tenté d'en prevenir ſon Maître. Mais en voyant deſcendre Madame, il la trouva ſi jolie, ſi voluptueuse, qu'il lui vint une autre idée. Il ſavait l'heure ét le lieu du rendevous, dans ſon grenier à foin! il resolut de ſe parfumer, ét de remplacer le Galant.

» A l'heure indiquée, on ne manqua pas. Le Cocher avait eu ſoin que le Secretaire ne pût entrer dans la maison, en l'effrayant. Une Femme ſ'approche, dans l'obſcurité, ét fait : —Chit! —St!

(repond le Cocher, en ſaisiſſant la Belle, qu'il ne menagea pas). Elle ſe deroba neanmoins, après la chose faite, ét ſ'en-ala. C'était la Femme-de-chambre.

»—Hé-bien? (lui dit la Maîtreſſe), y eſt-il? —Hâ! je le crois, Madame, qu'il y eſt! j'en ai des preuves-!... Elle n'en dit pas davantage, ét elle conduisit ſa Maîtreſſe. Le Cocher, qui ſ'était auſſi aperçu, que c'était la Suivante, attendait la Dame. Au ſignal, il ſ'avança, lui prit ſa belle main, ét plein de courage, il lui prouva ſa paſſion... extrême... La petite Femme-de-chambre en était toute émerveillée!... Enfin, on termina, ét les deux Femmes, bien perſuadées qu'elles avaient favorisé le Secretaire, ſ'en retournèrent très-contentes.

Or, il arriva, que le ſoir-même, le Marquis, en rentrant, trouva le Galant de ſa Femme, qui rôdait pour ſ'introduire,

Sans le reconnaître, parcequ'il était enmitoufflé, il tomba ſur lui l'épée à la main, le prenant pour un Voleur. Le Secretaire, plûs adroit à l'eſcrime que le Marquis, bleſſa ſon Adverſaire, ét ſ'enfuit. Les Domeſtiques accoururent au bruit : Le Marquis, très-bleſſé, dit que c'était un Voleur, ét on le mit au lit. Il ne vit ſa Femme que le lendemain.

» La Marquise marqua une douleur auſſi vive, que ſi elle avait été fidelle. Son Mari, preſque-mourant, lui dit, que l'Homme reſſemblait au Secretaire. La Marquise, elle, était convaincue, que c'était ſon Galant qui ſe retirait, lorſqu'il avait été aperçu par ſon Mari. Mais elle garda un prudent ſilence. Elle en fut bien plûs convaincue dans la journée, qu'ayant été chés ſon Père, elle vit le Secretaire legèrement bleſſé. Elle lui en parla, ét il avoua la rencontre. Il ne ſe dirent que deux mots. La

Marquise ignora, que ſon Amant n'avait pas été le favorisé. Ce ne fut qu'aſſés longtemps après, qu'ils ſ'expliquèrent. La Marquise conſulta ſa Femme-de-chambre, qui, voyant que ce n'était pas le Galant de ſa Maîtreſſe, ne lui cacha plus ſa deconfiture. Les deux Femmes raisonnèrent à perte-de-vue. Enfin, Terèse la Femme-de-chambre, dit à ſa Maîtreſſe : —Mais votre Cocher à l'air bien goguenard, depuis quelque temps ! Saurait-il quelque-choſe ? Je verrai cela-.

» En-effet, elle lui en parla dans la journée. Dès le premier mot, M. le Cocher, glorieux de ſa double avanture, declara tout : Comment il avait été tenté d'avertir M. le Marquis ; ét comment il avait ſuccombé à la tentation plûs forte de poſſeder Madame.... La Marquise, qui le vit poſſeſſeur de ſon ſecret, prit le parti de la resignation.

» Mais elle devint enceinte : Terèse

auſſi : L'Une était fille; le Mari de l'Autre non-guéri, n'ayant pu, auparavant, deflorer ſa Femme, parcequ'il était blasé, enfin ne l'ayant pas *vue*, depuis ſon accident. Comment faire? On conſulta le Medecin de Maman-Janus, qui procura les moyens d'accoucher ſecrettement. La Maîtreſſe ét la Femme-de-chambre partirent le même jour, à la même heure; on nous donna, ſans examen, aux deux Nourrices, ét nous ne ſavons pas de quelle Mère nous ſommes filles.... Mais nous avons Maman-Janus, qui nous protége toutes-deux également ».

Tel fut le recit de Lavande. Nous lui promimes de decouvrir ſa Mère, ſi on nous fesait connaître la Marquise ét ſa Femme-de-chambre. Mais la Petite, ni ſa Sœur, ne parurent pas ſ'en ſoucier : La crainte d'être fille de Terèse, leur fesait preferer une incertitude, qui leur permettait à toutes-deux de ſe flater.

21.me ét 22.me SUNAMITES:

MUGUETTE, ét JACINTE.

La Pemière était vive ét charmante; mais la Seconde était touchante ét modeste. Elle ne voulait pas que sa blonde Compagne fît leur histoire. Mais Muguette lui observa, qu'il falait obeïr à Maman-Janus.

»—Si nous sommes plùs particulièrement liées l'Une à l'Autre, c'est par la seule raison, que nous avons le même Vieillard. Nous sommes deux Enfans, que Maman-Janus a obtenues par protection, tentée par notre bonne-santé. On lui remit en-même-temps deux billets, trouvés sur chacune de nous, ét quelques bagatelles, en verroteries, ét cuivre doré.

» Maman-Janus nous a élevées avec ses autres Protegées, jusqu'à l'âge de

douze ans, ſans parler de nous. Mais à notre douzième année, elle nous fit voir, ét en-même-temps, elle montra nos billets ét nos brinborions.

» Un-jour, qu'il y avait grand monde chés ſon Medecin, Maman-Janus parla de Jacinte ét de moi : on desira de nous voir : Elle nous vint prendre, ét nous presenta aux Dames de la Compagnie. Puis elle fit lire nos billets. Une des Dames pâlit, ét parut toute troublée. Maman-Janus le remarqua, mais ſans faire ſemblant de rien. Elle ſe promit d'employer des moyens adroits pour ſavoir la verité. Une autre Dame, au-contraire, après avoir lu mon billet, fut d'une gaîté extraordinaire ; elle m'embraſſa, me careſſa, me donna des bonbons, ét ne me quitta qu'avec peine.

» Les deux Dames n'étaient point connues perſonellement du Medecin, chés lequel elles avaient dîné ; c'étaient

deux Amies communes, qui avaient amené chacune la ſienne, ſur la demande que Celles-ci fesaient depuis longtemps de connaître le Docteur. Elles ne ſont plus revenues; mais Maman-Janus ſ'eſt informée, ét elle a decouvert, que l'Une eſt fille d'un Homme fort riche, qui avait deux enfans, un Garſon ét une Fille: Que le Garſon était un hypocondriaque, ſujet à des accès-de-fureur, ét parconſéquent inmariable: Que cependant, on l'avait marié à 17 ans; mais que la première nuit des noces, il manqua d'étrangler ſa nouvelle Epouse, qui ſe ſauva chés ſon Beaupère, veuf alors. Elle était ſi effrayée, qu'elle ſe jeta toute-nue dans ſes bras, ét voulut coucher dans ſon lit. Il l'y reçut tremblante, ét... la chair parla... Je ſuis le fruit de cette Avanture, à ce que nous presumons. Ma Mère n'avait que quinze ans, quand elle me conçut.... Elle re-

tourna chés ſes Parens, leur avoua tout, ét ils l'obligèrent à cacher ſa groſſeſſe : Elle accoucha ſecrettement, ét je fus miſe aux Enfans-trouvés. Le billet eſt de ma Mère. La raison de cette conduite, eſt qu'on voulait faire-caſſer le mariage.

» Mon Père n'avait plus que ſa Fille ; on fut obligé d'enfermer ſon Fils. Il ſe remaria ſur-le-champ, avec une petite Perſone fort jolie, mais libertine effrenée, dont le Père voulaient ſe debarraſſer. On maria la Fille de mon Père, avec le Père de ſa Femme. Celle-ci, qui avait l'âme vicieuse, ſe trouvant à la campagne avec ſon Mari, ſon Père ét un Joli-homme, voulut avoir ce Dernier. Elle lui en parla. Il ne l'aimait pas ; ét il adorait aucontraire la Belle-fille-bellemère. Il lui repondit durement, Que ſi c'était la Fille de ſon Mari qui lui en dît autant, loin de ſe faire

prier, il ferait au comble de la joie ét du bonheur : mais que pour elle, il la regardait comme une Messaline. Ce propos mit la petite Femme en-fureur contre sa Bellefille-bellemère : Elle imagina un tour affreux.

» On était les uns sur les autres à une campagne, où les chambres fermaient assés mal. Le même soir, la Bellemère-bellefille eut soin de bien clorre les volets en-dehors, pour que le jour ne parût pas, ét les rideaux en-dedans. Elle avait mis du champagne dans les carafes, au lieu d'eau ; elle avait fait la Baccante, en excitant à boire, ét l'on avait bu copieusement. En se couchant la dernière, elle avait ôté tous les pots-de-nuit, ét les avait portés sur une table. Elle se tint ensuite éveillée. Le Premier qui se leva, fut son Mari. Ne trouvant pas le vase, il sortit pour l'aler prendre, ét satisfaire au besoin pressant. Le bruit

qu'il fit, en ſe heurtant, éveilla tout le monde, preſſé du même besoin. On ſe leva, les deux Maris, la Bellefille-bellemère, ét le Jeunehomme. Chacun apporta ſon vase : La Bellemère-bellefille, qui ſeule ſe poſſedait, ſe tint à la porte de la chambre du Jeunehomme, qui trouvant Quelqu'un, prit l'autre porte, où il n'y avait perſone. Il ala ſe mettre dans le lit du Mari de la Meſſaline. Celui-ci, revenu, ét ſentant le Jeunehomme, ala dans la chambre de ce Dernier; ét comme la Mechante courut alors ſe mettre à la porte de ſon Père, la Bellefille-bellemère, entra auprès du ſien, deja rendormi.

» La Mechante eut alors la liberté d'aler auprès de ſon propre Père. Elle le fit, mais pour attendre ſon ſommeil, qui ne tarda pas. Alors, elle le quitta, pour ſe gliſſer auprès du Jeunehomme, qui dormait également. Elle ſe

ſe fiait ſur les troubles de la nuit pour ſ'excuser ; outre que c'était dans ſa chambre, à elle, qu'était le Jeunehomme.

» Cependant le Père de la Bellefille-bellemère ſ'éveille, ét trouvant une Femme qu'il croyait la ſienne, il en use. La Jeunedame treſſaille pendant l'aſſaut, ét demi-aſſoupie, ſe livre d'autant plûs vivement, qu'elle desirait d'avoir un Fils..... Laiſſons-les un inſtant dans la ſécurité, pour retourner à la Mechante.

» Elle était auprès du Jeunehomme, embrâsé par un reſte d'ivreſſe. Il eſt éveillé : Il ſe trouve auprès d'une Jeunebeauté. Il palpe. Charmes parfaits. A quelque-chose, il croit, par le tact, être auprès de la Bellefille-bellemère : Il ſe livre à ſa paſſion. La Bellemère-bellefille, feint de ſ'éveiller, ét de riposter aux careſſes de ſon Mari. La poſſeſſion fut complette.

» En ce moment, le Père de la modeste Bellefille-bellemère parla ; sa Fille, encore dans ses bras, reconnaît sa voix. —Hâ ! mon Père ! c'est vous !.. Je suis perdue !...... —Ma Fille ! aulieu de ma Femme-!..... Et il saute du lit, fait de la lumière, ét ne se trouve pas dans sa chambre, mais dans celle de sa Fille !.... —Silence ! chère Enfant ! Le mal est fait ; mais il est secret.... Silence ! point de scandale-!.... Il sort, sa lumière à la main, entre doucement dans sa chambre ; entend ... s'approche, tire les rideaux, ét voit son Epouse...... possedée par le Jeunehomme !....

» Celui-ci n'avait pas d'excuse ; mais la Femme en avait une.... On le renvoie dans sa chambre, où le Mari de la Bellefille-bellemère était seul. On l'éveille ; ils changent de lit, ét la Mechante feint de gemir.....

» Telle est l'origine de ma Compagne.

Elle eſt fille de ſon Ayeul ét de ſa Mère Pour la Mechante, elle a eu un Fils qui eſt gardé dans la maison de ſon Père putatif, parceque Celui-ci eſt mort. Quant à mon Amie, elle a été mise, comme moi, aux Enfans-trouvés, du conſentement de ſa Mère ét de ſon Ayeul. pour en être retirée, ſ'il n'y avait pas d'autres Enfans. Il y en a, ét nous ſerions également abandonnées, ſans Maman-Janus- ».

Nous fûmes très-ſurpris de cette hiſtoire : mais nous remarquames que la modeſte Jacinte reſſemblait en tout à ſa Mère. Elle rougiſſait, ét ſemblait avoir honte d'elle-même.... Citoyens ! quand une Femme eſt mechante ét libertine, il n'eſt aucune atrocité qu'elle ne puiſſe commettre. Nous laiſſons trop de licence à nos Femmes, quand elles ſont jeunes ét jolies ! Les Romans, le Theatre, les Hommes, tous les corrompt !

25.me ét 26.me SUNAMITES:

NARCISSE, ét BLANCHETTE.

Les deux Jeunesfilles qui s'approchèrent ensuite, étaient d'une éblouissante blancheur, ét sans coloris. La raison que nous en donna Mad. Janus, c'est qu'elles étaient plûs cheries de leur Vieillard que ses deux autres Couples, ét qu'il les fatiguait davantage. Ce fut Narcisse qui prit la parole,

» —Nous devons plûs à Maman-Janus, que toutes nos Compagnes ensemble. Nous sommes les Filles d'un Homme rompu ét brûlé : Nous ne dirons pas, si c'est à Paris, ou en Province. Notre Mère était une jolie-femme, ét c'est d'elle que nous tenons.

» Avant que notre Père se rendît coupable du forfait qui l'a conduit au dernier supplice, nous vivions dans l'aisance ;

Nous étions parées, jolies, ét nos Compagnes enviaient notre ſort. Mais dès qu'il fut accusé, nous nous trouvames plongées dans le mepris. Avant ſa condamnation, Maman-Janus vint à notre ſecours. Elle offrit à ma Mère de nous prendre, ainſi qu'une Sœur de trois ans, appelées Aubépine, qui n'eſt pas encore Sunamite. Ma Mère nous donna tout ce qu'elle put nous donner.... Maman-Janus nous deroba la connaiſſance de l'horreur du ſort de nos Parens : Mais elle nous montra une petite Sœur, que ma Mère avait faite en prison, non de ſon Mari, deja mort, mais d'Unautre Homme, qui lui avait perſuadé qu'il falait devenir groſſe, depeur que la precipitation des Juges ne la conduisît à la mort. Ma Mère ſ'était rendue à cette raison : Et ſa maternité, neceſſitée, fut ſi peu une honte pour elle, qu'elle eut les plûs Honnêtes-gens pour

tenir ſa Fille. Cependant on lui en a fait un crime. Mais le Ciel en eſt donc complice; car il a departi le plûs aimable caractère, ét tous les charmes à cette Enfant, qui n'eſt pas encore nubile : elle ne doit être employée qu'avec Aubépine : Elle eſt brune, ét ſe nomme *Epinevinette.* Les voici...

» Lorſque nous avons été grandes-filles, Maman nous a données au bon Marechal de ***, qui veut bien nous ſervir de Père. Il eſt ſi bon à notre égard, que, malgré ſon grand âge, nous lui ſommes tendrement attachées: nous ſerons ſes *Berceuses* un-jour. Il nous repète ſans-ceſſe, qu'il nous aime comme ſes Filles. Il nous garde quatre jolis Amoureux (car il aura nos Sœurs après nous), ét il a eu la bonté de nous les montrer. Il veut qu'avant d'être amans, nous vivions enſemble comme frères ét ſœusr. Nous n'avons rien de caché les

Uns pour les Autres, ét à chaque-fois que nous nous voyons devant notre Protecteur, il nous permet de nous donner, en nous quittant, un joli baiser.... Voila toute notre hiſtoire ».

La petite Epinevinette, ét ſa Sœur Aubépine, promettaient une beauté complette, ſuperieure à celle de leurs Aînées. Si les circonſtances futures nous le permettent, nous donnerons un-jour leur hiſtoire. On vient d'entendre, qu'elles ſont deſtinées à *conſerver* le vieux Marechal, qui deja leur fait une penſion, dont Mad. Janus met le produit en valeur, ſa part prelevée, comme il eſt juſte.

27.me 28.me SUNAMITES:

Belledejour, ét Belledenuit.

Deux jeunes Sunamites, de la beauté la plûs touchante, l'une blonde, l'autre brune, ſ'avancèrent modeſtement, après que Narciſſe eut ceſſé de parler

»—Nous avions douze à treize ans; (dit modeſtement la jeune Belledejour), quand un grand malheur nous arriva... Heureusement que nous avions entendu parler de Maman-Janus. Nous vinmes la trouver, ét nous nous jetames à ſes genous. —Que me veulent ces charmantes Filles? (nous dit-elle). —Hélas! Madame, nous ſommes les Sœurs de l'Infortuné... qui.... Notre Père ét notre bonne Mère viennent d'expirer de douleur: Nous ſavons combien vous êtes bonne, ét nous ſommes accourues nous refugier dans vos bras-. Maman-

Janus nous reçut avec une bonté celeste.

» Il y avait à la maison, un riche ét vieux Medecin, qui est l'inventeur du *Sunamisme*. Nous avions parlé si haut, qu'il nous avait entendues, ce qui fut peutêtre cause qu'il tenta l'essai. Il nous demanda brusquement, si nous étions nubiles? Cette question, que nous n'entendions pas, nous fut expliquée par Maman-Janus. Il nous proposa de coucher auprès de lui, le soir même? Nous rougimes. —Est-ce que vous entendez malice à ma proposition? (nous dit-il brusquement). —Mais, coucher avec vous! (lui dis-je). —Expliquez leur cela, Bonne-Janus! (reprit-il).

» Alors Maman nous detailla les vues du vieux Medecin, qui mettaient notre vertu en toute sûreté; elle nous expliqua ce que nous gâgnerions: Ce qui nous assurait un sort pour l'avenir. Sans comprendre bien-parfaitement tout ce-

la, nous ſentimes que les Sœurs d'un Supplicié, n'étaient pas dans le cas de faire les difficiles. Nous nous ſoumimes à tout ce que Maman-Janus nous exposa; lui aſſurant que ſes ordres, étaient la meilleure des raisons. Elle nous embraſſa, en nous disant, que nos interêts lui feraient toujours chers.

» Nous ſommes les premières Sunamites employées, ét nous touchons à notre terme. Outre les dons du Medecin *Hermippas*, Maman-Janus nous dote auſſi: Nous ſerons *Converſeuses*.
——C'eſt que je parle auſſi bien que ma Sœur (dit Belledenuit): Hélas! après le triſte ſort ... de notre Frère, que ferions-nous devenues, ſans l'invention du Medecin, ét la bonté de Maman-Janus!

29.me ét 30.me SUNAMITES:

Printanière,

ét Automnette.

La blonde Printanière accourut, tenant ſa brune Compagne par la main.

„—Nous avions un ſingulier ſort! (nous dit-elle). Figurezvous, que nous ſommes cousines-germaines, Automnette ét moi. Je ſuis riche; elle eſt pauvre, parceque ſon Père ét ſa Mère n'ont pas de capacité. Nous avons un Oncle ét une Tante riches, qui ne ſont pas mariés, ét qui vivent enſemble. Cette Tante eſt jeune, jolie ét coquette. Elle eut l'air de vouloir proteger Automnette. Mais égoïſte, née pour elle-ſeule, bientôt elle ſ'en degoûta, ét après l'avoir placée chés une Marchande-de-modes, elle la laiſſa dans la plûs profonde misère. Ce fut alors que ma

pauvre petite Cousine eut recours à ma Mère.

» Je puisdire que ma Mère est bonne: Elle aurait fait tout ce qu'elle aurait pu, en faveur de ma Cousine, dont le sort me toucha si sensiblement, que je la voulus avoir pour sœur. Mais mon Papa haïssait fort Celui d'Automnette, qui n'était que son Beaufrère. Cette raison fit, qu'il fut question, de renvoyer, absolument, ma Cousine, ét de l'abandonner à son triste sort. Elle fut avertie de chercher. Mais dequoi était-elle capable, à douze ans?

» J'avais le même âge. Nous nous consultions tous les jours ensemble. Un matin, que nous causions, voila que ma Tante la Coquette arrive: Elle me fit mille caresses, ét ne dit pas un mot à ma Cousine. Je lui en fis des plaintes. —Bon! me dit-elle, qu'elle se remue! Elle est jolie; elle peut trouver; quand on

n'a rien, il ne faut pas être delicate. Un Auteur de mes amis m'a menée dîner chés un Medecin, dont la Gouvernante à besoin de Jeunesfilles, pour la medecine; qu'elle y aille- : Et elle me donna l'adresse : Car elle ne daigna pas dire un mot à la pauvre Automnette. —Pour cela! (dis-je en moi-même)', c'est bien dur!.... Je veux te jouer un tour, qui te fasse detester de mes Parens-!... Hélas! je ne savais pas le mal que j'allais causer!

» Après le depart de ma Tante la Coquette, je dis à ma Cousine : —Tu n'as, en-effet, d'autre parti à prendre que celui-là : mais pour te montrer que je ne suis pas dure pour toi, comme ma Tante, mon Oncle, ét mon Papa lui-même, je veux t'accompagner, me rendre comme toi, ét avoir le même sort. L'amitié sera mon excuse-.

» Automnette m'embrassa, transpor-

tée de reconnaissance. Nous nous préparames. J'écrivis une Lettre à mon Pène ét à ma Mère, pour les tranquiliser, ét je la donnai à la Cuisinière de notre maison. Tout étant prêt, nous partimes, ét nous arrivames un quart-d'heure après chés Maman-Janus, tout-juste au moment, où elle était tourmentée par les Parens d'un vieux Tontiniste. Elle n'avait Persone: Nous étions à notre seconde marque de puberté: Elle n'eut que le temps de nous faire mettre au bain, d'examiner l'état de notre santé, de nous faire voir à son vieux Medecin, ét de nous conduire chés le Vieillard.... Nous lui avions dit, que nous étions deux Orfelines.

» Cependant notre Cuisinière avait égaré ma Lettre Lorsqu'on ne me vit pas le soir, on fut dans la plûs cruelle inquiétude! On ne sut ce que j'étais devenue. Mes Parens sentirent, par la pri-

vation, combien ils m'aimaient ! Ils crurent qu'Automnette m'avait perdue, ét mon Père, furieux, ala maltraiter le sien. Ils se batirent, ét ils sont morts de leurs blessures....

» Ma Mère était doublement au-desespoir, lorsque la Cuisinière retrouva ma Lettre, ét la lui remit. Ma Mère y vit, que ma Jeune-Tante avait indiqué un endroit pour Automnette; elle crut que nous étions toutes-deux dans un mauvais-lieu; elle expira, en maudissant sa Sœur-cadette...

» On sut alors où nous étions: Mon Oncle le riche, ét la Mère d'Automnette, vinrent nous voir, ainsi que ma Jeune-Tante: Maman-Janus leur expliqua ce que nous fesions, ét on me laissa, parceque je declarai, que je ne quitterais pas ma Cousine, que j'aime de plûs-en-plûs, à-cause de son excellent caractère. Je lui ai promis, de

partager avec elle ma fortune, dès que j'aurais l'âge. J'ai voulu que ce fût sa Mère qui fût ma tutrice, ét mon Oncle n'est que mon curateur. Nous vivons dans la bonne-amitié, fâchées seulement du malheur que nous avons causé à nos Parens. Le Tontiniste nous aime beaucoup, ét nous fait souvent despresens, que nous remettons à Maman-Janus, ét elle les place sur la tête de ma Cousine Automnette ».

Cette Historiette prouve qu'avec un très-bon cœur, ét peu d'esprit, on peut faire de très-mauvaises choses ! . Parens, ne soyez pas inhumains ! vos Enfans sont exposés au même sort.

29.me ét 30.me SUNAMITES:

Soucie, ét Liserone.

Les deux Dernières de cette ſoirée ſ'approchèrent alors, ét ce fut la blonde Soucie qui parla.

» Nous ſommes les deux Sœurs. Il y avait, dans une paroiſſe de Paris, un Prêtre, appelé *Beaucousin*, qui poſſédait la confiance de toute une Maisonée devote de Marchandes-de-dentelles ét de-mouſſelines. On comptait trois Filles dans cette maison. L'Aînée, groſſe brune, fut ſeule mariée. Elle reſta veuve avec trois Enfans. —C'eſt pour chacune Un (lui dirent ſes deux Sœurs); car nous ne nous marierons pas-.

» La Seconde était brune, laide ét boſſue; la Troisième était très-blonde, avec des ieux de Lapin, ét la vue ſi baſſe, qu'elle ne voyait qu'à deux pas

devant elle: c'était la Boſſue qui la menait à l'égliſe.

» Elles avaient toutes-deux pour Confeſſeur le Beaucousin, bel homme, d'une ſanté robuſte, ét très-porté pour les Femmes. Cet Homme avait une grande paſſion pour deux choses, une belle gorge, ét une jolie chauſſure. Les deux Sœurs avaient la première ; elles étaient infiniment ſoigneuses de la ſeconde. Les desirs furent excités. La Boſſue devint éperdûment amoureuse : mais Beaucousin aurait preferé la Cadette. Il ſ'aperçut, que pour avoir libre entrée dans la maison, il falait cajoler la Boſſue. Il le fit ; il devint un Dieu pour elle ; il en fesait ce qu'il voulait. Il la poſſeda...

» Un-jour, il dit à la Blonde, dont la peau delicate l'affriandait : —Je fais amitié à votre Sœur ; mais c'eſt vous que j'aime : accordez-moi quelque retour, ét nous ſerons heureux-? La Jeune-

perſone y reflechit, ét finit par conſentir : Elle ne fut pas, comme ſa Sœur, complaisante à la maison ; elle ſe gliſſait chés le Beaucousin.

» Les deux Sœurs devinrent enceintes. Elles ſe cachaient l'Une de l'Autre avec la plûs ſcrupuleuse attention. Elles ſe choisirent une Sagefemme, rue *du-Plâtre*, avec la condition d'avoir une chambre ſeule.

» Chacune temoigna en particulier à la Sœur-veuve, le desir d'aler paſſer trois mois chés une Tante, ét toutes-deux l'obtinrent, ſans que la Sœur en parlât à l'Autre. Au moment du depart, les deux Cadettes furent très-ſurprises d'avoir eu la même penſée. La Tante de province fut également ſurprise d'avoir reçu la même prière, de renvoyer à Paris, les Lettres à ſon adreſſe ſous envelope, ét elle en avertit la Sœur-aînée, qui, prudemment, ſe tut.

» La Sagefemme fut plûs discrette que la Provinciale. Elle reçut les deux Sœurs separement, ét charmée de cette pratique, qui lui parut bonne, elle eut soin qu'elles ne se vîssent jamais.

» Elles accouchèrent, la Blonde de moi; la Brune de ma Sœur-cousine. Nous tenons de notre Père, pour la tâille, ét la force, ét de nos Mères, pour la couleur de la chevelure.

» Après le retablissement, les deux Sœurs parurent arriver de Province. L'Une dit, qu'elle avait été chés une autre Parente, qui avait renvoyé à la Tante ses Lettres, reçues dans sa Ville sous envelope; ét la Bossue continua d'avouer la Tante.

» Nous avions été mises en nourrice, bien-secrettement, à ce qu'on croyait. Mais notre Tante la veuve savait tout. Elle nous laissa teter, ét après notre sevrage, un-beau-matin, elle nous fit

enlever, ét porter à Maman-Janus, afin que ſes Enfans aient la ſucceſſion de ſes Sœurs. Nos Mères ne ſavent pas encore cette ruse. Mais Maman-Janus la leur decouvrira, dès que nous aurons fini notre triennat avec l'Agioteur, qui nous a preferées pour ſes Coucheuses, ét qui paie trop bien, pour qu'on le neglige-».

Nous avertiſſons nos Lecteurs, que nous leur donnerons la continuation de l'hiſtoire de toutes les Sunamites, lorſqu'il ſera queſtion de leur ſecond emploi, comme *Berceuses*, *Chanteuses*, ou *Converseuses.*

Ce fut ainſi que ſe termina la ſeconde Quatorzaine.

III.me QUATORZAINE *des* SUNAMITES *en-exercice.*

Nous revinmes pour la troisième-fois chés Mad. Janus, afin-d'entendre les origines de ſes Elèves: Ce qui contribuait à nous donner l'hiſtoire de nos mœurs ét du Genre-humain. Les Sunamites qui nous reſtaient à connaître, ſe nomment, *Bleuette* ét *Barberose*; *Tulipette* ét *Genetine*; *Pivoine* ét *Muſcadine*; *Orange* ét *Grenade*; *Piédalouette* ét *Fraisée*; *Abricote* ét *Framboisine*; *Pêchette* ét *Felicité*; outre *Reineclaude* ét *Rosemauve*.

Toutes ces Jeunesfilles nous avait paru très-intereſſantes! En-general, les origines étaient ſingulières, ét nous voulions continuer à voir juſqu'où peuvent aler les écarts de notre Eſpèce.

33, 34, 35 ét 36.me SUNAMITES:

Bleuette, ét Barberose; Genetine, ét Tulipette.

Dès que Mad. Janus eut fait le ſignal qu'on pouvait nous parler, nous vimes ſ'avancer Bleuette la brune, avec la blonde Barberose, ſuivies de Tulipette ét Genetine. Bleuette prit la parole.

» Nous ſommes ici quatre Sœurs, nées en legitime mariage, dans le Marchand aisé, d'un père Picard ét fort laid, ét d'une Mère ſuperbe: notre Père était brun-noiraud; notre Mère blonde ét rosée, grande, faite-au-tour, marchant comme les Grâces. —Tenez (interrompit la blonde Genetine), marchant comme ma Sœur Bleuette.

» Nous avons eu un Frère (reprit Bleuette), laid comme notre Père, ét

une cinquième Sœur, qui n'était pas jolie : Pour nous-quatre, vous nous voyez. Mon Père eut la vogue, à-cause de la beauté de ma Mère. Est-ce qu'il n'ala pas s'imaginer que l'argent devait pleuvoir chés lui, parcequ'il avait une belle Femme ? Il negligea ses affaires. Ma Mère, qui était sage, ét qui n'accordait rien à Persone, ne recevait rien non-plûs. Mon Père se divertissait, surtout il jouait gros, comptant sur le pretendu tresor de sa Femme. Comme la boutique était bonne, ils vêcurent comme cela quatorze à quinze ans.

» La maison était alors minée, ét il n'y avait plus que de l'apparence. Un-soir, après s'être mis au lit, mon Père avoua bonnement à ma Mère l'état de ses affaires, ét l'opinion qu'il avait d'elle. Ma Mère lui protesta, qu'elle avait toujours été sage, ét qu'elle n'avait rien gagné. —Quoi! je ne suis pas Cocu,

avec

avec une aussi jolie Femme, à Paris, fille de Relieur, qui toutes sont Catins!.... Me voila perdu! moi, qui me croyais... des cornes d'or, ét qui me suis diverti en-conséquence! Hâ! je suis perdu!... je suis perdu! (criait-il à-tue-tête; car je l'entendis). —Je l'entendis aussi, moi (dit Genetine). —Est-il possible qu'il n'y ait qu'une seule Jolie-femme-sage, dans toute la Capitale, ét qu'elle me soit tombée! Hâ! mondieu! hâ! mondieu! que vais-je devenir-?....

» Ma Mère fut bien étonnée de ce discours! Elle fit des representations. —Brrnh! (s'écria mon Père); je m'embarrasse-bien de viande-creuse, comme votre chienne de vertu!... Alons, alons, dès demain, ayez la bonté, Madame, d'écouter l'amour de ce Richard de *Lebreteur*, qui me fait la cour pour vous depuis plus de six ans! Mais je vous en croyais d'Autres, ét je ne voulais pas

trop vous fatiguer.... Quant à vos guenons de Filles, vous savez-bien l'histoire du petit Poucet ?...... Laissez-moi faire....

» Ma Mère ne savait que repondre.... Le lendemain-matin, mon Père sortit : Une heure après, il rentra, conduisant le gros Richard. —Monsieur! (lui dit-il) ; je suis le maître ; je vous la donne, pour en faire à votre bon-plaisir (montrant ma Mère) : Je suis Picard ; si elle raisonne, voyez-vous ce nerf-de-bœuf ? je l'arrangerai comme une Femme d'Abbeville-... Il sortit, en achevant ces mots.

» Le Richard parla bien clairement à ma Mère, qui se prit à pleurer. Il la consola, en lui disant : —Ne m'accordez rien ; mais recevez de moi ce qui peut le satisfaire : Je vous donnerai mille francs par mois : Avec cela, vous ne ferez pas dans le besoin. Mais comme on peut saisir vos meubles, pour les

dettes de votre Mari, venez dans une maison à moi, ét où tout eſt ſuperbe! Je vous la donnerai, avec les meubles, le jour de mon bonheur; ét en attendant, elle paſſera ſous mon nom-... Ma Mère, que cela n'engajait à rien, y conſentit. Nous alames demeurer dans maison du Richard.

» Le même ſoir, mon Père demanda rudement à ma Mère, ſi elle avait donné ſatiſfaction à M. Lebreteur? Elle lui repondit, Qu'elle ne l'entendait pas. Il ſ'expliqua-. —Hâ-ciel! y penſez-vous? Il eſt trop honnête-homme pour me le demander! —C'eſt moi qui vous le demande pour lui; ét ſi vous ne le faites pas, demain, je vous aſſomme. —Quoi! vous voulez que je donne un pareil exemple à mes Filles? —Hâ vous avez-raison, Madame! vous avez raison-... Il ne dit plus rien. Mais le lendemain-matin, il nous ordonna

tant à moi, qu'à mes Sœurs que vous voyez, de nous habiller le plûs proprement que nous pourrions. — Ma Mère nous aida, ét nous donna cette grâce, qui lui était particulière. Le Richard arriva. Mon Père nous dit: —Alons faire un tour, mes Filles, pendant que Madame parlera d'affaire, avec mon Ami-.... Nous montames en fiacre, ét nous alames au Luxembourg, où mon Père nous fit dejeûner. Delà, un autre fiacre nous prit, ét nous amena droit ici.

» Maman-Janus était prevenue par mon Père, de la veille. Elle avait justement besoin de deux *Couples de Tourterelles* (comme elle disait alors), l'un pour son Financier, l'autre pour son vieux Cardinal: Elle nous reçut à bras-ouverts. Notre Père nous laissa, en nous recommandant d'obeïr en tout à notre nouvelle Maman.

» Dès qu'il fut parti, Maman-Janus s'assit l , ét se mit à nous exposer notre devoir devant Celles de nos Compagnes qui le savaient deja. La persuasion coulait de ses lèvres : Elle nous convainquit si-bien de la pureté de ses vues, de l'utilité de son art, de la legitimeté de sa conduite, que nous nous levames pour l'embrasser, enchantées de delivrer notre Père ét notreMère d'un aussi pesant fardeau que l'entretien de quatre grandes Filles.

» Voila toute notre histoire. Maman peut dire que nous nous sommes aquitées de notre devoir, à sa satisfaction, ét à celle de nos respectables Vieillards ».

Genetine prit alors la parole : —Ma Sœur Tulipette ét ma Sœur Barberose, que vous voyez, ont pourtant fait une petite escapade : Comme elles aiment beaucoup ma Mère, elles ont voulu la voir. Elles lui ont écrit, ét elles ont été l'attendre à la fenêtre, de peur,

qu'on ne la laiſſât pas monter. Dès qu'elles l'ont vue, elles ont couru audevant d'elles, ét l'ont embraſſée. Notre Mère ſ'eſt trouvée-mal, ét Maman-Jânus a eu l'embarras de la faire revenir. Elle lui a tout dit. —Alons, alons! (a repondu ma Mère), le mal eſt moins grand pour elles que pour moi. Car mon Mari m'a forcée à ...... avec le Richard, bien plûs coupablement!... A ſon retour, il me dit avec dureté : —J'ai perdu vos quatre Filles, pour que vous ne leur donniez pas mauvais-exemple. Je vous laiſſe votre Fils ét la Plûs-jeune, votte petite *Reineclaude* : Si vous ne m'obeïſſez pas, dans ce que vous ſavez, je les perdrai auſſi-. C'eſt pourquoi, j'ai obeï...

» Voila tout ce qui nous regarde. Ma Mère eſt triſte, mais elle ſupporte ſes peines » . . .

---

36 ét 37, 38 ét 39.me SUNAMITES.

PIVOINE, ét MUSCADINE:

ORANGE, ét GRENADE.

Nous avions à-peine remercié la provoquante Bleuètte ét la mignone Genetine, que nous vimes ſ'avancer quatre autres Sunamites, ayant à leur téte la blonde Orange.

»—Nous ſommes filles (nous dit-elle), mes trois Compagnes ét moi, de deux Voisines de la rue de l'Arbreſec, l'Une Marchande-bijoutière (c'eſt ma Mère), l'autre Marchande-papetière (mère de mes trois Compagnes). Ma Mère, fille, était Marchande de petits bijous, dans le paſſage de l'ancien Palais-royal à la rue de Richelieu. Un Intrigant, natif de *Leictoure*, en voyant une auſſi charmante Perſone, qu'était la Jeune-mar-

chande, ſpecula qu'il pouvait faire ſa fortune avec l'emplette de ce Bijou. Il jouait, ét gâgnait quelquefois. A la première bonne-veine; il reünit l'adreſſe au hasard, ét, dans la ſeance, gâgna troismille louis. Il ſ'arrêta-là, par un motif plûs puiſſant que la paſſion du jeu; celui d'avoir ma Mère. Il ſe fit recevoir Marchand-bijoutier, ſous le nom d'un Apprentif, qui lui ceda ſon nom ét ſes droits entr'eux, il leva une ſuperbe boutique, qui en compose aujourdhui deux, dans la rue de l'Arbreſec, la garnit, ét bien établi, vint demander ma Mère. Il était fort laid! mais la boutique était ſi belle! Il y avait un autel en niche pour la Marchande; les portes ét les *donnejours* avaient de ſi beaux verres-de-bohème, que tout cela tourna la tête de la Jeune-marchande privilegiée.

» Dès qu'elle eut conſenti, on la mena

chés les Marchands de la rue Sainthoré-Feronnerie, se choisir des robes, des mousselines, des dentelles, des gazes; ét dans la rue Sainthonoré-l'Oratoire, faire emplette des bijous les plûs brillans ét les mieux montés. Elle en prit considerablement, parcequ'ils devaient rentrer dans la boutique, ét faire partie du fond.

» Tout cela fait, on se maria.

» Le soir des noces, le laid Mari dit à sa jolie Epousée: --Madame, ne croyez pas que j'aie voulu faire à une aussi belle Persone que vous, le tort de lui donner, pour coucheur, un Mâgot tel que moi! Non, non! je ne vous toucherai pas... Dites-moi seulement, dans la verité, avez-vous votre pucelage? —La question est singulière, Monsieur? —Elle est de pure curiosité: je ne vous en voudrai pas, si la qualité de vierge vous manque; mais je prendrai mes arrange-

gemens en-conſequence ? —Monſieur, je ſuis honnête, ét jamais je n'ai manqué à la vertu. —Je vous crois, ma Belle: mais en qualité de votre Mari, j'ai droit d'y voir-? Ma Mère fit quelques difficultés : mais enfin, craignant qu'on ne la ſoupçonnât de craindre quelque-chose, elle abandonna ſes charmes à la curiosité du laid Gaſcon... Il usa longuement de ſa complaisance.

»—Vous êtes parſaite! (lui dit-il enfin); ét ne fuſſiez-vous pas pucelle, vous le paraiſſez: cela me ſuffit. —Quoi! Monſieur! —Paix! ma Belle! c'eſt un bien plûs grand merite de le paraître, ſans l'ètre, que de l'être, ſans le paraître. —Mais je le ſuis. —J'aimerais mieux que vous ne le fuſſiez-pas, à-present, ét que la jouiſſance, même repetée, vous laiſſât telle que je viens de vous voir. —Monſieur! —J'ai mes raisons..... A-present, Madame, vous alez vous mettre

au lit. Je ne troublerai pas votre tranquilité! je ne ternirai pas ces charmes brillans! Je m'en garderai bien! Vous êtes l'effet le plûs precieux de ma boutique!... Parlez, Madame; tout ce qui pourra vous satisfaire, sera ma loi; je ne veux que votre bonheur; le mien sera d'etre à vos ordres, ét l'instrument de vos felicités. —Enverité, Monsieur, vous m'étonnez! —Soit: mais je suis vrai-.

» Je vous passerai une infinité d'autres propos, qui eurent lieu les jours suivans. Ma Mère fut mise comme une duchesse. Elle ne descendait à sa boutique qu'à midi, après une demi-toilette, presidée par son Gascon. Elle était alors à croquer. Tout le monde l'admirait. A deux heures, on fesait la grande toilette; ni rouge ni blanc: La fraîcheur naturelle, ét le contentement en tenaient-lieu. On dînait. Mets delicats ét salubres pour Madame. On se remettait à l'autel aux bougies.

» Cette conduite amena pour chalans la Cour ét la Ville. L'admiratif Gascon ne parlait à sa Femme qu'avec respect, ét en la traitant de Madame. Enfin, enfin, arriva ce qu'il desirait.

» Un riche ét jeune Mylord vit la Belle-Bijoutière, ét en devint éperdûment amoureux. Le Gascon lut dans son âme, avant lui-même. Aussitôt, il dépêche en Angleterre, pour connaître l'état des affaires du Lord, ét ce qu'il en pourrait tirer. Il apprend que Mylord ** jouit de soixantemille livres sterling de revenu; qu'il ne doit rien, ét qu'il a encore des esperances. Il forme alors le projet d'englober tout le superflû de Mylord. Il aurait été peutêtre utile de communiquer son plan à sa Femme: Mais croirait-on que ce Gascon avait une sorte de probité delicate: —Je peux vendre à Mylord une Femme qui m'appartient; je la vens pucelle, parceque son puce-

lage étant à moi, ce que je vens eſt le fruit de mes privations ét de mes épargnes: Mais qu'eſt-ce qu'une Femme qui n'eſt vierge que de corps? Il faut qu'elle le ſoit d'âme, d'eſprit, de cœur: Je ne dois donc pas porter atteinte à ſa vertu: Je dois reſſembler à mon voisin le Papetier, qui conduisant ſa Femme par le bras, au moment où deux Poiſſardes ſe disaient des horreurs, ſe mit à crier plus haut qu'elles, en parlant à ſon Epouse, ét lui tenant les mains: Et quand elle lui demanda enſuite, Pourquoi cela? il lui dit: —C'eſt que je ne voulais pas que la pureté de vos oreilles fût bleſſée-.

» D'après ce plan, le Gaſcon ne dit mot. Mylord parla. La Bijoutière rougit, ét ne lui montra que de la vertu. Le Gaſcon écoutait, ſans être vu. En-ſortant, il dit au Lord: —Je vous ai entendu-. Mylord fut étonné. Mais le Gaſ-

con n'ayant rien ajouté, ſ'étant retiré même, ét ayant refermé la porte, Mylord regarda, ſ'il parlait à ſa Femme. Non; il rentra dans ſon cabinet. La voiture partit. Mais à vingt pas, Mylord fit arrêter, deſcendit, ét vint épier. Le Mari était dans ſon cabinet: La belle Marchande ſervait ou fesait ſervir, avec un air d'innocence raviſſant. Mylord ne ſe retira qu'à la fermeture de la boutique.

» Le lendemain-matin, il revint. La belle Marchande n'était pas encore deſcendue. —Vous m'avez entendu (dit-il au Bijoutier): Vous ſavez donc que j'adore votre Femme? —Oui, Mylord: Mais je ſais auſſi qu'elle eſt ſage, ét je ne crains rien. —Je l'adore (reprit le Lord), ét je donnerais ... ma fortune, pour la poſſeder. —Je le crois! J'ai fait ſa fortune, moi, car je ſuis riche, ét gentilhomme: Si j'avais été duc-ét-

pair, je ſerais marchand, comme vous me voyez, ou elle ſerait ducheſſe ; car je l'aurais également épousée... Vous ne ſavez pas juſqu'où vont ma tendreſſe ét mon reſpect pour elle ! Imaginez,... que ... Mais je n'ose vous dire cela.... —Parlez, parlez, je vous en prie ! (ſ'écria Mylord). —Hébien, je voulais dire, que l'ayant trouvée pucelle, ét ſi belle, que rien n'eſt audeſſus, j'ai craint de gâter ce bijou ! .. Elle l'eſt encore.... Je n'ai pas encore osé ternir ces belles joues par mes baiſers ; preſſer ces lèvres de rose, de mes lèvres flêtries.... Elle eſt comme l'Enfant qui vient de naître.... Et voyez le plaisir, que j'ai à vous parler d'elle !.... Tenez. je l'aime tant, ét je l'admire ſi fort, que je veux que vous voyiez ſa fraîcheur, à ſon inſu.... Venez, venez-! Il mena Mylord.

» La modeſte Bijoutière était ſeule

en ce moment; elle renvoyait toujours ſa Femme-de-chambre, au moment d'entrer au bain; elle était preſque nue: Elle entre, ét tout tombe. Il prit au Lord une criſpation; il fut prêt à ſ'écrier!... Le Gaſcon le retint.... Quand il eut raſſasié ſes regards, ét que la Belle fut ſortie du bain, le Lord ét le Marchand deſcendirent.

»—Mon cher Ami! (dit Mylord), ma vie depend de vous: Puiſque vous ne jouiſſez pas de votre Femme, par excès d'amour, un Mari auſſi delicat, eſt capable de me l'a ceder, ſi je parviens à lui plaire.... Je lui aſſure centmille livres de rentes, à elle ét vous? —L'interêt n'a aucun pouvoir ſur moi (repondit le Gaſcon); mais j'accepterais... les centmille livres-tournois de rente, pour ma Femme... Les hazards du commerce ſont ſi-grands!... Je la verrais en ſureté.... Ma tendreſſe pour elle me ſol-

licite... Mais souffrir que vous corrompiez cette belle âme ! que vous seduisiez ma Femme ! Non, non ! —J'en mourrai... Hébien... je donne les centmille livres-tournois de rentes, sous une condition? —Moi, je ne les accepterai, malgré tout le desir que j'ai d'assurer une grande fortune à ma Femme, qui la merite si bien !... aussi qu'à une condition !... —Parlez ? Que voulez vous que je devienne ? —Heureux. Je veux tout accorder, mon honnêteté, le bonheur de ma Femme. Vous ne la seduirez pas; j'en souffrirais trop : mais vous vous approcherez d'elle ,... sous mon nom.... Hé ! ne croyez pas que je veuille vous tromper ! Je suis mecontent de sa Femme-de-chambre : Donnez-lui de votre main, une Fille, qui soit votre espione. —Hâ ! (s'écria le Lord), je le veux ! ét alors passer le contrat-.

» Ils y alèrent: Les centmille livres de

rentes, bien hypotequées, ils revinrent. Le Lord dit, qu'il enverrait le soir-même une Femmedechambre. Le Gascon renvoya celle de sa Femme, non qu'il en fût mecontent, mais elle était jolie, ét il voulait en faire sa maîtresse; il la mit en chambre, au pourtour de la Nouvelle-hâlle. A six heures du soir, comme on arrivait, un quartd'heure après la sortie de la Precedente, parut la nouvelle Fille. Elle avait l'air bien singulier! Mais c'était le choix de Mylord, ét le Gascon l'accepta. La Belle-Bijoutière ne la trouva pas aussi desagreable que son Mari le craignait, malgré son air masculin, ét elle fut installée.

» Mylord ne paraissait pas. La Bijoutière pensa naturellement que c'était à-cause de sa declaration de la veille: Le Gascon, lui, l'attendait le soir. Ne le voyant pas, il en parla, très en particulier, à la Femmedechambre. Elle lui

repondit, qu'il fît tous les ſemblans de coucher avec ſa Femme, ét qu'elle ſe chargeait d'introduire Mylord.

» En-conſequence, le Gaſcon dit à ſa Femme, qu'il avait resolu d'avoir un Heritier, pour écarter les Galans par une groſſeſſe. La Belle rougit, ét ſe tut. A l'heure de ſe coucher, le Mari feignit de ſe preparer à entrer au lit. La Femmedechambre cependant ſ'était retirée. A l'extinction des bougies, Mylord vint prendre le Mari par le bras: Celui-ci, au-fait, parla comme ſe couchant, tandis que Mylord entrait dans le lit. Il feignit de dormir: La Belle dormit tout-de-bon, ét ne ſ'éveilla que preſſée dans les bras de Mylord.

» Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'elle parla de Mylord. Elle l'avait trouvé aimable, ét elle le dit, en remerciant ſon Mari de contribuer à ſauver ſa vertu. Cet aveu lui valut un redoublement de

careſſes. Cette nuit fut très-heureuse! Le lendemain, la Belle-marchande regardait ſon Mari d'un air languiſſant. Elle dit à *Virago*, ſa nouvelle Femme-de-chambre, qu'elle trouvait ſon Mari, moins laid, depuis qu'elle avait couché avec lui. Virago eut peur qu'elle n'alât aimer un Monſtre pareil, ét elle lui avoua, que du conſentement du Gaſcon, qui, la veille, avait accepté cent-mille livres de rentes, elle avait introduit Mylord. La Bijoutière parut rêveuse. Alors Virago ſe jetant à ſes genoux, lui dit: —Vous voyez le Coupable! Je ſuis le Lord anglais, qui ne m'en ſuis fié qu'à moi-même, de la probité de votre Mari: Pardonnez à l'Amant le plùs tendre, ét laiſſez-le vous ſervir, aumoins quelque temps-! Le jeune Lord ne parlait ainſi, qu'après le bain; il avait tout vu. La Belle lui presenta ſa main, qu'il baisa. On fit venir

une Coîfeuse, Virago ne ſachant pas coîfer ; ét comme le Mari avait eu ſoin de ſe tenir aux écoutes, il connut tout, ét ſe comporta en conſequence.

» Ma Mère me mit au monde aubout de neuf mois. Mylord n'en avait reſté que ſix Femme-de-chambre. Il emmena ma Mère, quand elle fut relevée, ét comme les centmille livres ne ſe trouvaient données qu'à elle, le Gaſcon n'eut rien. Cet Homme enragé m'ôta de chés ma Nourrice, ét me cacha auprès de Maman-Janus, qui n'eſt inſtruite que depuis quelques jours.

» Comme il eſt très-avare, il voulut recevoir un prix de ma perſone. Maman le donna. Sa Voisine la Papetière, avait trois Filles, les mêmes que vous voyez, la brune Pivoine, la blonde Muſcadine, ét Grenade ma camarade coucheuse, parcequ'elle eſt brune. Le Gaſcon, ſûr de ne pas être decouvert, vint

dîre à Maman-Janus, qu'il avait encore d'autres Filles à vendre, d'une Maîtresse qui se croyait sa femme : ajoutant, qu'il y était forcé, à-cause du besoin où il se trouvait. Il vanta la pudeur de la Papetière, qu'il disait sa maîtresse, ét la sainteté de ses Enfans. Maman-Janus accepta, quand elle eut vu les trois Petites-filles. Le Gascon, un-beau-jour, qu'on les avait laissées seules, les fit écarter de la maison, par une Courtière à lui, ét dès qu'elles furent hors du quartier, on les mit dans un fiacre, qui les amena ici. Le Gascon ne parut pas devant elles. Maman-Janus dit à ces Enfans, que c'était leur Papa qui les avait amenées, ét qui les vendait, parcequ'il était ruiné. Elles le crurent, ét ce n'est que depuis très-peu de jours, que la Courtière est venue tout decouvrir à Maman. Elle a proposé à mes trois Compagnes, de les rendre sur-le-champ

à leur Parens. Mais des Perſones ſages ont dit, Qu'il falait examiner. Dailleurs, nous ſommes ſi bien avec elle, nous l'aimons ſi tendrement ; les avantages qu'on nous fait, ſont ſi près d'échoir, que nous voulons attendre que nous les ayions reçus. Dans quelques annéės, vous ſaurez ce que nous ſerons devenues. Notre vieux Duc ét notre vieux Marechal paraiſſent nous aimer beaucoup, ét nous promettent monts ét merveilles »!

Tel fut le ſingulier recit de la belle Orange, dont nous nous ſommes rappelés d'avoir connu la Mère, en 1767, ou 8 : C'était effectivement une ſuperbe Fémme! Elle reſta peu de temps dans ſa belle boutique, ét nous ignorions ce quelle était devenue. Nous la fesons chercher en Angleterre, pour lui rendre ſa Fille.

Nous l'avons decouverte.

41.me ét 42.me, 43.me ét 44.me, 45.me ét 46.me SUNAMITES:

PIÉDALOUETTE, ét FRAISÉE;

ABRICOTE, ét FRAMBOISINE;

PÊCHETTE, ét FELICITÉ.

Les ſix Dernières ayant une hiſtoire communes, elle ſe presentèrent à-la-fois: C'étaient les troisièmes Coucheuses du Medecin, de l'Agioteur, ét du Tontiniſte.

„— Nous voila ſix (dit la blonde Felicité), qui nous reüniſſons en groupe, parceque dans les Six, je ſuis la Seule qui aurai la hardieſſe de parler: Mes Amies ſont toutes très-timides, ſurtout Pêchette! Quant aux quatre Autres, elles m'ont chargée de la commiſſion.

„Pêchette eſt fille d'une Femme violée par

par des Voleurs, après avoir assassiné, ou emmené le Mari, on ne sait lequel. L'Homme ét la Femme étaient marchands-forains. Ils traversaient un bois: Ils furent attaqués. On entraîna la Femme dans le bois, où elle éprouva le sort le plûs cruel.... On lui laissa la vie, ét elle la donna, neuf mois après à ma Jeune-compagne. Elle était voisine de Maman-Janus ; elle avait horreur de l'Enfant qu'elle devait mettre au monde: Elle vint accoucher ici, ét pria qu'on l'ôtat de sa vue à-jamais. La petite Infortunée fut élevée par sa Mère d'adoption.

» Quant à moi, je suis fille d'un Luthier. Ma Mère était très-jolie! Mon Père-putatif était un assés aimable Homme. Mais un Musicien de l'Opera parut plûs aimable encore à ma Mère. Son Mari s'en aperçut. Il la guetta, ét une nuit qu'il avait feint d'aler à Mantes,

chercher (disait-il), des bois-à-violons, il ſe cacha. Le Muſicien vint raſſurer ma Mère, qui, la nuit, avait peur des Revenans. Il reſta. Mon Père-putatif voyait tout. Il prit la chose très-mal! mais il ne ſonna mot. Ma Mère devint enceinte de moi. L'Epoux ſavait à quoi ſ'en tenir. Il me laiſſa venir au monde, amena une Nourrice, qu'il ne montra pas. Jamais il ne voulut dire à ſa Femme ce que j'étais devenue. Elle n'osa pas le denoncer. A quatre ans, je fus remise à Maman-Janus, qui, en recevant des Enfans, avait ſoin de toujours ſavoir leur hiſtoire, bon-gré, malgré.

» J'ai grandi, chés elle, avec Pêchette, qui était ma Contemporaine, ét me voila.... Pardon, ſi j'ai commencé à parler de moi; mais j'ai voulu m'en debarraſſer.

» Nous étions un-jour à jouer enſemble, devant la porte, Pêchette ét moi,

quand deux petites pauvres Filles, nous abordèrent. L'Une disait à l'Autre : —Que les Demoiselles ſont heureuses! Elles jouent, elles rient, elles ont à dîner-! Je ſuis naturellement compâtiſſante, ét Pêchette auſſi. Nous nous regardames attendries : Nous primes chaqu'une par la main une des Jeunes-filles, en leur disant : —Venez chés Maman-Janus; elle eſt bonne; elle va vous donner à dîner. —Nous les menames en courant, ét criant, —Maman ! voila deux pauvres petites Filles, qui ont bien faim-! Maman-Janus les fit entrer dans la ſalle-à-manger, les queſtiona, ét leur donna un potage : Puis elle leur demanda, Qui elles étaient? Fraisée montrant Piédalouette, repondit : —Elle eſt orfeline, ét fille d'une Sœur de ma Mère, qui était demoiselle ; mais qui, en mourant, il y a ſix mois, ne lui a rien voulu laiſſer, pas tant ſeulement un liard. Ma

Mère l'a prise, ét l'a nourrie comme nous.

Mais ma Mère a eu la jambe caſſée par un cabriolet ; ſi bien qu'elle n'a plus dequoi nous donner, à perſone-.

» A ce recit, Maman-Janus fut touchée aux larmes. Elle ala chés la pauvre Femme, lui donna de l'argent, ét la debarraſſa des deux Petites-filles. Elle les fit mettre au bain, en arrivant ; on jeta leurs habits, au coin d'une borne, tant ils étaient mauvais ; on les habilla de neuf, on les mit à une Penſion, pour les degroſſir ; ét-puis, on les prit avec nous, ét elles furent demoiselles, comme nous.

» Un-jour, que nous nous amusions enſemble, il y eut une petite diſpute. Piédalouette voulait avoir raison ; moi auſſi. Nous diſputions-donc bien fort, quand voila toutacoup, que Fraisée dit à ſa Cousine la brune Piédalouette : —Tu diſputes ! ét c'eſt elle, avec

Pèchette, qui nous ont fait ce que nous ſommes-!.. Auſſitôt Piédalouette vint ſe jeter à mon cou, en disant, que j'avais trop bon cœur, pour avoir jamais tort.... Maman-Janus nous aprend à être bonnes: Nous fumes ſi touchées, Pêchette ét moi, que depuis ce moment, nous n'avons jamais diſputé avec nos deux Compagnes, ét que nous nous aimons tendrement.

» Abricote fut perdue un dimanche, au Jardin-des-Plantes, vers ces Abricotiers, qui étaient audeſſous de la terraſſe. Nous y étions toutes-quatre, Pêchette, Piédalouette, Fraisée ét moi. Nous vimes une jolie Enfant, aux cheveux friſés, ét dorés, qui pleurait. Nous l'environames. Elle dit, qu'elle avait perdu ſa Maman. —Nous alons t'en donner Une-autre-! (lui dimes-nous). Et nous la menames à Maman-Janus, qui chercha partout le jour-même, ét qui le lendemain fit publier, Qu'elle

avait trouvé une Jolie-enfant. Perſone ne reclamant, elle la garda.

» Huit jours après, jour-pour-jour, nous étions aux Tuileries. Nous jouions ſous les arbres, en courant, ét nous nous écartames auprès des buis, qui n'y ſont plus: Là, nous vimes une vilaine Femme, qui tâchait de conſoler une Jeune-fille qui pleurait. Cette Enfant était bien-vêtue. Nous nous mimes à crier comme des Aigles: —Maman! Maman-Janus! une petite Demoiselle qui pleure-! Maman vint auprès de nous, avec les deux Chirurgiens, qui demeuraient à la maison. Dès que la vilaine Femme les vit, elle ſ'enfuit. Nous menames la petite Demoiselle à Maman. —Qui êtes-vous, ma Fille? (lui demanda-t-elle). —Hélas! Madame! je n'ose preſque vous le dire. —Dites-moi l'eſſenciel? Puis-je vous rendre à vos Parens? —Non, Madame: On

m'a perdue exprès: J'ai vu fuir ma Tante, ét mes cris n'ont pu la toucher... Je l'ai vue de la terrasse, monter en carrosse-de-louage, ét s'éloigner. —Venez avec moi, ma belle Enfant! (lui dit alors Maman-Janus, ét causons, en marchant. —Madame (reprit Framboisine; car c'est cette Brune aimable que voila), vous êtes mère de ces aimables Enfans, ét vous devez être bonne. —Vous avez de l'esprit! (repondit Maman-Janus). —Je voulais courir après ma Mère, qui m'abandonnait....... Cette Femme, que vous avez vue, m'a jointe, ét m'a proposé de m'emmener. Je n'ai pas voulu. Elle me pressait, ét me traînait par le bras, en me fesant des complimens, neanmoins: Vos deux Demoiselles sont venues, ét vous ont appelée-.

»Nous montames dans la voiture du Medecin de Maman-Janus, ét nous arrivames.

» Ce fut alors que Framboisine nous apprit, qu'elle était fille.... d'un Curé de province, ét d'une Jeune-persone qu'il avait chés lui, sous le titre de sa Nièce, quoiqu'elle ne le fût pas : Que jamais elle n'avait été au presbytère, mais, de chés sa Nourrice, au Couvent : Que cette Demoiselle, qui se fesait apeler sa Tante, mais qu'elle croyait sa Mère, l'en avait tirée, pour l'amener à Paris : Qu'elle avait bien vu, depuis leur arrivée, quelque-chose d'inquiet, dans les ieux de sa Tante ; mais qu'elle ne pouvait se premunir : Qu'enfin, après dîner, elles étaient sorties ensemble, ét qu'après plusieurs tours, jusqu'à lassitude, la Demoiselle avait feint un besoin, ét s'était évadée. ..

Tel fut le recit de Framboisine.

» Maman-Janus l'embrassa, dès qu'elle eut fini, en lui disant : —Vous

êtes ma Fille, ét voila vos Sœurs.... Il aurait falu voir la reconnaiſſance de la petite Framboisine, pour ſ'en former une idée !... Elle fut auſſi grande, que la bonté de Maman....... Auſſi elle eſt ſi bonne pour nous, elle aquiert-tant-d'empire ſur notre cœur, qu'elle fait de nous tout ce qu'elle veut, non par ſeduction, ou par une complaisance baſſe, mais par la tendre amitié, independante de la reconnaiſſance ».

Nous remerciames la jolie Felicité, qui paraiſſait très-bien nommée ; car elle était charmante, ét après avoir obtenu de Mad. Janus la promeſſe, qu'elle nous acheverait les hiſtoires de ſes XLII-Sunamites, en temps ét lieu, nous la quittames pour quelque-temps.

FIN des SUNAMITES.

EXSUNAMITES.

I.er ORDRE.

LES BERCEUSES.

Lorſque nous avons revu Mad. Janus, toutes les *Sunamites*, dont nous avons *croqué* l'hiſtoire, avaient fini leurs trois années. Les Vieillards avaient tenu leur parole, pour les penſions, à leurs trois Couples de Reſtauratrices ; Mad. Janus leur avait donné le fruit des épargnes faites pour elles, parceque les ſiennes étaient bien plûs conſiderables, ét qu'il eſt aiſé d'être un-peu genereuse, quand on eſt très-riche : Enfin, chaqu'une des Elèves de cette Femme, utile à la longevité des Vieillards, avait

une des fonctions aufquelles son caractère ét sa capacité la rendaient propre. Nous alons reprendre chaqu'une des Exsunamites, pour la placer dans la clâsse où elle doit rester pendant tout le temps de sa jeunesse.

Le genre de nos Recits va changer ! Nous n'aurons plus des Origines monstrueuses à decrire. Il l'a falu neanmoins, pour ôter aux *Femmes-publiques*, ét même aux *Sunamites*, un cetain charme, que leur donne une parure provoquante, leur adresse, leur beauté, leur facilité même. Dorenavant, nous n'aurons à decrire, que la manière dont les FILLES seront sorties de leur état *publiq* ét *hors-de-la-société*, pour se remettre au rang des Citoyennes ; qualité qu'elles n'obtiendront jamais que par la vertu.

1.re ét 2.de BERCEUSES:

Rosalie, ét Fanchette.

Pour remplir la promesse que nous avions faite de servir ces deux Sunamites, qui alaient peutêtre se perdre au *Cirque*, par la trop grande indulgence de Mad. Janus, nous alames voir leur Vieillard. Nous lui representames ses obligations, à-l'égard de deux Jeunespersones, dont il avait eu les premices, de toutes manières. Il nous écouta, ét lorsque nous eumes achevé, il nous dit, en ricannant: —Mon bel Ami! ne seriez-vous pas l'Amant de l'Une ou de l'Autre? De toutes les deux peutêtre-? Nous contraignimes notre air, naturellement gracieux, pour en prendre un sevère.

—Nous sommes *Aquilin-des-Escopettes*. Nous avons une douce ét char-

mante Amie, que nous adorons, ét qui nous a rendu le Chevalier de tout ſon-ſexe-.

A la declinaison de notre nom, l'on eût vu le Vieiſlard aggrandir ſes petits ieux brillans, ét nous regarder, avec un étonnement de curiosité. Cependant, il voulut continuer ſon rôle de plaiſanterie : —Je vous croyais incongruiſte, Monſieur ! —Vous vous êtes trompé, Monſieur, ſur notre compte, comme beaucoup d'Autres : Voyez notre charmante Cousine, ét vous ſerez convaincu, que nous ne pouvons que l'adorer. —Je le ſais (repondit-il) :.. Mais que voulez-vous donc que je faſſe pour mes deux Sunamites ? J'ai payé l'amande. —Hé ! quoi, Monſieur ! vous vous en tenez à ce que vous devez, envers deux Jeunes-beautés, qui vous ont donné leur fraîcheur ét leur ſalubrité ! —Que voulez-vous que je

faſſe ? —Mariez-les : Faites-en vos Obligées ; ét lorſque la caducité vous accâblera, elles environneront votre lit, avec leurs Enfans ; elles vous aideront à y monter, à en deſcendre : Elles vous endormiront par des propos agreables. —Oui ! oui ! elles ſeront mes Berceuses, comme en a Quelqu'un ! C'eſt bien penſé !... Alons, je les marierai avec une bonne place, ét des appointemens pour leurs Maris, outre 20-mille écus de dot. Qu'elles choisiſſent des Hommes capables : Vous ſavez ce qu'il me faut-?

Nous quittames le Vieillard très-ſatiſfaits, ét nous accourumes chés Mad. Janus, que nous inſtruisimes. Elle appela Rosalie ét Fanchette.

—Choisiſſez-vous chaqu'une un Mari, à votre goût (leur dit-elle). Puis la Maman leur detailla les avantages que nous venions d'obtenir. Rosalie parut tranſ-

portée-de-joie. Pour Fanchette, elle ſoupira. —Qu'as-tu, ma Fille ? (lui dit Mad. Janus). Fanchette ſe jeta dans ſes bras : —J'ai fait tout ce que j'ai pu, Maman, pour arracher cet amour de mon cœur ; mais je n'ai pu ! —Hé ! qu'eſt-ce ? —J'aime ton Fils. —Il n'a pas 16 ans! —N'importe ! je l'aime depuis trois. Je ne demande pas à l'épouser ? je lui ferais tort : Mais permets que je ſois ſa maîtreſſe, juſqu'à ce que tu l'établiſſes avantageusement ? Je le preserverai du libertinage : Je veillerai ſur ſes mœurs ét ſa ſanté... Il m'aime auſſi ; car il me le dit tous les jours. Mais je ne voudrais pas l'épouser, quand tu y conſentirais, Maman ! Ton Fils eſt fait pour avoir un état, ét une alliance : C'eſt avec plaiſir, que je le verrai honoré-.

Nous étions muets, pendant ce diſcours. Mad. Janus rompit enfin le

ſilence, pour accepter la propoſition de Fanchette.

Pour Roſalie, elle nous montra un beau Jeunehomme du voiſinage, qui conſentit à profiter de tous les avantages que fesait le Vieillard, ét qui l'a épousée.

Roſalie ét Fanchette ſont aujourdhui chés leur *Reſtauré*: Elles l'endorment, ét le bercent, par leurs propos. Toutes-deux ſont heureuses à leur manière, l'Une par l'himen, l'Autre par l'amour. Le reſte des évènemens eſt encore ſous le voîle de l'avenir.

NOTA. Nous apprenons à-l'inſtant, que le Fils de MAD. Janus a voulu épouser Fanchette, ét que ſa Mère ſ'eſt prêtée à ſes desirs: Fanchette, à notre ſollicitation, y a conſenti.

3.me ét 4.me BERCEUSES:

ŒILLETTE, ét JASMINE.

On ſait qu'Œillette eſt fille de la Barone ét du Vicomte ; que Jaſmine eſt fille de la Ducheſſe ét du Batelier : Si on l'avait oublié, qu'on revoye leurs hiſtoires.

Un riche Vieillard, qui fut inſtruit par nous, à dîner chés Monſieur le Père ét Madame la Mère, eut envie de les voir. Il ſe rendit chés Mad. Janus, le jour même qu'elles finiſſaient leur triennat de Sunamites, ét les demanda. Elles lui furent auſſitôt presentées. Il fut charmé de leur figure, ét leur fit diſferentes queſtions, dont les reponſes cádrèrent avec ce que nous avions dit. Il fit alors ſes propositions, qui furent de prendre les deux Jeunesperſones, pour lui ſervir de Famille, ſemer de

fleurs ſes derniers jours, ét lui faire attendre la mort ſans ennui. La recompenſe fut de ſixmille livres derentes pour Chaqu'une. Elles avaient deja deuxmillequatrecentslivres de leurs épargnes, ét des presens reçus. On accepta.

Il y avait trois mois qu'elles étaient chés le Vieillard, qui ſe trouvait très-heureux, quand un malheur imprevu lui donna la mort. Œillette ét Jaſmine en reſſentirent une veritable douleur: Car il était bon, ét il leur rendait la vie agreable. Elles resolurent de ſe mettre en penſion chés Mad. Janus, ét d'avoir leur demeure particulière. Elles executèrent leur resolution; mais cette ſituation nouvelle fut encore de plùs courte durée que l'autre.

Un-ſoir qu'elles étaient aux *Italiens*, elles furent vues par deux Dames des loges. L'Une était la Ducheſſe, l'Autre

la Barone. La rare beauté de Jaſmine, ét ſa figure, intereſſèrent la Première, qui vint à l'amphitheatre, ſe placer derrière Jaſmine. La Seconde en fit autant avec Œillette. Les Dames leur parlèrent. Les deux Jeunesfilles ſe ſentirent de l'inclination pour ces deux Inconnues, deja d'un certain âge. Elles rirent avec elles, ét achevèrent de les enchanter. Dans un entr'acte, la Ducheſſe dit à Jaſmine : —Ma Belle, ètes vous fille, ét libre? —Oui, Madame : Je ſuis en penſion : J'ai huitmillequatrecentslivres de rentes. —C'eſt charmant !... Voulez-vous demeurer avec moi? —De tout mon cœur, ſi je vous connaiſſais : Car vous me revenez beaucoup ! ét ... je me ſens pour vous ... une certaine ... confiance. —Hâ! ma belleFille! ce mot me flate-! &c. La Barone disait à-peu-près la même chose à Œillette, que la Ducheſſe altière regardait, du haut de ſa grandeur. Elle

proposa d'aler dans la pension de Jasmine. La Barone y vint avec Œillette. On monta dans le carrosse de la Duchesse, parceque Jasmine déclara, qu'elle n'y entrerait pas, sans son Amie, ét qu'Œillette, bien plûs attachée à la Barone, que Jasmine à la Duchesse, ne voulut pas quitter sa nouvelle Connaissance. On arriva.

La Duchesse fut très-étonnée, en entrant chés Mad. Janus, qui avait changé de maison, depuis la mort du Medecin! Elle la salua cependant d'un air affectueux, ét lui temoigna, combien elle était enchantée de Jasmine! Mad. Janus lui repondit: —Madame il est naturel... d'aimer ... ce qui est ... aimable... Puis elle demanda la permission de prendre Jasmine en particulier. Elle lui declara, qu'elle voyait sa Mère; elle lui recommanda de ne pas se decouvrir; mais de se comporter d'après les lumières qu'elle recevait. Jasmine, de ce moment, fut plûs tendre.

Mad. Janus en dit autant à Œillette, relativement à la Barone. Celle-ci fut plûs ouvertement ſenſible: Et l'heureuse Barone, inſtruite en particulier, fut comblée. Elle voulait emmener ſa Fille: mais Œillette ét Jaſmine devaient être inſeparables; Mad. Janus appuya là-deſſus. Elle redoutait encore la mechante Ducheſſe.

Mais elle ſe trompait! Lorſque cette Dernière, par un hasard ſingulier, eut decôuvert que Jaſmine était ſa fille, elle l'adora. Jamais tendreſſe n'égala celle qu'elle eut pour cette Enfant, la ſeule qui lui reſtât: Cette tendreſſe reflua ſur Œillette, ét même ſur la Barone: Elle les a priſes toutes-deux dans ſon hôtel, ét ces quatre Perſones ont lès mêmes amusemens. La Ducheſſe va marier Jaſmine ét Œillette très-avantageusement. Puiſſent elles être heureuses, après une vie auſſi étrange!

5.me ét 6.me BERCEUSES:

Balsamie, ét Tubereuse.

On voit que les Filles ſe desacouplent, pour ſe raccoupler autrement, en changeant de fonctions. L'on en ſent la raison : C'eſt que les talens donnent le ſecond état : Celles qui n'ont que des agremens, ſont *Berceuses* ; Celles qui ont de la voix, ſeront *Chanteuses*, ét Celles qui ont de l'eſprit, le talent de narrer agreablement, ſeront *Converseuses*. C'eſt le plûs beau rôle. Les Berceuses ſont les premières placées.

En continuant d'aler chés Mad. Janus, nous apprimes que Tubereuse ét Balsamie venaient d'être établies avantageusement.

Un vieux Provincial, arrivé d'Amerique, avec une fortune conſiderable, voulait ſe marier en arrivant à Paris, ainſi

qu'un Neveu, jeune Creole très-ſot, mais auquel appartenait la moitié de l'immenſe fortune de ſon Oncle, le Père de ce Neveu, frère du Vieillard, ayant beaucoup d'intelligence.

La ſituation de cet Homme était ſingulière ! Il avait quatre Petitsenfans, inconnus à ſon Neveu. Ces Petitsenfans étaient iſſus de ſon Fils ét de ſa Fille. Il faut ſavoir, que cette Dernière, née d'une Française de grande condition, était extrêmement belle : que ſon Frère, plûs jeune de deux ans, provenu comme elle d'un commerce adulterin, pendant l'abſence du Mari de la même Perſone (commerce qui avait occasionné l'expatriation du Vieillard ét de ſon Frère, le Seigneur-mari en ayant eu vent); que ſon Frère, dis-je, parvenu à ſeize ans, était devenu éperdûment amoureux de ſa Sœur, ét l'avait avoué à leur Père. Celui-ci adorait ces

deux Enfans, parcequ'il avait adoré leur Mère, ét qu'ils étaient charmans. Il n'avait ſu que repondre à ſon Fils. Il lui avait ſeulement representé, que c'était une choſe impoſſible, qu'il poſſedât Liſſette. Mais Celle-ci aimait ſon Frère, ét comptant ſur l'indulgence paternelle, ils osèrent... avoir quatre Enfans.... Le Père, dans ſa douleur, aimait cependant à l'excès les petites Creatures! il gemiſſait; mais il ne pouvait ſeparer deux Enfans, qui le menaçaient de mourir. Enfin, au bout de cinq ans, ſon Fils, qui le voyait ſans ceſſe pleurer, lui dit: --Mon Père! je me ſuis remplacé auprès de vous: Je ne veux plus vous chagriner: J'ai aſſés vécu pour le bonheur: Combien en eſt-il, qui n'ont pas été cinq ans heureux, en cent années de vie-!... Et l'Infortuné ſe jeta aux genoux de ſon Père, dont il baiſa les mains.... Il le quitta.

Le

Le lendemain, le Père ne voyant point paraître ſes Enfans, il ala dans leur chambre, ét les trouva dans le même lit, embraſſés; mais froids. Ils étaient morts....

Il paraît qu'ils avaient pris une dose exceſſive de *laudanum*.

A ſon arrivée à Paris, le Vieillard voulut ſe marier, mais à une Femme qui reconnût avoir eu de lui les quatre Enfans, inconnus à ſon Neveu. Il ne trouva pas ce qu'il desirait. Il aurait épousé une Nègreſſe, ſi elle avait pu legitimer vraiſemblablement ſes Enfans.

Il entendit alors parler de Mad. Janus. Il resolut de louer deux Berceuses, pour en eſſayer. Quoiqu'il ne fût pas caſſé, il affecta de l'être, croyant qu'il le falait, d'après le recit qu'on lui avait fait de l'honnêteté de Maman-Janus. Il obtint facilement Balsamie ét Tubereuse, qui furent Celles qui lui plurent davan-

tage, ét il les emmena chés lui, ſous les conditions ordinaires.

Dès le premier jour, il leur remit à chaqu'une deux de ſes Enfans; en leur disant: —Mes Belles, voila Ceux ét Celles dont vous ſerez les Berceuses-... En voyant tous les jours ces deux Jeunes-filles, il ſe ſentait attendri pour Balsamie. Son Neveu, d'un autre côté, en devint éperdûment amoureux. Le Vieillard raisonnable la lui ceda, mais à-condition qu'il l'épouserait, ét que Tubereuse deviendrait ſon épouse, à lui. Les deux Belles y conſentirent. Tubereuse épousa le Vieillard, ét on reconnut que les quatre Enfans étaient d'elle. Ce qui étonna fort le Neveu! mais il adorait Balsamie; il ſigna tout ce qu'on voulut.

Mad. Janus cependant, fesait la recherche des Parens, ét elle parvint à connaître perſonellement les Mères. Cette Femme prudente, après ſes decouvertes,

examinait, Si elles feraient utiles à ſes Elèves, ou non; ét dans ce dernier cas, elle ne donnait ſon resultat qu'à Celle qu'il concernait. Si le Vieillard eût épousé Balsamie, elle aurait tout brûlé: Car c'était ſa Fille.... Après le mariage de la Mère de Balsamie, qu'il avait bien reconnue, il ſ'était decouvert à elle, ét il en avait eu deux Enfans, fruits du plûs violent amour. On imagine combien cette decouverte fit de plaisir à l'Oncle, ét même au Neveu, qui n'en aima ſa Femme que davantage. Pour Tubereuse, après ſon mariage, elle vit journellement ſa Mère, qui était venue ſ'établir à Paris; elle eut un Enfant du Vieillard, ét elle eſt très-heureuse.

7.me ét 8.me BERCEUSES:

JULIENNE, ét SANTAURÉE.

Il nous paraiſſait que c'était Julienne qui était fille de la Marquise, depuis que nous connaiſſions de vue cette Dame ét ſa Femme-de-chambre: Julienne était blonde comme ſa Mère; ſes traits étaient calqués ſur les ſiens: Nous eumes la hardieſſe de demander un entretien à cette Dame, ét de lui parler de ſa Fille. Elle nous reçut très-bien: mais elle nia les faits, ét nous aſſura, qu'elle était calomniée. La Femme-de-chambre, incertaine, prise à-part, à-l'inſu de la Maîtreſſe, avoua tout, ét temoigna le plûs vif desir de voir ſa Fille: aſſurant qu'elle la reconnaîtrait dans centmille. Nous le lui promimes, pour le temps où Lavande ſerait établie.

Un riche Vieillard avait entendu par-

ler des deux Jeunes-filles de cet article, par les deux Hommes dont elles avaient été ſunamites : Ces Vieillards caducs en avaient d'Autres, ausquelles ils ſ'étaient attachés ; mais ils conſervaient un ſouvenir reconnaiſſant de leurs Reſtauratrices. Le Vieillard inſtruit par Un-d'eux, vint chés Mad. Janus, pour choiſir, ſoit des Sunamites, ſoit des Berceuses, ſuivant que le cœur lui en dirait. Il vit les Sunamites, à louer, ét il fut épris de Julienne ét de Santaurée : Car c'était une règle, que ces Jeunesfilles n'alaient pas ſeules, chés les riches Vieillards, à-cause de l'ennui, qui avait manqué d'en faire mourir Une.

M. *A. D. p.* emmena donc les deux Compagnes, après avoir contracté les engajemens convenables. Ce Vieillard avait une Fille, mariée depuis vingt ans, ét un Fils-unique, qui avait des Enfans. Il était ſi vieux, que ſa Famille était

ſans-ceſſe chés lui. Mais comme il voulait cacher ſes Berceuses, il ne la reçut plus qu'avec precaution : Ce qui donna des inquiétudes.

Un-jour cependant, par la trahison d'un Laquais gâgné, le jeune *A. D. p.*, petitfils, parvint juſqu'à ſon Ayeul, au moment où Julienne, aſſise dans un fauteuil auprès du Vieillard (tandis que Santorée l'amusait à une harpe), en recevait les plûs tendres careſſes.

—Ma Fille! (lui disait le Vieillard), d'où-vient mon cœur eſt-il ſi ſenſible pour vous?.. Ma chère Enfant! je vous dois le bonheur de mes derniers jours! C'eſt une tendreſſe paternelle que j'éprouve!.. Je crois revoir ma Fille, à l'âge que vous avez: mais embellie; vous êtes plûs jolie qu'elle ne l'était-.

En ce moment, le Petitfils, jeune-homme de vingtcinq ans, heurta quelque-chose, ét fut aperçu, tant du Vieil-

lard, que des deux Jeunespersones. Son Ayeul le gronda de le surprendre : Mais il fut adouci par Julienne, qui le priait pour le Jeune-homme. Elle était si belle, si provoquante, que la simpathie agit sur-le-champ. A. D. p. se mit aux genoux de la Jeune-beauté, en lui disant : —Fée celeste ! je ne vous connais pas ; mais je vous suis attaché pour jamais-!

Le Vieillard fit un cri-de-joie, ét embrassa son Petitfils....

Depuis ce moment, la porte fut ouverte à toute la Famille. Le lendemain, la Marquise de-L** vint chés son Père. Elle vit Julienne, ét fut émue. Elle se rappela ce qu'on lui avait dit de sa Fille; elle la fit parler, ét la reconnut, mais sans le temoigner. Ce fut à son Père seul qu'elle fit sa confidence. Le Vieillard, ne voyant que le bonheur de retrouver une Petitefille, dans Julienne, en pleurait de joie. Ce fut lui qui lui proposa

de la faire épouser au Jeune A. D. p. La Marquise le desirait fort! Mais le Père du Jeune-homme hesitait.

Dans le même temps, le Jeune-comte de-L** arriva de ſa Garnison. Il vit Santorée, ſ'en fit aimer, ét il y parut. Le Vieillard aimait fort ſes deux Berceuses! Il ſeconda la paſſion de ſon autre Petit-fils. Santorée accoucha d'un Fils ſain ét vigoureux : Le Vieillard lui-même le presenta au Marquis de-L** ſon Gendre, en lui disant : —Voyez ſi vous voulez le rendre malheureux, le vouer à l'opprobre-? Dans un premier attendriſſement, il conſentit.

Le même jour, on maria les deux Couples, ét l'on en fut enſuite tout-étonné! Mais les deux Enchantereſſes, accoutumées à plaire, ét ſtilées par Maman-Janus, firent leur cour aux Pères de leurs Maris, ét les captèrent ſi bien, qu'elles prirent ſur eux un empire abſolu. Elles

les menaient à leur gré. La Marquise était ravie du pouvoir de ſa Fille: Mais l'Epouse de M. A. D. p. était un-peu jalouse de ſa Bru: Il y eut quelques nuages d'humeur. Ce fut alors que Julienne, guidée par les conſeils de Maman-Janus, entreprit de gâgner cette Femme acariâtre, par ſes complaisances ét ſes cajoleries. Elle y reüſſit par un ſeul des moyens qu'elle employa. Ce fut de ſe rendre l'*empletteuse* de la Belle-mère-tante: Elle ſe chargea de l'achat des coîfures ét des robes: Elle la parait elle-même. Santorée en fit autant pour la Marquise, ét en peu de temps, elles ont été adorées. Tant il eſt vrai, qu'il ne faut que le vouloir, pour gâgner les cœurs.

9.me BERCEUSE;

JACINTE:

1.re CHANTEUSE;

ROSEBLANCHE:

1.re CONVERSEUSE;

NARCISSE:

45 ét 46.me SUNAMITES;

AUBÉPINE ét ÉPINEVINETTE.

Nous ne pouvons faire qu'un seul article de ces 5 Jeunes-persones, quoique dans les trois ordres: La raison en est, qu'elles sont toutes avec le méme Homme, le Marechal. Il a choisi la modeste Jacinte, parcequ'elle lui a plu: Il a Roseblanche, parcequ'elle chante comme Mademoiselle Renaud; Narcisse, parcequ'elle

narre avec grâce ; ét les deux Autres ſont ſes uniques Sunamites ; mais, pour les menager, il ne les emploie que l'hiver. Ce fut Narciſſe qui nous fit ce recit qu'on va lire, un-jour que nous la rencontrames chés Mad. Janus.

»—Je ſuis charmée de vous voir (nous dit-elle, en nous apercevant). Savez-vous que nous ſommes cinq à-demeure, chés le Marechal ? Jacinte, que vous connaiſſez, mes trois Sœurs ét moi ?... Mais Jacinte va nous quitter. Les Enfans qu'ont eu ſes Parens, ſont morts de la petiteverole, ét on eſt trop heureux de la retrouver, avec toutes les preuves que Maman-Janus a conſervées. Elle a un beau Parti : car ſes Parens ſont riches ; ét l'on a dit, qu'elle avait été élevée au Couvent : On a trouvé une Superieure, qui l'aſſure negligemment. Comment donc ! c'eſt un Homme-de-marque ! Mais que fait cela ? Elle eſt une jolie-

femme, ét une Jolie-femme, pleine de merite! Il n'exiſte Perſone au monde qui la ſurpaſſe. Vous n'avez pas d'idée de ſon talent pour plaire, ét pour gàgner l'eſtime! M. le Marechal ne ſemblait l'avoir prise, que pour nous faire admirer ſes vertus. Douce, modeſte, obligeante, excellent cœur, desintereſſée juſqu'à ſ'oublier toujours; malgré cela, économe ét ſoigneuse, elle offrait la realité de la perfection. M. le Marechal a été ſur-le-point de l'épouser. Mais il a preferé, pour elle, le ſort qu'elle va obtenir. Elle eſt toujours avec nous, parceque ſon mariage ſe traite en pourparlers. Elle va recevoir les visites de ſon Futur à la grille du Couvent-».

Voila ce que nous dit Narciſſe. Comme nous imprimons, Jaciate eſt mariée; ét il eſt impoſſible qu'elle ne ſoit pas heureuse, avec ſon caractère ét ſa beauté.

»—Roseblanche ma Sœur (reprit Nar-

ciſſe), avec ſa voix enchantereſſe, eſt le charme de la Societé de M. le Marechal: On la lui demande de tous côtés, pour *l'Opera*, pour les *Italiens*, même pour les *Français*, qui commencent à chanter auſſi. Mais ce digne Protecteur a ſur elle les vues les plûs hautes, que vous me permettrez de vous taire-».

Elle nous les a tues effectivement; mais nous les avons decouvertes: Il faut que le Marechal ſoit bien enchanté de la belle voix de Blanchette, pour faire ce qu'on nous a dit: On aſſure qu'il lui a donné le titre de ſa Femme, pour l'élever au rang le plûs conſideré; tandis, que par un excès de bonté ſans exemple, il lui donne .... la realité du mariage.... Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle ſera bientôt mère... (Aureſte, nous n'exposons que des faits: Nous peignons; ét d'après nos recits, on jugera la fin du XVIII.me

ſiècle, que nous ne calomnions pas: Nous nous contentons de deguiser les noms ét la condition des Perſonages)

»—Je pourrais à-present vous parler de moi (continua Narciſſe); mais non; je veux vous dire auparavant, quel eſt le ſort de mes deux jeunes Sœurs, que je vous ai nommées autrefois.

» Aubépine était une Enfant, lors de notre malheur: Elle l'ignore. C'eſt dire qu'Epinevinette ne le ſait pas non-plûs M. le Marechal, qui les aime tendrement, parceque l'amitié peut ſ'étendre également à plusieurs Objets, vient d'aſſurer leur établiſſement d'une manière un-peu ſingulière! M. *De-M*** ſon Parent, avait une Fille-unique, qui eſt morte. Il en fut au desespoir, ét rejeta toute ſes eſperances ſur une Nièce, qui mourut auſſi. Le Duc alors voulut mourir lui-même; il ſe regarda comme coûpable; il dit que ſon malheur ſ'était re-

pandu ſur ſa Nièce, ét qu'elle n'était morte, que parcequ'il l'avait aimée. La tête lui tourna: Il eſt dans un état de preſqu'imbecillité. M. le Marechal, guidé par ſon amitié pour Aubépine ét Epinevinette, ſ'avisa un-jour de les mener à ſon Parent, ét de lui dire: —Mon chere Duc! ta Fille ét ta Nièce exiſtent encore: les voici: C'eſt la raison afaiblie, qui te fait croire à leur mort-! Le Duc ſembla ſ'éveiller; l'excès de ſa joie fut tel, qu'il ſ'évanouit. On le fit revenir. Il demanda ſa Fille. On lui presenta Epinevinette. —Oui! ſ'écria l'Infortuné; la voila! voila ma Fille-! Aubépine ſ'avance: —Et voila ma Nièce! l'Une eſt brune... c'eſt ma Fille... Celle-ci eſt blonde... c'eſt ma Nièce-! Depuis ce moment, le Duc eſt heureux par une illusion. Il croit voir ſes Enfans: On va lui remettre les deux Jeunesperſones chés lui, ét à ſa mort, on les ma-

riera très-avantageusement, ſous des noms ſupposés.

» Quant à moi, Monſieur l'Hiſtoriographe, je ne ſuis pas à plaindre : En fesant pour ma Sœur, autant qu'il a fait, le genereux Marechal n'a pas oublié que je ſuis ſa reſtauratrice, ét *ſa chère causeuse*, comme il m'appelle. J'ai un état aſſuré. Si je deviens mère, mes Enfans auront un ſort, ét de la naiſſance, qui eſt auſſi neceſſaire que la fortune. C'eſt ainſi, credules Humains, que les Gens adroits ſe moquent de vous, de vos opinions, de vos prejugés, de toutes vos niaiseries : La Nature, en nous fesant hommes ét femmes, nous a élevés au-deſſus de toute l'Animalité : Rien ne peut nous degrader, pas même le crime. Et les Humains l'ont ſi bien ſenti, que c'eſt moins le crime qui flêtrit, que le Bourreau ét l'échafaud... Je ne vous en dirai pas davantage-».

Narciſſe était chés Mad. Janus avec ſes trois Sœurs ét Jacinte. Je les admirai toutes-cinq, ét je fesais de profondes reflexions ſur les caprices de la fortune! Nous avoûrons, que nous ne pouvons nous defendre d'une ſorte de conſideration pour cette Janus, malgré ſon metier, en voyant le reſpect, la tendreſſe, la reconnaiſſance que lui marquent toutes ſes Filles, même la modeſte, la chaſte Jacinte!

Nous n'avons jamais pu ſavoir au-juſte quel était le Mari de Narciſſe: Soit qu'il fût trop élevé, ſoit que ce fût un mariage clandeſtin, ſoit qu'il fût contracté par une Perſone non mariable, ſous le nom d'Une qui l'était (ce que nous presumons), jamais Mad. Janus n'a voulu ſ'ouvrir, ét nous ſommes obligés de laiſſer cette lacune à notre hiſtoire.

10.me ét 11.me BERCEUSES:

AUTOMNETTE, ét LISERONE.

Ces deux Jeunespersones se reünirent, pour être Berceuses, non d'un Homme, mais d'une Femme très-riche, qui s'éprit, pour Automnette, de la plûs tendre amitié. Cette Dame fit deux bonnes actions; elle obligea Printanière, la cousine, de garder toute sa fortune, ét l'empêcha de prendre Liserone avec elle, lorsqu'elle se maria; en lui representant, combien il était dangereux de mettre dans un Menage, un sujet de tentation aussi grand, que les charmes d'Automnette. Cette raison fut ce qui determina la Dernière se separer de sa tendre Amie.

Quant à Liserone, fille de la Bossue, la Dame, nouvelle Protectrice, promit de la dedomager de la succession de sa Mère, qu'aussi bien elle n'obtiendrait pas

de la loi : Elle ne voulut pas même qu'on avertît les deux Sœurs, la Mère de Soucie ét celle de Liserone, de leur maternité : Elle fit ſentir à Mad. Janus, que c'etait porter la desunion dans une Famille, alors très-unie ; le Neveu ét les deux Nièces étant d'aimables jeunesgens, pleins de merite ; que puiſqu'on reparait les torts de la nature envers les Enfans-naturels, il falait abandonner aux trois Autres les avantages que la loi leur aſſurait. Ces conſiderations ne produisirent pas entièrement leur effet ſur Mad. Janus, un-peu entétée de ſon naturel, ét qui voulait punir la Sœur-aînée de ſon avarice. Elle ſe tut neanmoins.

Cependant la Dame-protectrice cheriſſait ſes deux Pupiles, qui l'endormaient, le ſoir, par les Contes qu'elles lui fesaient des hiſtoires de toutes leurs Compagnes. Elle les adopta pour ſes Filles, ét leur chercha des Partis ſous ce nom glorieux.

Comme elle avait changé d'hôtel, ſes nouveaux Voisins du Marais, la crurent mère des deux Belles. Un Voisin, qui avait pour Fils, un petit Parisien très-nigaud, nouvellement decoré d'une charge, vint chés la Dame veuve, pour lui demander une de ſes Demoiselles. —Laquelle, Monſieur? —Mais, Madame, celle que vous voudrez: mon Fils n'a pas de volonté. —En-ce-cas, Monſieur, je vous declare deux choses; que je donne à ma Fille, quinzemille livres de rentes, pour tout, ſans autre eſpoir, ét que je vous accorderai Celle qui choisira M. votre Fils-... Le Père accepta, en donnant les marques de la plûs vive reconnaiſſance.

Dès le lendemain, il amena ſon joli Nigaud, en belles manchettes-de-dentelles, frisé, bien parfumé, ayant des boucles d'une largeur! d'un éclat!... Automnette ét Liserone étaient avec leur Mère adoptive.

Après les ſalutations, la Dame-protectrice a dit au Jeunehomme : —Monſieur, on m'a dit, que vous étiez indecis, entre mes deux Filles : C'eſt donc à elles à vous choisir ? A la fin de votre visite, je leur demanderai leur ſentiment. —Hâ ! Madame ! (dit le Père), que je voudrais être à la place de mon Fils ! Il ſera ſûr de ne pas deplaire, ét c'eſt un ſi grand bonheur, de la part de l'Une ou de l'Autre de ces Belles-perſones-! Le Fils pirouetait, ét ſe careſſait devant les glaſſes. Il eſt vrai qu'il n'avait que vingtdeux ans; c'eſt à Paris, l'âge ſuprême de la fatuité pour les Sots; Quelques-uns cependant, ſont encore plûs ſots à trente.... On causa : Le Fat dit des riens : Son Père, homme de quarante ans, dit des choses. Il parla de feue ſon Epouse. —Vous êtes donc veuf, Monſieur ? (dit la Dame-protectrice). —Oui, Madame, ét voila

mon Fils-unique-..... On continua. Le Père ét le Fils ne s'ennuyaient pas: mais l'heure les renvoyait. Le Père le sentit: car pour le Fils, il ne sentait rien, que son merite.

-Madame! (dit le Premier), avant de sortir, pourrais-je savoir, aujourdhui, laquelle de ces deux charmantes Persones j'aurai le bonheur d'avoir pour bru? --Nous alons deliberer-(dit la Dame en riant).

On delibera. Puis les deux Jeunes-persones rentrèrent chaqu'une dans leur chambre. La Dame appela le Père.

—Monsieur.. J'ai une singulière chose à vous dire! —Hé! MADAME! vous m'effrayez! —Mes deux Filles ... ne goûtent pas... votre Fils. —Je m'en ferais douté! —Mais ... toutes-deux ... vous choisiraient .... si vous étiez à choisir! —Juste Ciel! (s'écria le Père, avant que la Dame eût achevé)... Hâ! MADAME! je suis à Celle qui voudra de moi...

Mais que l'Autre prenne mon Fils ! --A ce prix, je crois qu'on le prendra : Elles s'aiment si tendrement toutes-deux, qu'il suffira que la vôtre en prie sa Sœur... Mais voyez Celle que vous choisissez ? —Moi, choisir !... Hâ ! Madame ! à mon âge, il est trop doux de l'être ! —Voyons donc Celle qui vous aimera le plùs-. Elle rentra, ét aubout d'un demi-quart-d'heure, elle revint avec Autoinnette. Le *Quarantedeuxenaire* crut que c'était Celle qu'on voulait lui donner. Mais la Dame lui dit : —Il vaut mieux donner cette grande Fille, saine ét vigoureuse, à votre Fils ; elle le dominera plùs aisement, malgré sa douceur, que la delicate Liserone, qui dailleurs, est plùs votre admiratrice-. Le Quarantedeuxenaire baisa la main de la Dame, ét passa auprès de Liserone ; tandis que la Dame-protectrice disait au Jeunehomme : —Monsieur, je vous as-

ſure Automnette : Elle ne vous a pas choisi ; c'eſt moi qui vous la donne-. Le Jeune-fat fut ſi frappé de l'éclat de la Belle-brune, qui rougiſſait, en voîlant ſes grands ieux noirs, par des paupières dont les cils deſcendaient au-milieu de ſes joues de rose, qu'il ſ'oublia un inſtant, pour ſonger à elle.

Cependant, on ſ'arrangeait dans l'autre pièce, ét les mariages ſe decidaient. On invita les deux Hommes à ſouper. La ſoirée fut delicieuse, ét en ſortant de la maison, le Fat aimait Automnette preſqu'autant que lui-même.

Paſſons au denoûment.

Le jour des articles, veille de la celebration, il falut decliner les noms : La Dame-protectrice donna les veritables, étavoua que les deux Belles n'étaient que ſes Filles adoptives; que les Parens de Liserone était abſolument ignorés, ét que l'on connaiſſait Ceux d'Automnette. Le

Père

Père fut un-peu étourdi: mais le Fils lui demanda, Si la dot était nulle? Sur la reponse affirmative, il declara, qu'il se marierait. Le Père était trop épris de Liserone, pour retrograder: Ainsi, grâces à l'adresse ét à la generosité de la riche Dame, ses deux Pupiles furent épousées.

Mais on ne s'en repentit pas. A-peine le riche Oncle d'Automnette fut-il instruit, par le Billet d'invitation, du sort heureux de sa Nièce, qu'il accourut avec sa Sœur: Ils augmentèrent la dot, ét assurèrent la moitié de leur succession à Automnette, qu'ils cherissent depuis ce moment. La Tante Coquette est enchantée de se trouver dans une maison honnête, dont elle peut tirer vanité parmis ses Connaissances considerées.

12, 13, 14, ét 15.me BERCEUSES :

Barberose, *ét* *Tulipette*,

Framboisine, *ét* *Pêchette*.

45.me SUNAMITE :

Reineclaude.

Un Homme puiſſant, ét très-âgé, qui avait entendu parler des merveilles qu'operait Mad. Janus, avec ſes Pucelles, lui rendit une visite, pour ſ'informer de la verité. La Reſtauratrice lui dit naïvement ce qu'elle fesait, ét que ſa doctrine était fondée ſur les profondes connaiſſances d'un célèbre Medecin. L'Homme en-place l'ayant très-attentivement écoutée, desira de voir ſes Elèves. Mad. Janus les fit entrer dans le ſallon. Le Monſieur les conſidera, ét fit choix, pour *Berceuses*, de Barberose, de Tulipette, de Framboi-

sine, ét de Pêchette, qui étaient les ſeules qui reſtaſſent pour cet emploi. Les Autres étaient des *Chanteuses*, ét des *Converſeuses*. Puis voyant qu'Une plùs jeune que les Autres ſe tenait à-l'écart, il la fit approcher. Mad. Janus lui dit, que cette jolie Enfant ſe nomait Reine-claude, qu'elle était ſœur de Barberose ét de Tulipette, mais qu'étant encore impubère, elle achevait ſon éducation. L'Homme-en-place pria qu'on la lui remît, avec ſes deux Sœurs, ſous la conduite deſquelles Reineclaude reſterait. Mad. Janus le voulut bien, ét le Monſieur emmena les cinq Elèves, qu'il logea dans ſon hôtel.

Ce fut quelque-temps après que nous revinmes chés MAD. Janus, un-jour que les cinq Elèves lui rendaient visite. Nous priames l'aimable Barberose, qui nous parut la moins timide, de nous faire la ſuite de leur hiſtoire. Elle y conſentit avec grâce.

» — Vous ſavez, monſieur, que Framboisine eſt fille d'une Nièce de Curé, qui l'a perdue aux *Tuileries* ; que Pêchette eſt née d'une Femme aſſaillie par des Voleurs ; que mes Sœurs Tulipette, Reineclaude ét moi, nous ſommes nées d'un Marchand ruiné. Un triſte avenir nous attendait également toutes-cinq, ſi Maman-Janus ne ſe fût trouvée au monde pour nous ſecourir. C'eſt notre Ange tutelaire. Je vais commencer par mon hiſtoire.

» Je n'eus pas été deux mois chés notre Protecteur actuel, que je m'aperçus que j'étais obſervée par un beau Jeunehomme, qui paſſait tous les jours ſous nos fenêtres. Celle de mon cabinet d'études donne ſur le boulevard : Le Jeunehomme l'a remarqué, ét il vient tous les ſoirs y chanter des paroles qu'il a composées, par lesquelles il m'exprime ſes ſentimens. J'en parlai à notre Protecteur dès

les premières ſoirées. On le guetta, ét un-ſoir, on le ſaiſit, ét on l'amena devant le Maître de l'hôtel. Nous étions toutes-cinq dans la ſalle, habillées de la manière la plûs brillante.

» M. le Duc demanda au Jeunehomme, ce qu'il pretendait, en exprimant ſous les fenêtres du cabinet jalousié de tendres ſentimens, fort ingenieusement tournés?

» Le Jeunehomme repondit, Qu'il était amoureux paſſionné. Dès les premiers mots, nous reconnumes qu'il était anglais. M. le Duc en fut plûs indulgent. Il demanda, qu'il designât Celle qu'il aimait? L'Anglais vint mettre un genou devant moi. —Bon! voila un ancien Chevalier, reſpectueux envers les Belles! (s'écria M. le Duc)... Que pretendez-vous? (ajouta-t-il). —L'obtenir pour femme: Elle eſt blonde; on la croira anglaise: mais elle n'en a pas la fadeur: elle eſt vive ét ſemillante comme une

Brune. —Qui êtes vous ? (reprit M. le Duc). —Le Fils d'un riche Marchand de la Cité de Londres. —Ayez le consentement de vos Parens ; que je sache le sort que ma Fille aura, ét je vous la donne... En-attendant, je vous permets de lui parler à chaque-fois une demi-heure, en ma presence, après le dîner, auquel je vous invite pour tous les jours, où je ne mangerai pas en ville : Mon Suisse vous dira si j'y suis... Et sur-le-champ, Monsieur, je vous donne votre demi-heure première-. Le Jeune Anglais remercia ; ét vint auprès de moi.

» Nous causames. Il me dit les choses les plûs tendres, les plûs flatteuses. Je lui repondis avec politesse, souvent interdite de ses éloges...

» Que vous dirai-je ? depuis ce moment, je le vois tous les jours : Tous les soirs, il vient chanter sous mes fenêtres ce qu'il sent pour moi, ét M. le

Duc lui-même prend plaisir à l'entendre. Hier, il a reçu le consentement de son Tuteur, ét la preuve d'une fortune de mille livres sterling de revenu. Je suis venue avec mes Compagnes, prevenir Maman-Janus, qui doit me servir de seconde Mère, ét qui amènera la mienne à mon mariage ».

Voila pour moi : Je vais maintenant vous parler de ma Sœur Tulipette ; à-moins qu'elle ne veuille raconter elle-même.

—Mais oui! (dit Tulipette) : Monsieur ne m'interdit plus autant qu'autrefois! Et-puis, il faut bien m'accoutumer à parler.

» Je vous dirai, Monsieur, que j'ai aussi un Amant. M. le Duc l'a bien voulu ; parcequ'il prefère notre avantage, à son amusement. Mon Amoureux est espagnol. Il fut surpris de voir l'Anglais faire l'amour à la manière

de Madrid, ét il l'épiait, ſans être vu. Lorſque l'Anglais fut pris, l'Eſpagnol attendit qu'il ſortît, ét le voyant très-gai, il voulut auſſi ſe faire prendre, mais d'une autre manière. J'étais Celle qui l'avait charmé : il ne connaiſſait pas la Maitreſſe de l'Anglais; il craignit une rivalité. Il vint dans la maison. Le Suiſſe lui demanda, ce qu'il voulait? —Parler à une de ces Dames, mise de telle manière. —C'eſt Mad. Tulipette-! (lui dit le Suiſſe). Un Laquais ſurvint. Le Suiſſe lui dit tout-bas, de mener ce Monſieur au Duc, ét de lui dire, qu'il demandait Mad. Tulipette. Le Laquais conduisit l'Eſpagnol juſqu'à l'antichambre, où il le laiſſa, pour aler avertir ſon Maître. M. le Duc prit auſſitôt ſon parti, qui fut de m'avertir, é de me faire recevoir la visite du Jeune-étranger. J'étais parée: mais on redoubla mon éclat; on me fit aſſeoir ſur une

chaise-longue, ét après m'avoir donné l'air deeſſe, on introduisit l'Eſpagnol dans un boudoir éclairé de vingtcinq bougies. J'étais dans l'attitude la plûs imposante, les pieds ſur un petit tabouret bas, de velours cramoisi, garni de brillans. Le Jeunehomme fut ébloui. Ce ne fut que timidement qu'il vint juſqu'à moi. Il ſ'inclina: Je lui fis ſigne de ſaſſeoir. Tout m'était preſcrit par M. le Duc.

»—Eſt-ce une Fée? eſt-ce une Mortelle que je vois? (dit l'Eſpagnol). Je ne repondis rien. —Daignez me parler? —Je ne ſais quî vous étes (repondis-je): Pourquoi venez-vous ici? —Pour vous offrir mon hommage reſpectueux. —Pour l'accepter, il faudrait vous connaître? —Je ſuis un bon *Hidalgo* de Caſtille: J'ai une fortune conſiderable: Un Anglais chantait ſous les fenêtres d'un pavillon de cet hôtel; il a été pris

hièr, ét il eſt ſorti content. —C'eſt qu'il a parlé comme il convenait, au-ſujèt de ma Sœur. —De votre Sœur, Madame! Hâ! je ſuis trop heureux! —Si ſon bonheur vous touche auſſi fort, vous devez être un ſincère ami? —Ce n'eſt pas ſon bonheur, c'eſt le mien, qui me touche! Je craignais ce Cavalier pour rival... Belle Dame! daignez me dire, ſi je puis eſperer, ſupposé que je le merite-?

» Ici, M. le Duc entra, ſuivi de mes Sœurs, ét de mon Amie.

»—C'eſt à moi qu'il faut demander une reponſe-! (dit-il à l'Eſpagnol). Le Jeunehomme ſ'inclina profondement, ét dit au Duc: —Monſieur! preſcrivez-moi ma conduite, ét je vous obeïrai.. —Vous êtes ici venu de vous-même: Quel eſt votre but? —D'obtenir la main de cette belle Perſone, ſi je ne ſuis pas trop audeſſous d'elle. —Etes-vous

decidez à l'épouser, quelle qu'elle soit ? —Ouï, Monsieur. —Je vous l'accorderai, si je m'aperçois, que vous pouvez la rendre heureuse. Vous lui parlerez tous les jours une demi-heure, en même-temps que l'Anglais à son Aînée, ét vous dînerez ici, lorsque j'y serai-.

» L'Espagnol fut comblé de joie. Nous causames familièrement une demi-heure, ét il se retira enchanté. Il y a huit jours qu'il a reçu tous les papiers necessaires: Demain, il m'épousera, aux pieds des mêmes autels, où l'Anglais recevra la main de ma Sœur Barberose-».

—C'est le tour de Framboisine! (dit Barberose): Veut-elle conter ?

—Il le faut bien (dit cette Jolie-persone, ou je passerais pour une Niaise, qui ne sait pas s'exprimer.

» Je ne parlerai pas de ma naissance, que vous connaissez : je fus jetée sans Parens sur la surface de la terre. Mais

aussi, je n'ai pas à craindre le deshonneur communiqué. — Je suis à moi-seule toute ma Famille, ét mes propres actions peuvent seules m'honorer, ou me couvrir de honte. » C'est un avantage ; car je ne veux en faire que de bonnes.

» Nous alons souvent aux *Italiens*. C'est un spectacle charmant, par les pièces, les Acteurs, les Actrices, ét la musique. On peut lire, chés soi, les pièces des Français, avec autant de plaisir qu'à la representation: mais il faut voir jouer Celles des *Italiens* ; il faut entendre un *Courcelle*, un *Granger*, une Mad. *Verteuil*, alleger le Drame de sa pesanteur, ét la remplacer par l'énergie : une Mad. *Dugazon*, une sublime *Renaud*, une aimable *Saintaubin*, une seduisante *Carline*, une Mlle *Adeline*, une Mlle *Desbrosses*, &c. ôter à l'ariette son insignifiance ét sa nullité. Un-soir que nous étions, toutes-cinq dans les loges sur l'am-

phitheatre, parceque M. le Duc occupait la ſienne avec des Dames, ét encore parcequ'il ſe fait un devoir de payer ſouvent nos plaisirs, pour l'avantage du ſpectacle; un-ſoir, dis-je, il vint derrière nous une Dame, avec un Homme d'un certain âge. Nous nous ſerrames auſſitôt, pour donner à la Dame la place d'honneur. Elle l'accepta, en nous remerciant beaucoup. J'étais preſqu'à l'autre extremité de la loge. Elle avait ſansceſſe les ieux ſur moi. —Quelle eſt cette aimable Demoiselle? (dit-elle à Barberose, ſa voisine). —C'eſt ma Compagne. —Mondieu! je ne ſaurais detourner mes regards de ſur elle!.. Je devrais avoir une Fille de ſon âge, ét de ſa figure: mais la mort me l'a enlevée à douze ans.... Quî eſt-elle? —C'eſt une orfeline. —Pardon! mais je vous avouerai, que c'eſt pour elle que je ſuis venue dans cette loge... C'eſt la place des

Filles... Pardon ! pardon !... Mais .... le ſerait-elle ? —Non, Madame, nous ſommes de Jeunes-perſones honnêtes, mais dont la ſituation eſt très-extraordinaire ! —Mais honnétes ? —Oui, madame. —Elle eſt orfeline, independante ; elle n'a Perſonè ? —Perſone, que des Protecteurs. —Hâ ! Bondieu !... ſi j'avais le bonheur !.. —Dans l'entr'acte, nous changerons de place, ét vous lui parlerez. —Hâ ! Mademoiselle ! je vous aurai bien de l'obligation-!

» L'acte ayant fini, Barberose vint auprès de moi, ét me prevint. Nous changeames de place, ét je me trouvai auprès de la Dame. Elle me temoigna la plûs vive amitié ; elle me devorait des jeux, me preſſait les mains. Je lui fis mon hiſtoire, pendant la Pièce. Elle paraiſſait tranſportée. Elle vint le ſoir même chés M. le Duc, ét elle lui proposa de m'adopter. Ce digne Protecteur

y consentit. Je suis adoptée depuis un mois, ét je demeure chés ma nouvelle Maman, qui est très-riche. Elle m'a trouvé un Parti, que j'aime, parcequ'il en est digne, ét je serai mariée aprèsdemain. Je veux assister au mariage de mes Sœurs. Car toutes les Elèves de Maman-Janus se donnent ce nom, ét plûs particulièrement Celles qui ont des rapports entr'elles. Voila où j'en suis, Monsieur-».

Nous admirames la varieté des Avantures de ces Filles : nous trouvions du plaisir à les entendre, ét nous ne doutons pas qu'elles n'en fassent autant au Publiq, à la lecture, que nous en avons pris à les écouter.

C'était le tour de Pêchette. Elle s'approcha en rougissant. —Veux-tu que je conte ? (lui dit Barberose). —Non, non ! tu te permettrais des plaisanteries..

» Monsieur (ajouta la jolie Pêchette), mon Avanture est posterieure à celle de Framboisine. Vous savez comme je suis née: Il falait que tout se ressemblât.

» Un-jour, une Dame un-peu degigandée, se presenta chés M. le Duc, demandant à lui parler. Elle paraissait environ quarante ans. Elle fut introduite. —Monsieur le Duc! (dit elle, en fesant une reverence gaûche), vous avez chés vous une Elève de Mad. Janus, appelez Pêchette ? —Oui, Madame. —C'est, Monsieur le Duc, que je suis sa mère. —Je vous en felicite, Madame. —Hâ! Monsieur le Duc! songez par quelles angoisses j'ai dû passer !... car vous savez tout? —Oui, Madame, ét je vous plains bien sincèrement! —Hà !... Vous sentez, Monsieur le Duc, que je suis seule en état de lui dire quel est son Père? —Et comment pouvez-vous le savoir? —Hâ! Monsieur le Duc! si vous étiez

femme, vous sauriez cela... Dans les vingthuit, tous n'étaient pas Soldats... Il y avait un jeune Enseigne, beau comme l'amour.... Vous sentez-bien, Monsieur le Duc, qu'une Femme ne resiste pas à ces choses-là ?... Je fus sensible, un instant.... Rien après... De vilains Soldats, plûs brutaux... qui ne causaient que de la douleur ... à une Femme delicate... Car j'étais, Monsieur le Duc... J'aurais tenu là... (montrant ses dix doigts en étreinte). —Vous étiez femme de Fermier ? —Est-ce qu'une Fille de Fermier, qu'épouse un Fermier, ne peut pas être delicate, Monseigneur ? —Si, si... Voyons. —Je voudrais voir votre Pêchette : si elle ressemble à son Père ; il n'y a pas de doute. —Vous ne l'avez-donc jamais vue ? —Non, Monsieur le Duc. —Hé-bien, elle va paraître ; mais avec ses cinq Compagnes ; ét vous la demêlerez ? —Bon ! bon! je m'en tromperai moins-.

» On nous fit toutes paraître à-la-fois dans le sallon. Dès que la Degigandée m'aperçut, elle courut à moi, en s'écriant: :: Voila, voila ma chère Fille ! la voila ! Elle ressemble à son Père comme deux gouttes - d'eau-! M. le Duc me demanda, Si javais jamais vu cette Dame ? Je repondis, que c'était la première fois. Il la crut, ét la felicita, en lui fesant mon éloge. Ma Mère me fit beaucoup de caresses, ét me promit de me montrer mon Père, qu'elle nomma. —Comment ! (dit Monsieur le Duc)! il a été tué, ces jours-ci. —Tué ! tué ! (s'écria la Dame). Hâ-ciel !.... Le sort me poursuit !... Tué ! tué !..... ma chere Fille ! tu n'a plus que moi-!... —J'ai un excellent Protecteur! (repondis-je), ét Maman-Janus. —Oui, oui; mais je veux dire, que tu n'as plus que ta Mère.... Alons, alons, j'ai quelque-chose: Je t'assurerai tout, si Monsieur

le Duc veut me permettre de te marier. —Je ſongeais à l'établir (repondit notre Protecteur).

» Ma Mère, après une longue viſite, ſ'en-ala. Le lendemain, il vint, de ſa part, un aſſés Bel-homme, âgé de trente ans, qui me demanda. On le presenta au Duc, auquel il donna une Lettre de creance, de ma Mère, comme étant le Parti qu'elle me deſtinait. Il me parut aſſés aimable, ét MONſieur le Duc lui-même le goûta fort. Il ſe nomma : c'était un bon gentilhomme de Normandie, un-peu braq, il eſt vrai, mais eſtimé generalement. Il était devenu amoureux de moi, en me voyant du boulevard, prendre l'air, dans le jardin de l'hôtel : C'eſt lui (nous dit-il), qui m'avait rappelé au ſouvenir de ma Mère, ét qui l'avait engagée à la demarche qu'elle avait faite la veille. On l'écouta. Il fut accepté, ſauf les informations.

» Le lendemain, ma Mère revint. Elle demanda au Duc la permiſſion de me conduire chés quelques Parens, qu'elle ne voulait pas nommer. On lui accorda ſa demande. Elle me conduiſit dans deux maiſons, chés Mad. la Barone de-**, qui m'examina très-curieuſement! ét chés une Vicomteſſe, qui m'accueillit très-bien. Je ne concevais pas que ce fûſſent-là des Parentes de ma Mère. Cependant on la nommait ma Couſine. Elle me ramena le ſoir.

» Quelques jours ſ'écoulèrent, au bout deſquels, je fus de-nouveau redemandée par ma Mère. On me confia plus facilement encore. Nous ſoupames chés la Vicomteſſe. Ma Mère me ramena chés elle, ét me propoſa de coucher. Je ne voulais pas. Elle envoya, devant moi, dire que je couchais. Une obſervation, que j'avais faite, c'eſt que

ma Mère aimait un-peu le vin, pour une Femme. Je couchai dans sa chambre, mais non pas avec elle. J'eus le grand lit. Ce qui m'étonna. Je dormais mal... Enfin, je succombai au sommeil... Je m'éveillai dans les bras d'un Homme!...

» Je m'écriai!... L'Homme s'enfuit, ét ma Mère s'éveillant, vint à mon secours..... Je ne pus m'empêcher de lui faire des reproches. Elle me protesta qu'elle n'avait introduit Persone. Je me levai ... bien-affligée de mon malheur...

» Je m'en retournai au jour, ét je ne cachai rien à notre Protecteur... Il fit saisir la Dame... C'était mon Amant!... Mais son projet de m'épouser étant reel, on a tenue la chose secrette. Tout est prêt: Je serai mariée demain; au même instant que mes Amies.

» Quant à ma Mère, c'est une bonne

Fermière: Elle a dit une partie des choses que vous avez entendues, ſur mon origine: mais elle ne ſonge pas à moi; on ne lui revelera peutêtre jamais mon exiſtance ».

Nous fumes très-contens du recit de Pêchette, & nous le lui temoignames. Il ne reſtait plus que Reineclaude à parler.

L'hiſtoire de cette Jeune-beauté fut courte. Comme elle était abſolument neuve, & qu'elle n'avait encore été la Sunamite de Perſone, le Duc qui la voyait tous les jours embellir, lui a proposé de ſ'attacher uniquement à lui, après le mariage de ſes Sœurs ét de ſes Compagnes. Reineclaude, qui voit le Protecteur adoré, ſ'eſt fait illusion à elle-même: elle croit avoir de l'amour pour lui, ét cette heureuse erreur a tellement flaté le Duc, qu'il ſe propose de lui donner le titre de ſon Epouse. Mais le

mariage ſera ſecret pour le Publiq, ét ne ſera connu que des Enfans des deux premières Femmes du Duc, afin qu'ils aient plûs de conſideration pour la jeune-Perſone, que ſi elle était une ſimple Sunamite. Reineclaude eſt vive, ſemillante : Elle eſt vivement desirée d'un Petitfils du Protecteur : Peutêtre arrivera-t-il quelqu'avanture, qui empêchera le mariage...:.

Si nous apprenons quelque chose durant l'impreſſion, nous en rendrons compte à nos Lecteurs, *ad calcem libri*.

Le Jeunehomme a été dedaigné de Reineclaude : C'eſt un phenomène ; mais il faut dire la verité, même invraiſemblable... Elle a refusé toutes ſes propositions.

II.d ORDRE.

LES CHANTEUSES.

Nous alons comprendre, ſous cette denomination, toutes les Exſunamites, qui ayant de la voix, font aujourd'hui dans le monde le rôle de Musiciennes: On connaît encore des Femmes celèbres, qui ont fait autrefois le rôle de Chanteuses. C'eſt une profeſſion très-honorable! Nous le voyons par ſes effets: Le chant mène à tout: Nous pourrions en citer plûs d'un exemple. Auſſi rien de plûs intereſſant, qu'une Virtuose, dont la voix melodieuse ſemble être un écoulement de la beauté de ſon âme!.... Voici la liſte des Exſunamites du II.d Ordre d'Amuseuses.

Violette ét *Giroflée*; *Lilette* ét *Penſée*; *Soucie* ét *Genetine*; *Muſcadine* ét *Grenade*; *Piédalouette*, *Abricote* ét *Felicité*.

2.de

2.de ét 3.me CHANTEUSES:

VIOLETTE, ét GIROFLÉE.

L'usage de Mad. Janus étant d'envoyer toujours ses Elèves deux-à-deux, nous nous y conformons.

Il y a maintenant à Paris un Vieillard, tellement en goût de la musique du Theatre *Italien*, ét de la voix rossignolante d eMlle *Renaud*, cette inimitable Virtuose, qu'il avait prit en degoût le boire ét le manger; il n'avait plus des sensation que par les oreilles. Dès qu'il était à table, à-peine avait-il goûté un mets, qu'il se levait, courait à son forté-piano, ét solfiait un air de table, soit du *Roi-ét-le-Fermier*, soit du *Tableau-parlant*; &c. Il revenait à table, ét ne goûtait à rien. —Renaud! celeste Renaud! s'écriait-il), vient m'enchanter-! Sa Famille, à laquelle sa conser-

vation importait beaucoup, était au-desespoir. On invita Mlle Renaud à venir le calmer : Mais cette jeune Cantatrice, aussi vertueuse qu'elle est harmonieuse ét belle, ne crut pas apparenment devoir se rendre à de pareilles invitations. Il falut s'intriguer (*).

Ce fut alors qu'on decouvrit Mad. Janus, cette Femme si utile aux Gens qui ne le sont plus... On accourt chés elle. On lui demande ses Musiciennes : Elle en fait paraître XII. Quelle fut la surprise ét la joie du Deputé de la Famille alarmée, quand il decouvrit, parmi ces Jeunes-beautés, une figure si parfaitement ressemblante à la Cantatrice rossignolée, qu'on pouvait la prendre pour elle ! —Hâ! Mademoiselle! (lui cria-t-il), chantez ! chantez-! Giroflée chanta, ét l'on crut entendre

(*) Nous ne garantissons pas ce fait.

la celeste Renaud!... Transporté de joie, le Deputé de la Famille du Vieillard fit ses propositions, qui furent acceptées. Mais la Maman-Janus lui signifia que Giroflée n'irait pas seule, ét qu'il falait qu'on lui choisît une Compagne. —Volontiers! (s'écria le Deputé) : Abondance de biens ne nuit pas-! Il chercha parmi les Jeunes-beautés. L'Une d'elles, qui se tenait à-l'écart, parcequ'elle esperait de rentrer bientôt chés ses Parens par notre moyen, Violette, se trouva ressembler parfaitement à Mad. *Dugason* : non pas à cette Artiste laide, au visage dur, hideux, mais à cette Fée qui enchante au theatre, ramenée à dixsept ans, mille-fois plûs aimable que jamais ne le fut Mlle Lefèvre. Le Deputé la pria de chanter. Elle le fit. Ce fut la voix de l'Actrice, mais plûs pure, plûs touchante, n'ayant pas ce grasseyement pâteux qui gâte l'organe, ét que Mad. Du-

gason eſt parvenue à faire oublier (*). —Ciel ! (ſ'écria l'Envoyé), voici nouveau Tresor !.... Hâ ! Mesdemoiselles! venez, venez ſauver la vie ét l'appetit à mon Bienfaiteur-!

Mad. Janus plaida ſi bien la cause du Vieillard musicomane ét *Renaudimire* (nous forgeons des mots ſans ſcrupule, à l'exemple de *Ciceron*, qui disait *d'Antoine*, qu'il *ſyllaturisait*), qu'elles conſentirent à venir, le jour méme, à dîner. Le Vieillard, maigre, extenué, alait ſe mettre à table, pour en ſortir à vide. Un rideau de tafetas rose cachait le forté-piano, quand tout à-coup, il entend une voix douce, qui lui chante cette ariette, d'une pièce non-encore jouée, musique d'*Aleirac* :

Violette.

Depuis l'heureux inſtant

(*) Il fut un temps, où l'on ſ'exposait à une Lettre-de-cachet, en parlant ainſi d'une Chanteuse; mais nous ne les craignons plus.

Où j'ai vu Rosalie,
Je ne ſuis plus content
Qu'autant
Que ſon aimable folie
Repand
Sur ma vie
L'ambroisie
De l'amusement!
Ennoblie
Par ſon talent,
Cette Nimfe jolie
Multiplie
Le raviſſement:
Elle allie
Cette melancolie
Du ſentiment,
A l'enjoûment;
Et la ſaillie,
L'égarement
De l'orgie
Au doux enchantement
De l'attendriſſement.

Je l'adore,
Et cette belle main
L'emporte ſur celle de Flore,

Quand l'Aurore
Ouvre les portes du matin!
C'eſt d'Elle que j'implore
Un plûs heureux deſtin!
Mon âme était aſſoupie
D'une mortelle langueur;
Une Epouse trop unie
M'affadiſſait le cœur!
Rendez-lui ſa vigueur,
Son ancienne énergie,
Par un peu de lubie,
Mais ſans trop de rigueur!

Giroflée.

Pour l'Amant qui m'engage
Je prendrai le langage
Que mon cœur m'a dicté.
Vous n'êtes point volage;
Fidèle à la Beauté,
Si votre cœur eſt arrêté
Dans une chaîne nouvelle,
Ce n'eſt pas qu'il ait quitté
Celle qui dut être éternelle:
Votre Femme de nouveauté
Envers vous ſeule eſt coupable;
Elle a ceſſé d'être ſemblable
A Celle qui vous charma:

Elle connaît ſon tort, ét change,
En vous rendant l'Objet que votre cœur aima.
Ainſi, ne trouvez pas étrange
Que de votre côté votre Epouse ſe range.
Et vous laiſſe brûler du feu qu'elle aluma!
Elle veut que votre tendreſſe
Se laſſe d'un nouvel amour,
Pour être nouvelle à ſon tour :
Et revenant, par ce detour,
Au cœur qui l'intereſſe,
Elle prend le plûs court.

—Avalez ce potage! (lui dit-on, en le retenant ſur ſa chaise), où la musique ceſſe, ét la Chanteuse diſparaît-! Mais il ne put manger. On lui dit alors que deux belles Actrices vont venir ſe mettre à-table, ſ'il promet de manger? Il ſ'y engage. Le rideau ſ'ouvre, ét les Belles paraiſſent. —Mademoiselle Renaud! ſ'écrie le Vieillard)! ét ... Mad. Dugason!... Hâ! Divinités! venez, venez enbellir ma table-! Les Belles ſ'y aſſirent en rougiſſant. —Je vais manger-(leur dit-il).

En-effet, à-peine furent-elles ſervies,

qu'il falut le moderer, depeur qu'il ne s'étouffât: Il leur enlevait ce qu'elles avoient touché. Un morceau mordu leur était ravi sur-le-champ. On craignit pour son estomac.

Depuis ce moment, les deux Belles, chantèrent, mangèrent, reçurent des presens, ét furent adorées. Girosléé est recherchée aujourdhui, par un excellent Parti. Quant à Violette, nous avons enfin decouvert, qu'elle est fille du Notaire. C'est avec precaution, que nous instruirons ses Parens: Nous leur dirons tout, parcequ'ils le sauraient malgré nous: mais nos menagemens adouciront le coup, ét la pureté, la vertu de leur Fille achèveront d'effacer toute impression desagreable. Le bonheur le plûs pur attend les deux jeunes Musiciennes. Nous avons montré hièr Violette à la Femme du Notaire, sans la lui faire connaître: Elles ont causé; elles sont enchantées l'Une de l'Autre..... Demain,

arrivera le coup-de-theatre : Nous donnerons pour Fille, à cette heureuse Femme, la Jeune-persone dont-elle desire le plûs d'être la mère.

§ Si Quelqu'un alait s'imaginer, que ces Historiettes sont redigées pour delecter les Libertins ét les Libertines, il se tromperait grossièrement ! Amis des bonnes-mœurs, M. Aquilin-des-Escopettes ét moi, nous ne peignons le vice que pour le trahir. Nous sommes ses denonciateurs. On nous a fait craindre quelques applications. Nous avons examiné. Elles resultaient, d'une faute d'impression, dans l'histoire d'*Eleonore*; on a mis *Traiteur*, aulieu de *Fumiste*. *Derhemi* signifie *Dudesert*, &c. Qu'on ne nous prête donc auqu'unes vues diffamatoires : Nous ne ressemblons pas à ces Poliçons de Colporteurs, qui ont imprimé l'*Almanach-des-Grisettes*.

4.me ét 5.me CHANTEUSES:

Lilette, ét Pensée.

On ſe ſouvient que la jolie Penſée eſt fille d'une pauvre Femme; ét que Lilette eſt petitefille-naturelle d'un President par ſa Mère: On ſe rappelle auſſi à quelle avánture étrange cette Dernière doit le jour. Elle n'eſt pas depourvue, comme Penſée, qui n'a que Mad. Janus, ſes pauvres Parens étant morts. Lilette a dabord le legs du Libertin Priape; puis les bienfaits de ſa Mère ét de ſon Ayeul.

Le ſort reünit, pour le talent ét pour le Protecteur, ces deux Jeunes-blondes, d'origine ſi differente. C'eſt que Lilette avait tous les charmes de *Colombe* à dixſept ans; ét Penſée toute la mignoneſſe de Mad. *Saintaubin*, au même âge. Or il y avait de par le monde deux Frères, d'environ trente à trente-

cinq ans, celibataires tous-deux, qui étaient amoureux passionnés des deux Actrices. Celui de 35 ans aimait Colombe depuis quinze: Celui de trente ans, Mad. Saintaubin, depuis trois.

Or Colombe, à l'époque où nous en sommes, est une Fille sensée, ét Mad. Saintaubin est une Epouse attachée à son Mari. D'où il resulta, que les deux Frères n'eurent ni l'Une ni l'Autre.

Les deux Frères en furent desolés!.... Mais ayant un-jour été chés Cunegonde, chercher des *Ressembleuses*, ét n'en ayant pas trouvé comme ils les desiraient, cette Matrullê leur dit: —Je vois ce qu'il faut à ces Messieurs: Ce n'est pas ici que vous le trouverez: Alez chés Mad. Janus, rue *des-deux-Portes-saint-sauveur:* Si elle n'a pas à-present ce qu'il vous faut, elle vous le procurera dans peu de temps-.

Les deux Hommes profitèrent de ce

renseignement, ét se rendirent chés la Dame Janus, à laquelle ils exposèrent le sujet de leur visite. —Voyez! (leur dit-elle): Je crois avoir ce que vous demandez-. Elle donna ses ordres, ét toutes ses Filles entrèrent dans le sallon.

Du premier coup-d'œil, les deux Frères trouvèrent une ressemblance frapante entre, entre Lilette, ét Colombe à son printemps; entre Pensée, ét la mignone Mad. Saintaubin. Ils alèrent à elles avec empressement, se croyant encore chés l'Yverkop Cunegonde, ou chés Mad. Ogret. Mad. Janus modera leur fougue, en leur apprenant, à quelle condition l'on approchait de ses Elèves. Ils furent un-peu surpris! ét demandèrent du temps pour se determiner. Mad. Janus cependant fit chanter les deux Jeunespersones, ét elles s'en aquitèrent d'une manière qui augmenta la ressemblance avec leurs Modèles. Les deux Frères ravis,

étaient prêts à ſe decider, lorſque Mad. Janus elle même les retint, en leur proposant de leur permettre une demi-heure d'entretien, par jour, avec leurs Belles, en ſa presence. Ils acceptèrent, ét ce fut ainſi que ſe termina la première visite.

Les deux Frères ne manquèrent pas de ſe presenter le lendemain. Mad. Janus leur tint ſa parole: Lilette ét Penſée arrivèrent ſeules dans le ſallon: La Maman ſ'occupa tout-au-bout, tandis que les deux Amans causaient avec leurs Maîtreſſes, à l'autre extrêmité. La converſation ne fut dabord que des complimens, des adulations. Enſuite, on parla d'affaires. Après que les Galans eurent exposé les avantages dont ils jouiſſaient, ils touchèrent une corde delicate; ils inſinuèrent aux deux Belles, qu'ils auraient desiré quelques details ſur leur origine. Penſée, qui était

l'idole du Cadet, raconta tout bonnement la ſienne : Elle nomma ſa Mère, elle dit ſa demeure. L'Aîné l'écoutait attentivement; il rougit, fit quelques queſtions, ét pleinement convaincu, il dit à ſon Frère :

—Mon Ami, voici la rencontre la plûs ſingulière! Il y a dixſept à dix-huit ans, que demeurant à l'Ile-Saint-louis, chés le President d'***, notre oncle, j'alai me promener le ſoir, à la pointe de l'Ile : Il y vint un Garſon ét une Fille, qui ne m'aperçurent pas. Les voyant ſe careſſer, je me tins dans l'ombre. Je compris, à leurs diſcours, que c'étaient l'Homme ét la Femme. Jamais je n'entendis rien de ſi aimable, malgré leur peu d'élegance, que les diſcours de la Femme..... Ils ſ'en-retournèrent. Je les ſuivis. L'Homme ne rentra pas. J'entendis qu'il alait à la Hâlle pour une Fruitière. Sa Femme lui dit, qu'elle

laisserait la porte ouverte, ét qu'il rentrerait sans bruit, à quatre heures.

Dès que le Mari fut éloigné, je montai doucement. C'était un coup pendable! mais cette Jeune-femme m'avait prodigieusement ému... J'entrai. La Femme dormait deja. Je me deshabillai; je fis un paquet de mes habits avec mes jarretières, afin de pouvoir les emporter en un paquet, ét je me glissai dans le lit. J'attendis un moment favorable, quand la Femme toute-endormie, me toucha. Elle m'embrassa, sans s'éveiller. Je me livrai à toute mon énergie. La Jeune-femme y repondit de toute la sienne. Nous paraissions infatigables. Enfin, elle m'arrêta, en me disant: —C'est assés, Jacob! tu te tueras-!

—Hâ! c'est bien le nom que portait mon Père! (dit Pensée).

—Je feignis de dormir. J'entendis

ſonner trois-heures. Heureusement que la Jeuneſemme ſ'était rendormie!... Je me gliſſai hors du lit, je pris mon paquet, ét j'alai m'habiller ſur le carré.

Je ne pus jamais trouver un de mes bas. Je deſcendis. A la porte, j'entendis Quelqu'un. Je me muſſai dans l'encoignure, ét l'on entra. C'était Jacob. Il trouva mon bas, qu'il ramaſſa, en disant : —C'eſt un bas-de-ſoie-! Je l'entendis rentrer. J'écoutai. Il ſe coucha, ét la Jeuneſemme, aubout de quelques minutes, ſ'éveilla, ét ſauta du lit, en disant, —Non, non! dors! Il faut que j'aille à mon ouvrage-! Elle ſ'habilla, après avoir fait de la lumière. Elle vit le bas-de-ſoie, ét dit. —Tu as trouvé ça? —Oui, à la porte. —A la porte! c'eſt à la Ravaudeuse-. Et elle ſe tut. Je deſcendis, ét l'entendant elle-même deſcendre bruyamment en ſabots : je lui tirai mon bas, ét m'eſquivai.

Cette Femme devint grosse. Elle n'avais jamais eu d'Enfans; elle n'en eut point ensuite. On a parlé de la beauté de sa Fille; ét je vois qu'elle ressemble infiniment à ma Sœur *Ernestine*, qui elle-même ressemble à Mad. Saintaubin.... Je n'en doute pas: C'est ma fille! ét tu seras mon gendre-.

On se felicita de cette decouverte singulière, puis on demanda l'histoire de Lilette.

Cette Jeunepersone la fit avec la même sincerité que sa Compagne. Les deux Frères connaissaient le trait de Priape, ét au nom de la Mère de la Jeune-Cantatrice, ils trouvèrent en elle une Cousine-issue-de-germaine.

Tout ce qu'on vient de lire avança beaucoup les mariages: Car le jour suivant, l'on vit arriver les deux Frères avec deux Dames. L'une était Ernestine, leur sœur, l'autre, la Presidente

de-****, mère de Lilette. Avant de leur montrer les deux Jeunes-Cantatrices, on pria Mad. Janus de les faire paraître avec toutes leurs Compagnes. On conduisit enſuite les deux Dames dans le ſalon, ét on les pria de les deviner! La Presidente les regarda toutes: Elle ſ'arrêta enſuite ſur Lilette, en disant: —La voila–. On l'amena dans ſes bras. Erneſtine chercha enſuite ſa Nièce, ét la reconnut également, à ſa reſſemblance avec elle.

Il ne ſ'agiſſait plus que de ſavoir comment on ferait, pour les presenter dans le monde. Il fut decidé qu'on diſſimulerait abſolument leur hiſtoire; que les mariages ſe feraient ſecrettement, ét qu'enſuite, on donnerait les Nouvelles-épouses pour deux Orfelines, après les avoir greffées ſur deux vieilles tiges. Mais on a mis dans les actes, les vrais noms ét la verité.

Nous pouvons certifier, que ces deux Jeunespersones, adorées de leurs Maris, en sont vraiment dignes, ét qu'elles rendent le bonheur qu'on leur donne.

NOTA. Quelqu'un, à quî nos Feuilles sont communiquées, à-mesure qu'on les tire, a fait deux observations, L'Une, sur la *Fille* appelée *COQUINE*, qui a fait perir son Enfant. On a craint que nous ne fussions ses denonciateurs, pour un crime capital. M. Aquilin-des-Escopettes assure, qu'elle n'existe plus.

La seconde est au-sujet du Garde-nationale, qui maltraitait une Fille, dans une des alées du *Club*. M. Aquilin a pretendu, par ce recit, engajer nos Patriotes-militaires à se respecter eux-mêmes. Nous ajoutons ici, avec joie, que ce but est rempli.

6, 7, 8, 9, 10, 11, ét 12.mes CHANTEUSES:

SOUCIE, ét GENETINE;

MUSCADINE, ét GRENADE;

PIÉDALOUETTE, ABRICOTE, ét FELICITÉ.

On ſait que Soucie eſt fille de la blonde Mouſſelinière, ét que Genetine eſt ſœur de Bluette, Barberose ét Tulipette.

Soucie a la voix douce, harmonieuse, touchante: Genetine l'a ſonore, argentine. Lorſqu'elles chantent enſemble, elles produisent un effet ſurprenant!... Un-jour qu'elles étudiaieut une ariette nouvelle, ét qu'elles ſe concertaient, deux Seigneurs Polonais, nouvellement logés dans un hôtel du voisinage, ſe

trouvèrent ſous la fenêtre du ſallon. L'Un d'eux dit à l'Autre : —Voila deux voix delicieuses ! —Je gaje, à diſcretion (dit le Comte *Staniſlas*), que Celle qui a la voix douce eſt blonde, charmante, ét tendre? Je gaje, à diſcretion, que l'Autre eſt brune, éveillée, volage? —Je gaje que la voix douce eſt brune (repondit le jeune Prince *Sigiſmond*); que la voix argentine eſt blonde, ét que toutes-deux ſont des Femmes de vingtcinq ans, d'une beauté mediocre-? Chaqu'un des deux posa ſa gajûre; puis ſ'étant informés de la Maison, ils y entrèrent.

Mad. Janus les reçut. Elle les écouta, ſourit, en leur disant : —Ce n'eſt pas tout, Meſſieurs; il faut deviner les deux Cantatrices, au-milieu du grouppe de leurs Compagnes? (C'étaient Muſcadine, Abricoté, Piédalouette, ét Felicité).

En voyant ſept Jeunesperſones charmantes, les deux Seigneurs étrangers parurent dans le plûs grand étonnement!... —Madame (dit le jeune Prince), il faut ici fermer les ieux, pour ne pas être ébloui. Je confeſſe, que je ne puis reconnaître, à la figure, Celles qui ont chanté-. Le Comte, après un long examen, en dit autant. Les Jeunesperſones ſourirent. Mad. Janus les fit toutes ſortir, ét d'une pièce voisine, Muſcadine fit entendre les ſons d'une voix brillante, en chantant le rôle d'Euridice.

—Ce n'eſt pas Celle-là! (dirent les deux Polonais).

Abricote chanta une ariette de *Zemire-Azor*.

—Ni Celle-ci (dirent les Polonais).

Grenade chanta une ſcène du rôle d'*Alceſte*.

—Ce n'eſt pas Une des nôtres! (ſ'écrièrent les Etrangers).

Piédalouette chanta une ariette de *Nina*.

—Ni Celle-ci.

Felicité se fit entendre. C'était un son-de-voix doux, melodieux.

Les Polonais hesitèrent. Elle continua, ét ils assurèrent que ce n'était pas une de leurs Cantatrices.

Enfin Genetine ét Soucie executèrent les morceaux que voici.

Genetine.

C'est pour vous même
Que je vous aime :
Par ma langueur,
A votre cœur
Je voulais plaire :
Si la gaîté,
Si le mistère,
L'agilité,
L'activité,
L'amenité
De caractère,
Conviennent mieux ;
J'espère,

L'avoir à vos ieux!
Mais aucontraire,
Si la rigueur
Si la pudeur
Sevère,
Devaient faire
Votre bonheur,
Je ſens mon cœur;
Il gemira,
Reſſentira
La gêne amère;
Mais il ſe ſoumettra,
Deguisera
Une flame ſi chère,
Comme il pourra.

Soucie. Fille charmante!
Ta voix touchante
Rend un Epoux
A Celle que ce rendevous
Avait trahie,
Et Rosalie
Fixant mon cœur,
Eſt ſon vengeur.

Genetine. Quoi! deja volage!
Deja vous ceſſez

De

De me rendre hommage.
Et vous l'adressez
A Celle que vous delaissez!

Reconnaissez l'Objet qu'outrage
Votre legèreté!
Ursule a chanté,
Elle vous a dompté
Par sa melodie!
Dites je vous prie,
Est-il Beauté
Plûs accomplie?
Je vous defie
De me citer,
De me vanter
Femme jolie
A l'égaler?

Soucie. Cette voix si tendre,
Je n'ai pu l'entendre,
Sans être touché!...
J'ai cherché,
D'étrange sorte,
Un bonheur lointain,
Qu'à ma porte
J'avais sous la main!

Autre mode.

Mon cher Epous !
Pardonnez-vous
La tromperie
Que Rosalie
Vous fait pour nous !
De vous deplaire
J'avais bien peur !
Elle ét ma Sœur
Ont voulu faire
Ce tour menteur !
De mon ſcrupule
Elles ont ri :
Mais un Mari,
Peut ſe fâcher
Qu'on diſſimule
Pour le toucher !

—Les voila ! les voila ! (s'écrièrent les deux Etrangers).

—Une des deux va paraître: devinez-la ? (dit Mad. Janus, qui poſſedait au ſuprême degré l'art d'exciter l'interêt, par les retards).... Elle amena Genetine.

A ſon air modeſte ; à ſes regards emperés, par la timidité, le Jeune-

Prince lui donna la voix douce, ét son cœur. Le Comte, plùs experimenté, la fit rire. Genetine voulut le faire, en chantant une ariette, tirée d'une Pièce non-encore-jouée, ét mise en musique par son Maître.

Enverité, Monsieur plaisante!
Hé-oui, vraiment, ce ton m'enchante!
Le Fat! me donne mon congé....
Bién-obligé!
Hâ! pauvre Amante!
Il a changé,
S'est degagé!
Avec une Infante
Il s'est arrangé!
(*pleurant*) Hâ hâ hâ! (*riant*) Hâ hâ hâ!
Il n'a pas menagé
Une flâme naissante!
Il a negligé
Affligé,
Derangé,
Ravagé
Le cœur qu'il a plongé
Dans une douleur étonnante!
(*pleurant*) Hâ hâ hâ! (*riant*) Hâ hâ hâ!

Je redige,
Je transige,
Et j'exige
Qu'on fustige,
Après l'avoir interrogé,
Cet Amant si mal-dirigé!
C'est un vertige,
Que le pauvre Homme a;
(*pleurant*) Hì hâ hâ! (*riant*) Hâ hâ hâ!
Je le plante-là! (*Elle sort*).

Le Comte assura, qui reconnaissait sa Belle à sa voix argentine.... —Vous auriez perdu (s'écria le Jeune-Prince), vous avez dit, qu'elle était brune-!

Mad. Janus leur conseilla d'attendre, Elle fit entrer Soucie. Au son de sa voix parlée, les Polonais s'accordèrent à lui donner l'organe le plûs doux: mais alors, le Comte avait doublement perdu. Le Jeune Prince lui fit grâce du prix de la gajûre à-discretion, qu'il aurait pu fixer très-haut, ét demanda seulement le privilége du choix? (car il se

croyait dans une maison-de-plaisirs-faciles). Mad. Janus, qui lut dans sa pensée, lui donna les éclaircissemens necessaires. —Hébien, je persiste à demander le choix (repondit-il), pour faire à Mademoiselle tout le bien que je pourrai-? Le Comte s'empressa d'y consentir: car il preferait Genetine: de-sorte que les deux Hommes furent d'accord.

Ils demandèrent alors, s'ils ne pourraient pas avoir leurs Belles pour Cantatrices? Mad. Janus leur apprit alors, qu'elle ne confiait ses Elèves, surtout aux Jeunesgens, qu'après un depôt reel ét solide, qui repondît des évènemens, si elles étaient trompées, par un Perfide, ou un Temeraire. Elle exigea le fond de douzemille-livres de rentes. Elle ne s'attendait pas à se voir prise au mot! Les Seigneurs Polonais, tous-deux excessivement riches, offrirent

également de deposer, avant que d'obtenir la ſociété de leurs Belles; ét cette affaire fut remise au lendemain.

Mad. Janus les avait preſqu'oubliés, lorſqu'ils reparurent, avec cinq de leurs Compatriotes, des plùs riches Familles du Pays. Ces Nouveaux-venus firent chanter les Cantatrices, ét choisirent Chacun celle qui leur convenait. Felicité eut un Jeunehomme, encore ſous la conduite de ſon Gouverneur; Abricote un Celibataire de trentecinq ans, Piédalouette, un Officier de vingtcinq; Grenade, un Prince R—l; ét Muſcadine, un Seigneur Ruſſe.

On effectua les ſept depôts le jour même. Les conditions furent, que les Amans pourraient emmener les Belles dans leurs Pays; à-condition de les bien traiter, de les defrayer, de leur faire un ſort, ét, dans le cas d'un ſujet-de-plainte legitime, comme renvoi, injures,

mauvais-procedés, ou la maternité, de leur laiſſer le depôt, ſans avoir d'autre arbitre que Mad. Janus.

Tout étant ainſi diſposé, la Maman laiſſa librement voir ſes Elèves, juſqu'au depart. Auqu'une ne devint enceinte à Paris: mais comme toutes écoutèrent leurs Amans, les depôts furent gâgnés, les Amans le reconnurent, ét l'argent fut placé. Une condition nouvelle, agreée de toutes les Parties, c'eſt que les rentes reſteraient ſous la tutelle de Mad. Janus.

Tous les Amans emmenèrent leurs Cantatrices. Grenade ét Muſcadine, qui étaient ſœurs, ét qui connaiſſaient leur Mère, ſe ſont mariées à Warsovie, ét ſont revenues à Paris, avec leurs Maris, avec chaqu'une trois Enfans: Elle ont fait la conſolation de la Papetière.

Soucie ét Genetine, ſont comteſſes, ét princeſſes en Pologne.

Felicité jouit du même bonheur.

Abricote, ét Piédalouette, ont été les moins fortunées: Leurs Amans voulurent les vendre, à-la-charge de retirer leurs depôts, dont se chargeraient les nouveaux Amans. Mais Ceux-ci ne purent jamais plaire. Abricote ét Piédalouette vendues, pour ainsi-dire, prirent la fuite, arrivèrent à Berlin, où le Directeur de la Troupe-française de Comediens, les fit passer pour des actrices, ét revinrent à Paris, où elles se sont mariées, l'Une à un Marchand-Drapier, ét l'Autre à un Notaire.

Nous terminons ici l'histoire des Cantatrices de Mad. Janus, ét nous alons parcourir sa quatrième Clâsse.

FIN de la Seconde Partie.





